

# BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président,  
M. CAMILLE GENEST, commissaire,  
Mme GISÈLE GALICHAN, commissaire.

# CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA GESTION DE L'EAU AU QUÉBEC

## PREMIÈRE PARTIE - THÉMATIQUE

### (Le fleuve Saint-Laurent)

## VOLUME 1

Séance tenue le 9 juin 1999, à 9 heures  
Hôtel Best Western  
3600, boulevard Royal  
Trois-Rivières

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 9 JUIN 1999	
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
PRÉSENTATION DE M. JEAN BURTON .....	3
PRÉSENTATION DE M. MARC HUDON .....	11
PRÉSENTATION DE M. SERGE HÉBERT .....	17
PRÉSENTATION DE M. STÉPHANE GINGRAS .....	25
Reprise de la séance	
PÉRIODE DE QUESTIONS DE LA COMMISSION .....	34
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI	
FORUM	
M. GASTON HERVIEUX .....	67
M. ANDRÉ STAINIER .....	72
M. PIERRE LATRAVERSE .....	77
M. PHILIPPE GIROUL .....	90
Reprise de la séance	
M. J.O. GIRARD .....	102
M. FRANÇOIS GUIBERT .....	107
M. GASTON HERVIEUX .....	124
M. ANDRÉ BROUILLARD .....	127
CONCLUSION .....	131

**SÉANCE DU 9 JUIN 1999  
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI  
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Reprise de l'audience publique sur la gestion de l'eau au Québec. Bonjour et bienvenue à chacun, chacune d'entre vous.

10 La Commission chargée de tenir audience et d'enquêter sur la gestion de l'eau au Québec, et qui est formée de moi-même comme président ainsi que de madame Gisèle Gallichan, de monsieur Camille Genest comme commissaires, poursuit ses travaux ici, à Trois-Rivières, sur le thème "Le fleuve Saint-Laurent".

15 Je rappelle que dans la procédure que nous suivons, qui est la procédure habituelle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, l'audience se déroule en deux (2) étapes, une première étape consacrée à l'information et une deuxième étape consacrée à l'audition de mémoires et l'expression d'opinions sur le dossier.

20 Dans la première partie de l'audience qui s'achèvera bientôt, nous avons tenu trois (3) types d'activités, d'abord une mise à niveau des connaissances par trois (3) jours à Montréal, où nous avons convoqué les différents ministères concernés par la gestion de l'eau; ensuite, nous avons réalisé la tournée des dix-sept (17) régions du Québec avec, à l'appui, dix-sept (17) documents élaborés par le ministère de l'Environnement.

25 Et nous achevons ce périple par dix (10) journées dites thématiques, dans lesquelles nous essayons d'établir une réflexion en profondeur sur certains des thèmes qui ont été abordés tout au long de la tournée.

30 L'idée de ces journées, c'est d'aller plus loin, d'essayer de mieux préciser la connaissance, de mieux préciser les enjeux sous-jacents à certains aspects du dossier, de comprendre les champs de controverse entre les différentes spécialités; au fond, de donner à penser d'une manière plus approfondie sur un thème, en sorte que les participants-participantes seront plus à même d'étoffer leur mémoire au moment de la deuxième partie de l'audience.

35 Faisant cela, nous acceptons d'animer le débat, non seulement de nous assurer de ce jeu de questions et réponses qui est typique en général de la première partie de l'audience, mais nous avons essayé d'animer, de resserrer un certain nombre de questions qui sont sous-jacentes, et de permettre de faire un pas de plus.

40 Cette décision-là n'est pas absolument nouvelle puisqu'elle a été fait dans le cadre de la Commission Charbonneau par exemple, et elle a été faite aussi dans le cadre de la consultation sur la forêt.

45 Ce qui est différent cette fois, c'est que nous avons décidé de produire un certain nombre de cahiers, donc dix (10) cahiers, un pour chaque thème, celui d'aujourd'hui est disponible à l'arrière, "Le fleuve Saint-Laurent", et il a été produit et signé par monsieur Yvon Deshaies, qui est ici présent à la table, à côté. Monsieur Deshaies a reçu l'appui aussi de madame Édith Lacroix, qui est stagiaire actuellement au Bureau d'audiences publiques.

50 Je tiens à remercier tous les professionnels du Bureau qui ont collaboré à la production de ces cahiers. Ces cahiers n'engagent pas l'autorité de la Commission, n'engagent pas l'opinion de la Commission, mais ils sont donnés comme un élément de réflexion qui permet de trouver un certain nombre de références nécessaires, qui permet de comprendre la thématique et d'en saisir l'ensemble des constituantes.

55 Je tiens à remercier donc les analystes, ainsi que monsieur Jean-Noël Vigneault qui s'est assuré, pendant que la Commission faisait sa tournée, que les documents puissent être préparés en tenant compte à la fois de la documentation déposée tout au long de l'audience, ainsi que parfois des transcriptions des différents débats que nous avons déjà eus dans l'audience.

60 Ne soyez pas surpris que dans la rencontre d'aujourd'hui, il y ait des caméras et que tout ça soit enregistré. L'idée est la suivante, c'est qu'à partir des échanges aujourd'hui, nous constituerons deux (2) heures d'émissions de télévision, qui seront diffusées au Canal Savoir dans un horaire qui déjà est disponible à l'arrière, et qui seront reprises aussi tout au long de l'été.

65 L'idée, c'est donc de nourrir cette réflexion. Si par ailleurs, vous ne voulez pas paraître à la télévision, il faudrait nous le signaler, si jamais vous intervenez, pour qu'on puisse ne pas retenir vos interventions si, de votre côté, il y a un problème d'être cueilli par la télévision et diffusé par ailleurs.

70 Alors la journée d'aujourd'hui va se dérouler comme les autres, c'est-à-dire ce matin essentiellement un panel, qui est un panel d'experts et qui ressemble à une session de travail public de la Commission. C'est la Commission qui, à la suite du panel, interrogera les panelistes.

75 Et cet après-midi, nous ouvrirons, nous changerons le cadre de la rencontre et nous ouvrirons la session en forme de forum où là, toute personne qui le veut pourra intervenir, évidemment sur le thème qui nous est imparti, et pourra faire valoir des opinions, des compléments d'informations, des discussions, soit sous forme de questions, soit sous forme d'affirmations sur le thème du Saint-Laurent.

80 Ce thème du Saint-Laurent n'avait pas été prévu à l'origine, il nous a été très fortement suggéré par un bon nombre d'intervenants dans le cadre de l'audience, et nous avons cru qu'il était symboliquement fort intéressant de tenir cette réunion dans la région de Trois-Rivières, justement, et ça aussi ce sont des gens de Trois-Rivières qui sont venus nous voir en nous disant, il est un

peu anormal de ne faire des choses qu'à Québec et qu'à Montréal, alors que le centre du Québec et la région de Trois-Rivières est fort importante.

90 Alors je vous souhaite donc une bonne journée de travail, et pour ce qui est du panel, je cède l'animation à madame Gisèle Gallichan pour le reste de l'avant-midi.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

95 Merci beaucoup, monsieur le Président. C'est un grand plaisir d'animer cette portion de la journée dans ce qui est en fait le cœur du tronçon fluvial du Saint-Laurent, et je veux tout de suite, monsieur le Président, vous présenter, ainsi qu'aux gens qui sont dans la salle, et à ceux qui sont avec nous par le truchement de la télévision, nos panelistes de ce matin.

100 Alors dans un premier temps, je vous les présente tous l'un immédiatement après l'autre. D'abord monsieur Jean Burton, qui est le responsable de la planification scientifique au Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada; ensuite, monsieur Marc Hudon, qui est président de Stratégies Saint-Laurent; puis monsieur Serge Hébert, qui est biologiste, spécialiste en sciences de l'eau à la Direction des écosystèmes aquatiques du ministère de l'Environnement du Québec; et finalement notre dernier conférencier, monsieur Stéphane Gingras, qui est coordonnateur régional, 105 pour Montréal et Québec, de l'Union Saint-Laurent-Grands Lacs.

---

**PRÉSENTATION DE M. JEAN BURTON**

110 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Alors monsieur le Président, je reviens tout de suite à notre premier paneliste, monsieur Burton, pour vous le présenter de façon un peu plus détaillée.

115 Monsieur Burton est détenteur d'un doctorat de l'Université de Montréal en biologie, en science biologique, et puis il a été professeur invité à cette même université et chercheur au Centre de recherche écologique de Montréal, cela de 1974 à 1982.

120 Après avoir assumé la responsabilité des ressources humaines d'abord d'une société d'état, la Société québécoise d'exploration minière, et de l'Association des manufacturiers, il s'est consacré depuis dix (10) ans, donc depuis 1989, à la planification et à la coordination scientifique du Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada. Et à ce titre, il gère entre autres le Programme des zones d'interventions prioritaires.

125 Il est un expert reconnu de la gestion des grands fleuves et des écosystèmes. Il s'intéresse au transfert du savoir-faire vers les pays de la francophonie, et je vous mentionne quelques-unes de ses publications, entre autres un document d'intégration de la zone d'interventions prioritaires du

130 lac Saint-Pierre, il y a également un document qui s'intitule "Séminaire en gestion des écosystèmes fluviaux", aussi "L'approche écosystémique au-delà de la rhétorique", et enfin, je vous en cite un dernier "Le Saint-Laurent et les grands fleuves du monde".

135 Alors monsieur Burton, ce matin, va traiter dans son exposé des caractéristiques du fleuve Saint-Laurent, de son état actuel; également va nous faire un certain inventaire des différentes interventions qu'il y a eues jusqu'à ce jour sur le fleuve Saint-Laurent, et question très importante, que reste-t-il à faire maintenant.

Monsieur Burton.

140 **PAR M. JEAN BURTON:**

145 Monsieur le Président, madame, monsieur les Commissaires, la présentation que je vais vous faire à l'instant, dans les quelques minutes qui me sont imparties, est le résultat d'une collaboration à l'intérieur du ministère de l'Environnement, donc d'Environnement Canada, et je vais présenter assez rapidement un ensemble d'informations qui couvrent, somme toute, bon nombre des thèmes qui m'avaient été confiés.

150 Donc rapidement, j'expliquerai quelles étaient les questions qui m'avaient été posées, l'approche que nous avons retenues, les personnes-ressources, les caractéristiques du système Saint-Laurent, particulièrement, nous allons parler d'eau, de sédiments en milieux humides, les interventions à ce jour, les enjeux qui restent et finalement, quelques idées sur les approches de gestion de ce grand système.

155 Alors le mandat que la Commission m'avait signifié dans une lettre reçue il y a déjà quelque temps était un mandat relativement large. On me demandait d'aborder, en quinze (15) minutes, les généralités du Saint-Laurent, les acquis des interventions à ce jour, les défis environnementaux qui restent à relever et les modes de gestion dans le monde. Rien de moins!

160 Alors j'espère que la présidente sera un peu tolérante si je dépasse les quelques quinze (15) minutes qui m'avaient été allouées. Mais je vais faire un effort.

**PAR LA COMMISSAIRE GALICHAN:**

165 Sûrement, monsieur Burton. Mais ma générosité a un certain taux d'élasticité, mais ne doit pas dépasser quelques limites!

**PAR M. JEAN BURTON:**

170 Je vais m'y conformer.

175 Alors on va essayer d'utiliser une approche écosystémique, c'est-à-dire de faire les liens à la fois entre les dimensions environnementales, sociales et économiques, mais en raison du temps qui nous est donné, on va surtout parler des aspects environnementaux de ce grand système, mais gardons à l'esprit la préoccupation que nous avons tout au long dans cette présentation, c'est-à-dire celle d'un développement durable en action.

180 C'est-à-dire que le système Saint-Laurent doit maintenir ses fonctions; c'est un système qui a ses règles, ses modes de fonctionner, et c'est un système habité, à l'intérieur duquel l'homme doit y puiser des ressources mais sans les épuiser.

185 Donc c'est une définition du développement durable très pratique, très concrète, que nous essayons d'appliquer tout au long, et nous devrons, faute de temps, mettre l'accent sur un certain nombre de composantes seulement, nous n'aurons pas le temps d'aborder tout, donc nous regarderons l'eau, les sédiments, les milieux humides.

190 195 Un certain nombre de personnes-ressources seront là pour assister la Commission au besoin dans des questions spécifiques, donc du Centre Saint-Laurent, Christian Blaise et Bernard Rondeau; de la Direction de la protection de l'environnement, Environnement Canada, Vincent Jarry et Caroll Bélanger; du Service canadien de la Faune, Denis Lehoux et Jean-Luc Desgranges; et du ministère des Pêches et des Océans, Gervais Bouchard que j'ai pas vu jusqu'à l'instant, mais pour traiter des questions de navigation.

195 Donc n'hésitez pas, s'il y a des questions très spécifiques, très techniques que vous voulez poser, nous nous sommes assurés d'avoir ici aujourd'hui les personnes-ressources qui pourraient assister la Commission dans sa réflexion.

200 205 Sans plus tarder, le Saint-Laurent! Le Saint-Laurent fait partie d'un grand système, on a tendance à l'oublier quelquefois, fait partie d'un seul et même système qui le relie aux Grands Lacs; et ce grand système, qui couvre à peu près un million six cent mille (1 600 000) kilomètres carrés, la moitié du bassin hydrographique, donc qui est en zone plus foncée, la moitié environ est en territoire québécois.

210 De Duluth, donc de l'extrême du lac Supérieur jusqu'au détroit de Cabot, c'est environ trois mille trois cents (3300) kilomètres. Donc c'est un grand système qui classe le Saint-Laurent entre le treizième et le quinzième rang mondial pour la dimension du bassin, sa longueur.

210 Le Saint-Laurent est un grand fleuve, mais n'oublions pas, nous allons y revenir très souvent, que l'origine en termes d'eau est d'abord et avant tout les Grands Lacs, et l'ensemble de ce système draine environ vingt (20%) à vingt-cinq pour cent (25%) des ressources renouvelables d'eau du monde.

210 Donc c'est un système important, mais n'oublions pas qu'il origine d'abord dans cette énorme réserve d'eau qui est située en amont, nous y reviendrons à plusieurs reprises.

215 En territoire québécois, le Saint-Laurent se divise en quatre (4) tronçons, quatre (4) tronçons qui sont caractérisés par leur aspect surtout géographique et physique.

220 Le tronçon fluvial, donc du début du lac Saint-François jusqu'à l'extrémité du lac Saint-Pierre, là où nous sommes, c'est la zone vraiment où le paysage est le plus diversifié. C'est un couloir sinueux, une centaine d'îles, les rapides de Lachine. On est en eau douce et l'eau s'écoule, ça vous le savez, de l'amont vers l'aval. On verra tout à l'heure que c'est pas toujours vrai. Donc dans ce tronçon d'eau douce, c'est le tronçon qui, en termes d'habitats, de paysages, est très diversifié.

225 Le second tronçon, du lac Saint-Pierre jusqu'à l'extrémité de l'Île d'Orléans, on l'appelle l'estuaire fluvial, parce que là on sent déjà l'influence de la marée, on est en eau douce toujours, et jusqu'à Portneuf le fleuve s'écoule toujours dans le même sens; ce qui ne sera plus vrai à partir de Portneuf, la marée ayant une influence sur le brassage des eaux. On verra tout à l'heure pourquoi c'est important.

230 De l'Île d'Orléans jusqu'au Saguenay, c'est qu'on appelle le moyen estuaire, et c'est vraiment la zone de contact entre l'eau douce et l'eau salée. C'est là que les masses d'eau venues des Grands Lacs et de l'Outaouais seront confrontées à ce qui est remonté par la marée et qui est de l'eau salée; et c'est dans cette zone qu'on aura ce qu'on appelle la zone de turbidité maximale, une zone de forts mélanges, très productive et très caractéristique donc du Saint-Laurent jusqu'au Saguenay.

240 Ce qui sera suivi par une partie véritablement maritime, séparée en deux (2) tronçons. Jusqu'à Pointe-des-Monts, c'est l'estuaire maritime et ensuite, une immense mer intérieure qui est le golfe du Saint-Laurent.

245 Deux (2) curiosités du Saint-Laurent en termes géographiques, il n'y a pas de delta. Dans la majorité des fleuves du monde, lorsque le fleuve débouche à la mer, il dépose les sédiments qu'il transporte sous forme d'un delta; il arrive donc à la mer en plusieurs bras, tous les grands fleuves sont comme ça presque sans exception, le Nil, le Mékong avec ses sept (7) dragons.

250 Donc il n'y a pas de delta ici. Au contraire, le fleuve débouche sur une immense mer, et c'est l'endroit au moment où les cétacés, les baleines et les phoques remontent le plus loin à l'intérieur des terres. Donc le Saint-Laurent, à la mer, arrive de façon très particulière, et c'est plutôt la mer qui arrive au Saint-Laurent si loin à l'intérieur des terres.

255 Et c'est très particulier, le fait qu'on n'ait pas cette zone de delta, et une des raisons pour ça, c'est que le Saint-Laurent ne charrie que très peu de matières en suspension, on en parlera tout à l'heure.

255 Donc c'est un fleuve unique, un fleuve très particulier, et un fleuve qui est habité.

Rapidement, quelques aspects humains, on pourrait y passer une journée entière à décrire les aspects humains, mais rappelons d'abord qu'il y a soixante pour cent (60%) de la population du Québec qui vit sur ses rives, quarante-sept (47) prises d'eau municipales, deux milliards (2 MM) de litres par jour sont prélevés dans le fleuve à des fins d'approvisionnement municipal.

C'est aussi une zone de production d'énergie, on a tendance à l'oublier, il y a pas que le nord québécois qui produise de l'énergie, on a quatre mille cinq cents mégawatts (4500 MW) d'installés du long du Saint-Laurent, en centrales hydroélectriques et thermiques.

C'est une voie navigable, dix mille (10 000) navires, environ cent millions (100 M) de tonnes chaque année. En passant, c'est ouvert jusqu'à Montréal à l'année longue, pour ceux qui le savent pas; j'entendais encore la semaine dernière, le Port de Montréal est fermé l'hiver, mais non, mais non, c'est ouvert toute l'année.

L'agriculture marque beaucoup la plaine du Saint-Laurent, c'est sept cent mille (700 000) hectares cultivés, six mille neuf cents (6900) fermes. C'est une zone industrielle, dans cette zone habitée, six mille trois cents (6300) usines dans les municipalités riveraines.

Et en termes de pêche, il y a quand même mille (1000) tonnes de poissons d'eau douce de pêcheries commerciales, dans ce système-là.

Donc c'est un système habité, utilisé, et ça depuis que les premiers Européens ont découvert, les Basques et les autres, ses ressources abondantes.

On va donc parler maintenant d'eau, ensuite de sédiments, et finalement de milieux humides.

Donc à Cornwall, ce qui nous vient du lac Ontario, c'est sept mille huit cents mètres cubes (7800 m<sup>3</sup>/s), et on verra que rendu à Québec, c'est douze mille six cents mètres cubes (12 600 m<sup>3</sup>/s).

À Montréal, en temps normal, quatre-vingts pour cent (80%) de l'eau vient des Grands Lacs, seize pour cent (16%) de l'Outaouais.

Une chose importante qu'il faut savoir, c'est que même si le Saint-Laurent est régularisé dans la partie Grands Lacs, l'eau qui vient des Grands Lacs est régularisée par une série d'ouvrages qui fait que les fluctuations annuelles sont relativement limitées, de l'ordre de quelques dizaines de centimètres au lac Saint-François

300

Ce n'est pas le cas de l'Outaouais; les structures de contrôle de l'Outaouais ne permettent pas de régulariser entièrement la crue printanière de l'Outaouais. De sorte qu'en crue, à Montréal, c'est en moyenne cinq ( $5000 \text{ m}^3/\text{s}$ ) à six mille mètres cubes ( $6000 \text{ m}^3/\text{s}$ ) qui viennent s'ajouter au Saint-Laurent, mais en provenance de l'Outaouais cette fois. Et les crues qu'on observe au lac Saint-Pierre proviennent de l'Outaouais, et non pas des Grands Lacs.

305

Donc c'est important de voir l'importance des Grands Lacs en termes d'apport en eau, mais c'est important aussi de se rappeler qu'en termes de fonctions, le Saint-Laurent est un fleuve qui est en partie régularisé et que les crues printanières qu'on observe de manière irrégulière, au 310 cours des années, proviennent du fait que son affluent principal n'est pas, lui, régularisé en entier.

315

Autre caractéristique intéressante du Saint-Laurent, c'est ce qu'on appelle ses masses d'eau. Les masses d'eau, l'eau qui vient des Grands Lacs ne se mélange pas, c'est la partie foncée qu'on voit ici à l'écran, ne se mélange pas jusqu'à Portneuf.

320

Il y a donc plusieurs fleuves parallèles dans ce fleuve Saint-Laurent, et c'est très important en termes de qualité d'eau, les eaux sont chenalées dans la voie de navigation, et ça aura une influence marquée sur l'écoulement des eaux en rive, notamment dans les lacs et sur la barrière que constitue le chenal de navigation, barrière à la migration des poissons.

325

En termes physiques, donc en termes de sédiments, on disait que le fleuve charrie relativement peu de sédiments à chaque année, et ces sédiments, de l'ordre de six millions (6 M) de tonnes, proviennent d'abord et avant tout de l'érosion des berges et du lit du Saint-Laurent. Trente pour cent (30%) de ces sédiments proviennent des affluents.

330

En comparaison avec le Mississippi, le Mississippi c'est trois cents millions (300 M) de tonnes de sédiments.

335

Alors le fleuve Saint-Laurent ne transporte que très peu de sédiments, et ces sédiments ne se déposent sur le fond qu'en de très rares endroits, dans une partie des lacs fluviaux, le lac Saint-François, lac Saint-Louis, lac Saint-Pierre. Le reste des sédiments étant emportés soit par les tempêtes automnales, soit par la crue printanière.

340

Et on a un exemple ici du lac Saint-François, où on voit, dans les zones bleues intermédiaires, pas le bleu pâle mais le bleu un peu plus dense, où sont les zones de sédimentation.

Donc le fleuve Saint-Laurent charrie peu de matières en suspension, et il y a très peu de zones, dans le Saint-Laurent, qui sont des zones d'accumulation permanente.

345

Y a-t-il contamination des sédiments. Dans certains lieux, où il y a accumulation permanente, oui, il y a contamination des sédiments, et pour arriver à définir la contamination, on utilise ce qu'on appelle des seuils. On a besoin des références, on compare avec, à gauche, le

345        seuil dit naturel, parce que des métaux sont présents naturellement dans l'environnement, et la ligne rouge qui est là représente deux fois et demie (2 ½) le seuil naturel, et au-dessus de cette barre rouge, on considère qu'il y a contamination significative.

350        L'autre raison pour laquelle je vous montre cette illustration, c'est qu'on peut voir avec les dates, là à droite, que si les contaminants ont augmenté dans les sédiments jusqu'aux années soixante-dix, on observe une régression jusqu'à maintenant de ces contaminants dans les sédiments, et ce sont des échantillons qui sont pris avec des carottes. Donc on prélève une colonne de sédiments, qu'on peut dater.

355        On peut observer aussi la réduction de la contamination d'une autre façon, en comparant, à dix (10) ans d'intervalle, les sédiments de surface au lac Saint-François, et on a un exemple ici de la situation des BPC, et partout on a une diminution des concentrations de BPC, et particulièrement dans les zones en rouge, et ces zones correspondent à des zones d'accumulation de sédiments moins contaminés, qui proviennent de l'amont.

360        Rapidement, les milieux humides, on y reviendra certainement. Il reste environ quatre-vingt-six mille (86 000) hectares de milieux humides dans le Saint-Laurent, on en a perdu beaucoup, et on en a perdu d'abord et avant tout à cause de deux (2) types d'agressions, l'artificialisation des rives, où on a, surtout dans la région urbanisée de Montréal, quatre-vingts pour cent (80%) des rives qui ne sont plus naturelles, et les causes sont l'étalement urbain, les établissements industriels, le développement agricole.

365        Quant à l'érosion, l'érosion c'est quatre cents (400) kilomètres de rives, environ, qui sont en érosion, dans certains cas une érosion sévère, avec des reculs qui peuvent aller de trois (3) mètres par an, on perd environ soixante (60) hectares par an d'habitat en raison de l'érosion, et les causes sont variables selon les tronçons. Entre Montréal et Cornwall, c'est le vent et les niveaux d'eau surtout; dans le tronçon Montréal-Trois-Rivières, c'est la navigation qui est probablement la principale cause; alors qu'entre Trois-Rivières et Québec, ce sont des phénomènes naturels, de vents, de marées, de glaces et de courants qui sont les principales causes de l'érosion et des pertes d'habitats.

375        Je vais sauter les interventions, on y reviendra, pour regarder quelques enjeux.

380        Donc le Saint-Laurent, malgré les énormes efforts qui ont été faits, et on pourra certainement y revenir en discussions, il reste des enjeux importants. En termes d'eau, les questions de niveaux et de débits sont de plus en plus importantes, on le voit de manière très présente dans le débat maintenant; la contamination bactériologique, je suis sûr que Serge Hébert va en parler; les nouvelles substances chimiques.

              Ce qu'on entend par là, c'est qu'il y a des substances maintenant qui n'ont pas été suivies et qui proviennent particulièrement des effluents urbains, et même si on a réduit de manière

385 significative la contamination dans l'eau, dans les sédiments, dans le biotat, dans les poissons, il reste des contaminants dans le système.

390 Et il y a probablement ce qu'on appelle les effets cachés de la pollution, donc des effets d'exposition chronique, long terme, à des substances qui peuvent avoir des effets sur les fonctionnements cellulaires, donc l'immunologie, la reproduction. Il reste donc des problèmes associés à la qualité de l'eau.

395 Des problèmes associés aux sédiments, certainement, il y a des zones qui sont contaminées encore dans les lacs fluviaux, et notamment dans les zones portuaires.

400 Pour ce qui est des milieux humides, il faut encore faire des actions de conservation, il faut s'intéresser à l'artificialisation des rives et à l'érosion en identifiant bien les secteurs pour lesquels il faut intervenir, on pourra pas tout régler à la fois.

405 On a des problèmes en termes d'espèces vivantes dans ce système, à la fois des espèces qui sont menacées, à statut précaire, pour lesquelles on a dressé des listes, mais il y a des espèces exotiques, il y a cent quarante (140) espèces qui ont été introduites dans les Grands Lacs et qui, pour certaines d'entre elles, sont déjà rendues chez nous, pour ne nommer que la moule zébrée.

410 Et finalement, des préoccupations associées à la santé, reliées à l'eau potable, aux activités récréatives et à la consommation du poisson.

415 Trente (30) secondes sur la gestion. Alors sur la gestion, différentes approches, et je parlerai de la Commission Dagenais, je ferai ma clôture là-dessus, il y a les Plans d'action Saint-Laurent depuis plus de dix (10) ans qui ont mis de l'avant ce qu'on appelle les approches d'harmonisation fédérales-provinciales, et l'implication communautaire, Marc va pouvoir en parler en détail.

420 Ailleurs dans le monde, on y reviendra, il y a plusieurs approches qui seraient applicables au Saint-Laurent, et on pourrait fort bien apprendre d'exemples qui nous viennent d'ailleurs, mais j'aimerais clore ma présentation en déposant à la Commission un document demeuré caché depuis dix (10) ans, qui s'appelle "Le défi du Saint-Laurent, projet de mise en valeur, rapport de la Commission Dagenais", créée par ce gouvernement en 1987, et simplement pour vous dire à quel point ce document est à date malgré ses dix (10) ans d'âge, je vous citerai la recommandation 77:

425 "Il est recommandé au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral d'être vigilant face à tout projet américain de construction de canaux de dérivation des eaux à partir des Grands Lacs, étant donné les impacts écologiques et socio-économiques qui pourraient s'ensuivre pour les différents écosystèmes du fleuve et les intérêts du Québec."

430 Je suggère au Bureau d'audiences publiques de se procurer une copie, elle est de cette couleur saumon affreuse, mais c'est un document qui a jamais été rendu public, malgré les quatre-vingts (80) mémoires qui ont été déposés à l'époque, et malgré l'énorme travail de six (6) mois d'un bureau qui a évalué le Saint-Laurent sur tous ses aspects, en proposant même une structure de gestion applicable spécifiquement à ce grand fleuve.

Merci.

435 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Merci beaucoup, monsieur Burton. Et à titre d'ancienne journaliste, je vous remercie pour cette primeur!

440

---

#### PRÉSENTATION DE M. MARC HUDON

445 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Maintenant, monsieur le Président, il me fait plaisir de vous présenter monsieur Marc Hudon. Monsieur Hudon est conseiller-ressource en environnement.

450

Pendant vingt-deux (22) ans, il a oeuvré au sein des Forces armées canadiennes, à titre de responsable des questions environnementales, et à ce titre, il s'intéressait à des domaines aussi divers que les matières dangereuses, les sols contaminés, le traitement des eaux usées, les questions énergétiques et aussi la pollution atmosphérique, pour n'en citer que quelques-uns.

455

Il s'est vu décerner la médaille du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, et il est depuis 1994 président de Stratégies Saint-Laurent, et aussi vice-président du Comité de la zone d'interventions prioritaires du Saguenay.

460

Ce matin, monsieur Hudon va nous parler de l'évolution et des changements de perceptions et de sensibilisation dans la société, en relation avec la prise en charge du Saint-Laurent.

Monsieur Hudon, c'est à votre tour.

465

**PAR M. MARC HUDON:**

470 Bonjour madame Galichan, monsieur le Président, madame et monsieur les Commissaires.

475 Alors je vous remercie de l'opportunité que vous nous donnez de venir vous faire une brève présentation sur quelque chose de relativement nouveau, malgré les dix (10) dernières années qui se sont écoulées, en termes d'implication ou de prise en charge par le milieu, relativement au majestueux Saint-Laurent.

480 Alors un bref historique d'abord! Alors si on regarde en 88, au moment de la mise en place du premier plan d'action fédéral, à cette époque c'était un moment où les gens, où les communautés riveraines n'avaient pas beaucoup leur mot à dire en ce qui avait trait à des grands travaux majeurs relativement au Saint-Laurent, et les groupes environnementaux, les principaux groupes environnementaux du Québec se sont ralliés, et dont l'UQCN, l'Union québécoise de la conservation de la nature, la Société pour vaincre la pollution, plusieurs autres, la Société linnéenne du Québec, pour n'en nommer que quelques-uns, ont levé un drapeau rouge et ils ont dit au gouvernement, écoutez, c'est important que dans un futur plan, vous mettiez en place un mécanisme qui va permettre aux communautés riveraines d'avoir leur mot à dire dans ces travaux-là.

490 Alors en 89, le programme si on peut dire Stratégies Saint-Laurent était créé, avec une implication pour la population et les décideurs régionaux, et une demande de reconnaissance dans le Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000.

Et en 93, nous avons obtenu cette reconnaissance officielle là.

495 En 94, la corporation s'est incorporée, et à cette époque-là, les premiers comités ZIP étaient déjà en place.

Sept (7) volets, dont l'implication communautaire, une signature d'ententes pour les quatre (4) années et le développement plus en profondeur du Programme ZIP.

500 En 98, avec l'évaluation du Plan d'action Saint-Laurent, l'évaluation de ce qui avait été élaboré à cette époque, eh bien, on avait un produit tangible auquel les deux (2) gouvernements se sont ralliés et ont permis donc une poursuite pour les cinq (5) années qui s'en viennent.

505 Qui compose le conseil d'administration, on a maintenant douze (12) comités ZIP, cinq (5) groupes environnementaux, on couvre tout le territoire de Cornwall jusqu'à mettons aux îles-de-la-Madeleine dans l'estuaire.

La mission demeure l'implication communautaire, la coordination, gestion, harmonisation, avec les partenaires gouvernementaux.

510 Les grandes orientations: développer le partenariat toujours constant.

515 Les grands dossiers, dont les sédiments, la gestion des niveaux d'eau, l'érosion, les mandats responsabilités dans les étapes du Programme ZIP et l'impact majeur qui est celui de l'implication communautaire, prise en compte des volontés du milieu et un rapprochement avec les différents intervenants.

520 Rapidement, au sein de la corporation, nous avons formé deux (2) commissions, la Commission ZIP qui est essentiellement un regroupement des coordonnateurs représentant les comités ZIP, c'est un lieu d'échanges où les différentes régions du Québec, sur le couloir Saint-Laurent, peuvent échanger leurs expertises et donc progresser beaucoup plus rapidement. La Commission environnementale, elle, est majoritairement composée de groupes environnementaux et va vers une expertise beaucoup plus pointue en rapport aux problématiques issues des PARE.

525 Pour les comités ZIP, qui sont des tables de concertation multisectorielles, représentatives de leur milieu, alors il y a d'abord, c'est d'abord les gens du milieu qui veulent mettre sur pied une table de concertation multisectorielle. Alors ils font appel à nous, et normalement il y a un organisme local qui parraine, pendant un certain temps, le nouveau comité ZIP, jusqu'à son incorporation. Chaque comité ZIP est incorporé.

530 Ils sont multisectoriels, représentatifs du milieu, avec un territoire bien délimité et une coordination permanente.

535 La mission, mobiliser et concerter, voir à une prise en charge par l'implication communautaire en ce qui a trait à l'action et le suivi pour la réhabilitation et la protection du Saint-Laurent, qui demeure la mission première.

Clé du succès, bien, c'est vraiment un ancrage réel dans la dynamique régionale, une crédibilité et une reconnaissance des gens du milieu.

540 Alors les étapes de chacun de ces comités ZIP là, c'est bien évident que quand on met sur pied un comité comme ça, il faut qu'il se fasse un nom si on peut dire dans sa région, alors à ce moment-là, le coordonnateur en place doit mettre tous les efforts pour mobiliser les gens et concerter les communautés de son secteur.

545 Et par la suite, selon les étapes, avec le temps, les partenaires gouvernementaux viennent et déposent les bilans, donc l'image environnementale de ce tronçon fluvial du Saint-Laurent, pour que les gens puissent par la suite participer à une consultation publique pour y inscrire leurs propres priorités, de même que valider le contenu des bilans.

550 Suite à ça, bien, c'est la période pour l'élaboration d'un plan d'action et de réhabilitation écologique, que nous appelons le PARE, communément le PARE, qui est un plan global d'actions spécifiques. C'est un document évolutif qui doit faire lieu d'une mise à jour annuellement, pour les nouvelles priorités qui apparaissent, de même que pour retirer celles qui ont été accomplies. Et bien entendu, le suivi et la diffusion des résultats.

555

Alors je vous laisse la carte au tableau des territoires. Je tiens à préciser, petite précision, le territoire 5 se nomme maintenant le Comité ZIP Des-Deux-Rives; à l'époque où la carte avait été faite, c'était encore provisoire.

560

Alors si on rentre plus dans les détails maintenant, lors de la phase II du Plan d'action Saint-Laurent, c'était à une époque où pour nous, les gens du milieu communautaire, il y avait peu d'acquis en termes de résultats concrets, pour permettre justement une poursuite des travaux du milieu communautaire.

565

**PAR LA COMMISSAIRE GALICHAN:**

Monsieur Hudon, si vous me permettez de vous interrompre, ce temps-là ne sera pas retenu sur la durée de votre intervention, je crois qu'il est préférable pour la télévision qu'un technicien aille réparer votre micro. Alors on va arrêter pour à peu près une minute ou deux (2).

570

**PAR M. PAUL-AIMÉ HUDON:**

Alors voilà, comme je le disais, le Programme ZIP, c'est une nouvelle forme de prise en charge par le milieu, pour la réappropriation d'un Saint-Laurent, un Saint-Laurent qui a été oublié pendant toutes les années industrielles ou les grands travaux qui se sont faits au Québec.

Nous avons été chanceux que les groupes environnementaux ouvrent la porte, lancent l'idée. Quand je dis nous, c'est le milieu communautaire. Le milieu communautaire a aussi été chanceux de se trouver des partenaires pour appuyer l'idée de départ.

580

Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont pris un pari en nous supportant lors de Saint-Laurent Vision 2000 phase II, pour mettre sur pied des tables de concertation multisectorielles pour lesquelles ils n'avaient vraiment que très peu d'acquis sur lequel se baser, sinon l'engagement des gens qui étaient impliqués depuis le départ, donc les premiers comités ZIP qui travaillaient à une époque où, la nature humaine étant ce qu'elle est, on a toujours une tendance à oublier ce que j'appelle notre client, le Saint-Laurent, pour axer vers plus nos besoins régionaux, locaux.

590

Et il a fallu travailler fort justement pour s'assurer que sur tout le couloir Saint-Laurent, nous travaillons à l'unisson; toutes ces tables de concertation multisectorielles là, avec tous leurs besoins uniques, respectifs, parfaitement légitimes, de former un climat de travail qui permettrait justement d'aller chercher les acquis du concret.

595

À la fin de la phase II, il y a eu une évaluation approfondie des acquis du deuxième plan d'action. Et lorsqu'on parle de l'implication communautaire comme telle, qui était à l'époque un volet vertical bien spécifique, bien, on s'est aperçu que dans le milieu communautaire, c'était aussi

une place pour faire des affaires, des bonnes affaires. C'est un endroit où, pour chaque dollar qui était investi, il y avait des retombées qui provenaient du milieu de deux dollars (2 \$) additionnels.

600        Donc en plus d'être des projets qui sont conçus par le milieu, qui sont validés par le milieu, bien, ils sont réalisés de concert, en partenariat avec les ministères participant des deux (2) gouvernements, à coût moindre, et avec l'appui de la population locale.

605        Alors ceci nous a permis de préparer le terrain pour une phase III, qui a débuté il y a maintenant un an; une phase III pour laquelle l'implication communautaire, c'est vu maintenant non plus un volet vertical mais un volet horizontal qui transcende tous les autres volets du plan d'action.

610        Et à cet effet, vous pouvez imaginer que la commande est excessivement forte pour ces tables de concertation là d'échanger encore plus, d'aller chercher encore du financement additionnel, encore plus que par le passé, vingt-cinq pour cent (25%) dans la phase II, maintenant c'est cinquante pour cent (50%) pour chaque projet, et de réaliser des projets qui ont un impact majeur sur le Saint-Laurent, d'une grande diversité aussi.

615        Je peux pas passer sous silence qu'il n'y a pas que nous, il y a plein d'autres organismes parfaitement légitimes qui existent, qui font un travail extraordinaire, et qui n'ont pas, en tout cas à date, n'ont pas eu la même chance que nous d'avoir un appui aussi important pour permettre justement une évolution plus rapide.

620        On peut pas passer sous silence non plus l'impact, ni l'importance des travaux qui se font en amont de chez nous, sur les Grands Lacs. C'est très difficile pour les tables de concertation régionales, pour une personne qui oeuvre, parce que le programme est fondé essentiellement sur le bénévolat, de comprendre d'une façon convaincante que ce qu'il fait, ça en vaut vraiment la peine.

625        Mais pour les personnes qui ont la chance de voyager sur les Grands Lacs et dans tout le Québec, sur le tronçon fluvial, je peux vous certifier que ça en vaut la peine. Tous ces petits résultats-là totalisent des gains incroyables, que l'on ne peut même pas - peut-être que votre reportage que vous ferez en démontrera les acquis, mais nous faisons vraiment la différence tous ensemble.

630        Je vais passer rapidement, au niveau des PARE, ce sont des documents évolutifs, comme je le disais; ce sont des documents qui reprennent, où on retrouve un peu les enjeux environnementaux nationaux à une échelle régionale locale. Des enjeux donc où les gens ont un temps additionnel important qu'ils peuvent prendre pour justement mieux les évaluer, mieux les comprendre, et mettre à l'action des projets si je peux dire étape par étape.

635        Donc les bouchées ne sont pas trop grosses, tous et chacun peuvent y participer de façon constructive.

640        Et tout récemment, au niveau des tables de concertation multirégionales donc, au fil des ans, l'acquisition de cette expertise-là, de se concerter pour des problématiques environnementales, elle a évolué.

645        Au départ, on parlait de dossiers beaucoup plus faciles, comme nettoyer des sites d'enfouissement abandonnés, établir des sites d'entreposage de matières dangereuses, des sentiers, etc., mais maintenant on regarde des grands dossiers comme la gestion du niveau des eaux, les sédiments contaminés, des polluants beaucoup plus toxiques ou exotiques, je ne sais pas trop, les changements climatiques, etc.

650        Des dossiers qui requièrent un partenariat beaucoup plus large que ce qui a jamais été pensé par nous lors de l'élaboration de ces plans d'action là, et pour lesquels la mission de protection et de restauration de l'environnement du Saint-Laurent doit toujours ou doit être maintenue au premier plan.

655        Parce que nous allons chercher des partenaires de différents milieux, industriels, etc., et pour qui, le récrétourisme par exemple, pour qui la priorité environnementale n'est pas toujours la première lorsque les portes s'ouvrent à la concertation, mais pour lequel on doit remonter la pente pour aller jusqu'à ce degré de concertation là.

660        Et ça nécessite donc des échanges extrêmement longs, sur des périodes beaucoup plus longues que par le passé, et des investissements par les partenaires gouvernementaux encore beaucoup plus substantiels.

665        Comme je le disais plus tôt, les sous qui ont été investis par le milieu, par les partenaires, en ont généré deux (2), dans le milieu, et nos partenaires dans le milieu maintenant, dans cette phase III là, sont prêts à mettre beaucoup plus d'argent que par le passé.

670        Et malheureusement, dans l'élaboration du plan d'action actuel, nous n'avons pas su ou pas pu imaginer que cette possibilité-là se réaliserait aussi rapidement et donc, la demande dépasse l'offre actuellement.

675        Tout ça pour dire que la prise en charge par le Saint-Laurent du milieu, c'est une réalité, qu'elle se fait en partenariat avec les organisations locales qui existaient bien avant l'arrivée des comités ZIP, qui va se poursuivre encore, et pour lequel nous sommes privilégiés de pouvoir participer avec les organismes du privé, de l'industrie et des gouvernements qui oeuvrent depuis toujours.

Alors je vous remercie.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

680

C'est nous qui vous remercions, monsieur Hudon. Et je me permets de vous dire que cette portion du rapport que fera la Commission que vous avez si délicieusement appelée un reportage il y a quelques instants, sera également additionnée d'une énorme portion éditoriale.

685

### **PRÉSENTATION DE M. SERGE HÉBERT**

#### **PAR LA COMMISSAIRE GALICHAN:**

690

Maintenant, monsieur le Président, il me fait plaisir de vous présenter monsieur Serge Hébert. Monsieur Hébert, de 1982 à 1990 a agi à titre de biologiste pour le compte entre autres du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

695

Depuis 1991, il est spécialiste en sciences de l'eau, et il est rattaché à la Direction des écosystèmes aquatiques du ministère de l'Environnement du Québec.

700

Il a réalisé plusieurs études, notamment sur la qualité de l'eau du Saint-Laurent et aussi sur des rivières importantes, dont la rivière Saguenay, la rivière Jacques-Cartier et la rivière Saint-Charles.

Ce matin, il va nous parler de l'évolution de la qualité des eaux du Saint-Laurent, de 1990 à 1997, en s'attardant spécifiquement aux paramètres dits conventionnels.

705

Je vous présente donc monsieur Serge Hébert.

#### **PAR M. SERGE HÉBERT:**

710

Alors bonjour. Alors je tiens à préciser d'abord que les paramètres conventionnels, quand on parle de paramètres conventionnels, ce sont les substances qu'on retrouve naturellement dans un cours d'eau, mais qui peuvent devenir problématiques à des concentrations trop élevées. Alors on parle ici de phosphore, d'azote, turbidité, matières en suspension et aussi de coliformes fécaux.

715

Donc d'abord, nous allons regarder un plan de la présentation, je vais vous dresser un bref aperçu de la méthodologie employée, pour en arriver au coeur du sujet, donc l'évolution de la qualité des eaux entre les années 90 et 97.

Par la suite, je vais vous dresser un portrait de la qualité actuelle à partir des données obtenues lors des étés 95 et 96.

720

Finalement, je vais essayer de tirer quelques grandes conclusions générales.

725 Pour ce qui est de l'échantillonnage, nous disposons de stations principales, qui sont actuellement au nombre de sept (7). Ce sont des stations qui sont échantillonnées sur une base annuelle, donc à partir de prises d'eau potable ou soit encore à partir de ponts ou de traversiers, comme à Sorel.

730 En 90, la fréquence d'échantillonnages était hebdomadaire; 91 à 95, elle est devenue bimensuelle, et depuis 96, cette fréquence est mensuelle.

735 Nous disposons également d'environ vingt-quatre (24), vingt-cinq (25) stations secondaires, qui sont échantillonnées mensuellement sur une base estivale. En 90-91, la période couverte était de juillet à octobre, et depuis 92, nous couvrons la période de mai à octobre.

740 On voit ici la localisation des stations d'échantillonnages présentes le long du fleuve, donc une première station en amont, à l'entrée du canal de Beauharnois, au barrage des Cèdres, c'est une station principale.

745 Une autre station ici, à la prise d'eau de LaSalle à Montréal, une autre station principale, donc échantillonnée à l'année.

750 Un transect de trois (3) stations échantillonnées en période libre de glace en amont des rejets de la Communauté urbaine de Montréal.

745 Ici, une station, c'est la prise d'eau de Varennes.

755 Deux (2) stations le long de l'île Sainte-Thérèse, en fait qui sont situées dans le panache de l'émissaire de la Communauté urbaine de Montréal.

760 Un transect à la hauteur de Repentigny, qui finalement intègre la qualité de l'eau en aval de Montréal, y compris la contribution de la rivière des Mille-Îles et des Prairies.

765 Un peu plus en aval, la prise d'eau de Contrecoeur.

755 Un transect ici, à la hauteur de la centrale thermique à Tracy, donc en amont de la région industrielle.

760 La prise d'eau de Berthierville, la traverse Sorel-Saint-Ignace, une station principale ici qui a été ouverte en 95.

765 Un transect en amont de Trois-Rivières et un autre à la hauteur du quai de Bécancour, en aval de la région de Trois-Rivières.

765 Un transect à la hauteur de Neuville.

La prise d'eau de Sainte-Foy, la prise d'eau de Lauzon, un transect dans le chenal des Grands Voiliers, et une station sous le pont de l'Île d'Orléans.

Alors ça constitue l'ossature de notre réseau de surveillance dans le fleuve.

770

Je vais passer très rapidement sur la méthodologie statistique utilisée. Alors nous avions affaire à deux (2) types de tendances dans nos séries de données, soit les tendances monotones où là, les changements dans les concentrations se font d'une façon graduelle dans le temps, ou encore des tendances par saut où on observe vraiment une brisure, un saut dans les données.

775

Alors selon le type de tendance auquel on avait affaire, et selon la présence d'autocorrélations dans les données, c'était toujours finalement le test statistique le plus approprié à la structure des données qui était utilisé. Alors je nommerai pas tous les tests utilisés, mais c'est vraiment ce qui était le plus adapté aux données qui était utilisé.

780

La première série chronologique analysée a été une série de débits calculés par Environnement Canada à la hauteur de Québec. Alors il y a une période, un trou dans les données, mais les analyses de séries chronologiques peuvent très bien faire avec des périodes de sans donnée comme ça.

785

Alors cette première série là, tous les tests statistiques ont été menés à un niveau de signification de cinq pour cent (5%). Alors malgré les fluctuations importantes entre les différentes années et malgré certains étés à faible hydraulité, il n'y avait aucune tendance significative dans les débits enregistrés à la hauteur de Québec.

790

On voit ici un tableau de l'analyse des tendances temporelles aux stations principales. En haut, le canal de Beauharnois, donc l'entrée du canal de Beauharnois, la prise d'eau de LaSalle, Varennes, Contrecoeur, Sainte-Foy et Lauzon. Et ici à gauche, les principaux paramètres pour lesquels nous avons constaté des tendances, l'azote total, le phosphore total, la conductivité, la turbidité, les matières en suspension et les coliformes fécaux.

795

Les flèches en blanc illustrent des tendances monotones, donc des changements graduels dans le temps. À gauche, on a l'estimé de la concentration au début de la période, à droite l'estimé de la concentration à la fin de la période, et ici nous avons les périodes couvertes par l'étude.

800

Certaines stations ont été fermées en 95, comme ici, la prise d'eau de Varennes.

805

Lorsque nous avons affaire à des tendances par saut, les tendances sont illustrées par des ombragés bleus. Là, on a carrément une cassure dans les données, et la date de la cassure apparaît ici en bleu.

Donc ce qu'on peut constater sommairement, en amont de la région de Montréal, donc dans la masse d'eau, les masses d'eaux vertes en provenance des Grands Lacs, on constate une

810 baisse des concentrations de phosphore, une baisse de la conductivité, de la turbidité et des matières en suspension. Liée à ça, une hausse de l'azote.

C'est en conformité avec ce qui a été observé à la sortie du lac Ontario, à l'Île Wolfe, par Environnement Canada.

815 Ce qui est mis en cause ici, c'est évidemment toutes les interventions d'assainissement réalisées dans le bassin des Grands Lacs, au niveau de l'assainissement urbain, et aussi de la réglementation sur les phosphates entre autres, qui a amené la baisse des concentrations des phosphores. Cette baisse de concentration de phosphores là, aussi, a entraîné une diminution de la production primaire dans les Grands Lacs, engendrant une diminution donc de la turbidité en aval et des matières en suspension.

820 Et l'azote étant moins sollicité à cause de la baisse de production primaire, on présume que la hausse de l'azote est due à cette baisse de production primaire, parce que l'utilisation d'engrais entre autres en Ontario et au Québec est restée stable au cours de cette période, et les 825 retombées atmosphériques également.

Maintenant, si on va dans le secteur en aval de Montréal, donc la station de Varennes est très peu affectée par les rejets de Montréal, de même que Contrecoeur, parce qu'elles sont situées sur la rive sud, mais les baisses importantes constatées au niveau du phosphore, de la turbidité, des MES et des coliformes fécaux résultent, en fait coïncident exactement avec la mise en eau de la station d'épuration de Longueuil, le Centre d'épuration des eaux de la rive sud, le CERS, en juillet 92. Donc toute l'interception des eaux usées, qui auparavant étaient déversées directement en rive, a permis d'obtenir ces gains-là.

830 835 Si on regarde dans la région de Québec, à la hauteur de la prise d'eau de Lauzon, on constate encore des tendances à la baisse par saut, donc une cassure bien nette dans les données en avril 92, ce qui correspond encore une fois à la date de mise en eau de la station d'épuration de la Communauté urbaine de Québec.

840 845 Pour illustrer une tendance monotone, on a ici une tendance à la hausse de l'azote à la prise d'eau de LaSalle, alors c'est un changement régulier dans le temps et une hausse assez régulière entre les années 90 et 97. Pour le phosphore total, une tendance à la baisse, donc un gain assez important, on est passé de concentrations de l'ordre de zéro virgule zéro vingt-sept (0,027) milligramme par litre à zéro virgule zéro seize (0,016), donc un gain, une baisse de près de cinquante pour cent (50%) des concentrations. Matières en suspension la même chose, une baisse de cinquante pour cent (50%) à la sortie du lac Saint-François.

850 Si on regarde maintenant en aval de Montréal, le long de la rive sud, à la prise d'eau de Contrecoeur, on a une belle illustration d'une tendance par saut. Alors une médiane de deux cent cinquante-huit (258) coliformes fécaux avant la mise en eau de la station de Longueuil, et une médiane de quarante et un (41) par la suite. Même type de tendance pour le phosphore total, on

855 passe de quarante-cinq (45) microgrammes par litre à vingt (20) microgrammes par litre. Et pour la turbidité également, on passe de cinq (5) unités de turbidité à trois point cinq (3,5), toujours à la prise d'eau de Contrecoeur.

860 Si on regarde dans la région de Québec, à la prise d'eau de Lauzon, alors là aussi, une tendance par saut. Il n'y a que deux (2) paliers bien significatifs dans l'analyse de nos données, donc cette section-là ici, avec une médiane de cent cinquante (151) coliformes fécaux par cent (100) millilitres, et soixante-neuf (69) par la suite.

865 Si on regarde attentivement les données, il y a quand même un troisième palier ici, qui correspond à la mise en eau de la station de Lévis-Pintendre, en 91, et l'autre gain pour cette période-là correspond à la mise en eau des deux (2) stations de la Communauté urbaine de Québec.

870 Donc ce type de tendance, pour les coliformes fécaux, se retrouve également pour le phosphore total et la turbidité. Alors le gain de turbidité à la prise d'eau est important, on parle de dix (10) unités à cinq (5) unités.

875 Ça engendre évidemment une diminution des coûts de traitement, lorsqu'on peut constater des phénomènes du genre à une prise d'eau.

880 Si on regarde maintenant ce qui se passe au niveau de nos stations secondaires, à l'aide de nos données estivales, dans la région de Montréal - ici, j'ai pas toutes les stations secondaires parce qu'il y en a beaucoup trop, mais si on regardait les tendances aux autres stations, il y a pas de tendance à la hausse sauf pour l'azote, toutes les autres tendances sont à la baisse, et c'est à peu près le portrait qu'on observe ailleurs aussi.

890 Ce qu'on peut constater par contre, c'est que le long de la rive sud, soit qu'on se situe à la hauteur de Boucherville mais du côté sud, ou à la hauteur de Repentigny, toujours côté sud, ou Tracy, les tendances observées le long de la rive sud sont des tendances par saut, avec toujours la date du saut correspondant à la mise en eau de la station d'épuration de Longueuil.

900 Ce qu'on observe le long de la rive nord, à la hauteur du Port de Montréal, ici par exemple, Boucherville nord, ou en aval des rejets de la CUM à la hauteur de Repentigny au centre et le long de la rive nord, ce sont des tendances à la baisse, mais ce sont des tendances monotones.

Alors la CUM, les eaux usées d'environ huit cent mille (800 000) personnes, ont été interceptées entre 90 et 95 d'une façon graduelle, alors c'est ce qui a entraîné l'amélioration graduelle de la qualité de l'eau en rive nord, comparativement à une amélioration par saut le long de la rive sud, dont ça s'est fait en bloc le long de la rive sud lorsque la station a été mise en eau, alors qu'il y a eu du raccordement graduel à la CUM.

On observe le même type de tendances, donc encore des tendances à la baisse importantes pour le phosphore, la turbidité, les coliformes fécaux, le long de la rive sud. Le long de

895 la rive nord, des baisses importantes, quoique si on regarde la contamination résiduelle, ici, à la hauteur du Port de Montréal, on est encore à des teneurs de l'ordre de cinq cents (500) coliformes fécaux par cent (100) millilitres. Ça, c'est en amont du rejet de la CUM, donc c'est essentiellement la résultante de débordements par temps de pluie, des choses comme ça. Mais ici, si on se situe en aval des rejets de la CUM et de l'émissaire, on a des décomptes de l'ordre de mille quatre cents-mille cinq cents (1400-1500) coliformes fécaux.

900  
905 Et ces deux (2) stations-là sont positionnées, malheureusement le panache se faufile entre ces deux (2) stations-là. Alors si on était carrément dans le panache, on aurait des teneurs de l'ordre de quarante-cinquante mille (40 000-50 000) coliformes fécaux par cent (100) millilitres.

910 Illustration ici d'une tendance à la baisse dans le Port de Montréal, donc le raccordement des huit cent mille (800 000) personnes dans le secteur sud et sud-ouest de Montréal, entre 90-95, a permis ce gain-là. Donc on est passé de l'ordre de cinq mille (5000) coliformes fécaux à cinq cents (500) coliformes fécaux.

915 Si on regarde maintenant en aval du lac Saint-Pierre la situation, donc aux stations qui ne sont pas directement sous influence donc d'un émissaire urbain, les tendances à la baisse constatées sont des tendances monotones, donc l'eau s'est mélangée, il y a eu de la dilution, donc ce qu'on observe, c'est pas des diminutions par saut mais des diminutions graduelles. Alors qu'à des stations comme à Bécancour nord, où là on est dans les eaux qui proviennent du secteur de Trois-Rivières, là il y a une tendance à la baisse par saut, et puis par contre selon le paramètre, la cassure dans les données ne se fait pas exactement au même moment.

920 La station d'épuration de Trois-Rivières a eu une longue histoire de mise en eau, avec interruption, etc., alors c'est pour ça que l'analyse statistique ne cible pas uniquement une date bien précise; mais ça correspond à la période de mise en eau quand même, qui s'est échelonnée sur un an pour la municipalité de Trois-Rivières.

925 Même chose lorsqu'on se situe près de grands centres urbains, les tendances à la baisse sont par saut, et on voit tout de suite la diminution des concentrations suite à la mise en opération de la station d'épuration.

930 Illustration ici de la diminution de la concentration de coliformes fécaux dans le chenal des Grands Voiliers. Donc on est passé de l'ordre de quatre cent quarante (440) coliformes fécaux, avant la mise en eau des deux (2) stations d'épuration de la CUQ, à une teneur médiane de l'ordre de cent soixante-seize (176) après la mise en eau.

935 Depuis 96, les performances des deux (2) stations, au niveau enlèvement des bactéries, se sont encore améliorées, et refaire une médiane pour les deux (2) derniers étés entraînerait sûrement une meilleure valeur que ça.

940 Maintenant, on va regarder la situation de la qualité de l'eau au cours des étés 95-96. C'est une information qui est synthétisée à l'aide d'un indice de qualité qui prend en compte une dizaine de paramètres, entre autres phosphore, azote, turbidité, chlorophylle A, pH, oxygène dissous, coliformes fécaux.

945 Et ça permet de classer la qualité de l'eau en cinq (5) grandes classes, donc en bleu une bonne qualité d'eau, en vert une qualité d'eau satisfaisante - habituellement les critères de qualité nous servent à délimiter la qualité satisfaisante de la qualité douteuse, alors c'est ça qui fait la marche - ensuite en jaune qualité douteuse, orange mauvaise, et rouge très mauvaise.

950 Donc si on regarde la situation en amont de la région de Montréal, une bonne qualité de l'eau ou une qualité satisfaisante dans ce secteur-ci, à cause du débit moins important, et on se situe beaucoup plus en rive ici que dans le canal de Beauharnois, et il y a quelques sources en amont. Mais c'est tout de même une qualité satisfaisante.

955 À la prise d'eau de LaSalle pour Montréal, une très bonne qualité d'eau, avec des teneurs en coliformes de l'ordre de dix (10) coliformes par cent (100) millilitres seulement.

960 Alors au niveau bactériologique, ce qui nous provient de l'amont, des Grands Lacs, est de très bonne qualité. Alors les problèmes bactériologiques sur le territoire québécois sont de notre responsabilité.

965 Ici, en amont des rejets de la Communauté urbaine de Montréal, en rive du côté sud, une qualité douteuse à cause d'une légère contamination bactériologique provenant probablement de débordements d'eaux usées par temps de pluie. Aussi, une sursaturation en oxygène dissout et la chlorophylle est un peu importante.

970 Donc c'est un secteur d'écoulement lent, on se situe entre les îles de Boucherville et la rive, donc en milieu un peu propice à l'eutrophisation, donc ça reflète un peu un problème d'eutrophisation à ce niveau-là.

975 Le long de la rive nord, une qualité douteuse à cause des débordements et d'une contamination bactériologique.

Les deux (2) stations situées dans l'émissaire de la Communauté urbaine de Montréal évidemment représentent une eau de très mauvaise qualité.

Ici, en rive sud, une eau de qualité satisfaisante, et la station centre et la station nord de qualité douteuse, mais comme j'ai mentionné tantôt, le panache se faufile entre les deux (2) stations.

Contrecoeur, prise d'eau de Contrecoeur, qualité satisfaisante.

980        À la hauteur de Tracy, ici, en rive sud, toujours qualité satisfaisante. Là, le panache a rattrapé notre station ici, donc très mauvaise qualité au centre du fleuve, mauvaise qualité le long de la rive nord.

985        La traverse Sorel-Saint-Ignace, très mauvaise qualité d'eau, on a des teneurs en coliformes fécaux qui dépassent encore six mille (6000) coliformes à l'entrée du lac Saint-Pierre. Alors les gens qui font de la moto marine ou des activités nautiques dans tout ce secteur-là, dans le centre du fleuve et le long de la rive nord, en fait ce serait pas à conseiller.

990        En amont de Trois-Rivières, toujours le long de la rive nord, toujours la trace de la contamination bactériologique issue de la région de Montréal, ici, avec des décomptes en coliformes de six (600) à sept cents (700) coliformes fécaux par cent (100) millilitres. Centre et sud, bonne qualité.

995        Et à la hauteur du quai de Bécancour, on perd la trace finalement de la contamination bactériologique issue de la région de Montréal, et on a une homogénéisation transversale des eaux.

1000        Un peu pour expliquer la contamination bactériologique dans le fleuve, on a ici les teneurs en coliformes fécaux à l'émissaire, donc ça c'est dans le tuyau à la sortie de la station d'épuration de la CUM, c'est des teneurs enregistrées lors de l'année 96, alors en hiver la station rejette environ trois cent mille (300 000) coliformes fécaux par cent (100) millilitres, mais en été, à cause de la température, et ce qui fait le bonheur je crois des bactéries dans les réseaux d'égout, on se retrouve à des rejets de l'ordre de cinq millions (5 M) de coliformes fécaux par cent (100) millilitres.

1010        Avec un débit de près de trente mètres cubes-seconde (30 m<sup>3</sup>/s), ça fait des charges au fleuve de neuf cent vingt milliards (920 MM) de coliformes fécaux par seconde. Alors on comprend que ça peut limiter la baignade sur une grande portion du fleuve.

1015        Finalement, les grandes conclusions, on peut voir qu'il y a eu des baisses significatives de la conductivité, du phosphore et de la turbidité dans les eaux vertes en provenance des Grands Lacs. Ce sont des tendances monotones, donc les changements se font graduellement.

1020        Au niveau de l'azote, on a constaté une hausse qui est probablement liée à une diminution de la production primaire dans les Grands Lacs.

1025        Pour ce qui est maintenant des eaux sous influence de rejets urbains, on a constaté une amélioration de la qualité bactériologique, une diminution de la turbidité aussi et du phosphore, suite aux interventions d'assainissement. Ces tendances-là sont des tendances par saut.

Mais la baignade et les activités nautiques sont cependant compromises sur une très grande partie du fleuve, à cause de l'absence de désinfection des eaux usées de la CUM et de la station d'épuration de Longueuil.

1025 Alors je vous remercie de votre attention.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Merci beaucoup, monsieur Hébert.

1030 Pendant les quelques secondes qu'il y a entre les deux (2) présentations, je ne sais plus combien de milliards de coliformes seront passés devant le pont Jacques-Cartier! Alors merci pour tous ces renseignements.

1035 \_\_\_\_\_

**PRÉSENTATION DE M. STÉPHANE GINGRAS**

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1040 Il me fait maintenant plaisir de présenter monsieur Stéphane Gingras, qui est géographe. Il est détenteur d'une maîtrise de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

1045 Depuis 1995, il agit à titre de vice-président du Réseau québécois des groupes écologistes et aussi, il est membre, depuis 95 également, du conseil d'administration de Stratégies Saint-Laurent, ainsi que du Réseau canadien de l'environnement.

1050 Pendant trois (3) ans, de 1989 à 1992, il a occupé diverses fonctions pour Greenpeace Canada, entre autres à titre de porte-parole francophone, et puis de 92 à 95, pour Greenpeace international, il fut entre autres responsable de la campagne contre le trafic international des déchets.

1055 Et il a participé à des tables de concertation fédérales sur la gestion des déchets dangereux.

Depuis 1995, on l'a mentionné tout à l'heure, il est coordonnateur régional Montréal et Québec de l'Union Saint-Laurent-Grands Lacs, et à ce titre, il participe entre autres à la concertation sur la gestion des substances toxiques.

1060 Dans son exposé, monsieur Gingras ce matin va traiter de la qualité des eaux du Saint-Laurent, lui aussi, mais il va nous parler des sources de pollution bactériologique, on vient d'en entendre parler un peu, mais aussi, dans son exposé, il abordera la question de la toxicité.

1065 Monsieur Gingras.

**PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

1070 Merci beaucoup de m'avoir invité. Peut-être certains sujets que je vais peut-être pas allé dans le détail comme je le pensais, parce qu'entre autres monsieur Hébert a touché un peu certaines des préoccupations.

1075 L'Union Saint-Laurent-Grands Lacs, l'organisme pour qui je travaille, est un organisme sans but lucratif, qui est financé par des fondations privées essentiellement, et qui oeuvre sur une base écosystémique, c'est-à-dire au niveau du bassin versant des Grands Lacs et du Saint-Laurent. On a un bureau à Buffalo et un à Montréal.

1080 Et on travaille sur trois (3) programmes: la protection de la biodiversité des habitats, la gestion de l'eau dans le bassin versant et les substances toxiques. Et je suis responsable du dossier toxique, donc c'est dans ce cadre-là que je vais intervenir, étant donné que c'est un peu mon champ d'expertise.

1085 Alors ma présentation va porter sur les sources de pollution du Saint-Laurent. J'ai marqué en sous-titre "Quand nos gouvernements se veulent rassurants", c'est que je voudrais partager avec vous une peur, c'est-à-dire que ces jours-ci ou depuis quelques années, on entend souvent un discours où le fleuve Saint-Laurent, la qualité de l'eau s'est améliorée, c'est vrai, mais je pense que c'est quand même un peu dangereux, parce qu'à ce point-ci dans le temps, je pense qu'il est essentiel de continuer les efforts, et en tenant ce discours-là, on pourrait peut-être justifier les coupures dans des programmes qui sont dirigés pour la protection et la conservation du Saint-Laurent.

1090 C'est juste un commentaire éditorial, mais j'avais envie de le faire!

1095 Je vais commencer par vous parler des industries. Malheureusement, pour les gens du public, je n'avais pas d'acétate avec notre carte qu'on a faite sur les sources de pollution industrielle, j'en ai remis des copies aux commissaires et les gens, si vous voulez, après la présentation, il y en a une copie à l'arrière de la salle.

1100 Alors c'est une carte que nous avons faite. La particularité de cette carte-là, c'est que c'est une carte qui regroupe l'inventaire national des rejets polluants, fédéral, du Canada, et l'inventaire national des rejets polluants des États-Unis, dans une même banque de données que nous avons regroupées ensemble. Et ce que vous pouvez voir, c'est des points qui correspondent à des sources de rejets toxiques de diverses industries autour des Grands Lacs et du Saint-Laurent; et ça vous donne une bonne idée du travail qui reste à faire au niveau de la pollution industrielle.

1105 Si on prend le petit encart de Montréal, vous allez voir que derrière, il y a une carte plus grande pour la ville de Montréal, qui vous permettra d'identifier certaines industries et certains

rejets toxiques de certaines industries dans la région de Montréal. Mais disons que cette carte-là nous permet vraiment d'avoir une idée de la distribution spatiale des sources de pollution toxique autour des Grands Lacs, toutes substances toxiques confondues.

1110

Bon, il faut nuancer un peu, parce que certaines substances ont différents effets, différents impacts, mais disons que c'est toutes substances toxiques confondues.

1115

Il y a un petit commentaire sur cette carte-là, qui est intéressant, qui nous dit essentiellement que les données produites par l'industrie pour l'inventaire national des rejets polluants ne pourraient constituer qu'à peine dix (10%) à quinze pour cent (15%) des sources réelles de pollution.

1120

Parce que vous savez que l'inventaire national des rejets polluants du Canada, par exemple, les industries ne doivent pas soumettre de données si elles ont pas dix (10) employés ou si elles n'utilisent pas dix (10) tonnes de la substance toxique en question. Et donc, ce seuil-là fait en sorte que plusieurs industries ne rapportent pas leurs rejets à l'environnement, en vertu de cet inventaire-là.

1125

Donc ça, c'est pour les rejets industriels, et donc je reviendrai plus tard peut-être sur des aspects au niveau des solutions pour les rejets industriels.

1130

En deuxième, j'aimerais aborder la question des sources de pollution agricole. Alors la pollution agricole au Québec est importante, d'ailleurs j'aurais peut-être une question à monsieur Hébert pendant la discussion sur l'apport bactériologique au niveau de l'épandage des fumiers entre autres, pour les affluents du Saint-Laurent.

1135

Mais on assiste à un phénomène de surfertilisation des sols agricoles, avec des fumiers et des engrains chimiques et donc, une contamination bactériologique de plusieurs affluents du Saint-Laurent, et également à cause de la transformation, je vais y venir par la suite, de l'agriculture au Québec, on a une intensification de l'utilisation des pesticides et donc, la contamination toxique des eaux de surface toujours.

1140

Bon, selon certaines études, la pollution agricole est en hausse au Québec, je l'ai dit. Les impacts sur les cours d'eau et la santé publique sont de plusieurs ordres, on a une augmentation de la contamination bactériologique de l'eau potable, certains puits en région rurale, certaines rivières.

1145

On a une augmentation d'eutrophisation, et puis on a le développement de maladies chroniques chez l'humain et la faune; entre autres, il y a certaines études qui ont été faites par les départements de santé publique du Québec qui montrent un lien entre l'épandage de l'atrazine, qui est un pesticide utilisé dans la culture du maïs, et les taux de cancers plus élevés chez certains fermiers.

1150 Qu'est-ce qui se passe au niveau de l'agriculture au Québec, eh bien, c'est un peu le portrait actuel, c'est-à-dire qu'on est passé, en 51, de cent trente-quatre mille (134 000) fermes à trente-six mille (36 000) fermes, aujourd'hui au Québec.

1155 On a eu une augmentation de quatre cents pour cent (400%) des superficies cultivées au détriment du pâturage et donc, on a eu une augmentation nécessaire des fertilisants et des pesticides. Ce qui a aussi entraîné une augmentation des taux de maladies infectieuses chez les populations rurales, et une certaine augmentation au niveau des cancers, comme je l'ai mentionné.

1160 Au niveau bactériologique, on l'a mentionné, dans plusieurs régions, dans plusieurs affluents du Saint-Laurent, on a des risques réels au niveau épidémique, à cause de la présence de bactéries dans l'eau potable.

1165 On a également des problèmes liés à la baignade, qui ont été mentionnés par monsieur Hébert, dans le sens où la baignade est encore impossible dans plusieurs rivières du Québec et dans plusieurs endroits dans le Saint-Laurent, étant donné la présence de coliformes fécaux. Qui proviennent de l'agriculture en partie, mais aussi des stations d'épuration, comme ça a été déjà mentionné.

1170 Ce qui m'amène à aborder mon troisième sujet, les stations d'épuration. Bon, on a investi, comme on l'a dit, beaucoup d'argent dans l'épuration des eaux usées municipales, j'ai mis un autre petit commentaire éditorial où mes bons amis de la Communauté urbaine de Montréal paient, par leur professionnalisme, dans le sens où c'est la seule station d'épuration qui fait un suivi sérieux de la contribution des substances toxiques dans le réseau d'égout, et à l'entrée de la station et à la sortie. Parce que dans les autres stations d'épuration au Québec, on n'a pas du tout ce suivi-là.

1175 1180 Et d'ailleurs, c'est un blâme que je jetterais au gouvernement du Québec, par rapport au suivi des stations d'épuration des eaux usées au Québec. C'est très important de comprendre que lorsqu'on installe un système d'égout, naturellement les industries vont déverser leurs rejets liquides dans les égouts, et conséquemment, les usines d'épuration n'ont jamais été conçues pour traiter les rejets industriels, et conséquemment, il y a une pollution qui est générée par ces pratiques-là.

1185 Si on regarde ça de plus près, le cas de la CUM, je vous présente le cas de la CUM mais comme je vous l'ai dit, on pourrait regarder n'importe quelle station d'épuration au Québec, on a une augmentation des volumes pompés, c'est-à-dire qu'on a établi finalement le réseau collecteur complet sur l'île de Montréal en 94-95, et on voit que les volumes pompés dans le collecteur sud ont augmenté conséquemment, et puis là on est à la capacité maximale de collection des égouts à Montréal.

1190 Ce que ça donne au niveau de l'enlèvement des substances toxiques, par l'épuration des eaux usées traditionnelles ou le traitement qu'on appelle primaire, on a un pourcentage d'enlèvement pour certains composés toxiques, vous voyez que la CUM quand même exerce un

suivi important, on a un pourcentage d'enlèvement, pour certains composés, qui avoisine soixante-quinze pour cent (75%); mais pour d'autres composés, on voit que c'est plus ou moins efficace.

1195 Le nickel, le zinc, le cadmium, on tourne autour de cinquante pour cent (50%) au niveau de l'enlèvement de ces composés-là dans les égouts de la municipalité ou de l'île de Montréal.

1200 Mais ce que ça donne au fleuve, au niveau du bilan massique, ce que ça donne, qu'est-ce qui résulte, parce que c'est ce qui m'intéresse essentiellement, qu'est-ce qui résulte à la fin de la journée, qu'est-ce qui va dans le fleuve Saint-Laurent finalement.

1205 Et on voit qu'on a des quantités assez énormes de polluants toxiques qui se retrouvent au fleuve. On parle de huit (8) tonnes de chrome, vingt-six (26) tonnes de cuivre - je donne quelques chiffres - quatre (4) tonnes de plomb. C'est énorme.

1210 Ça, on retrouve ça encore comme pollution dans le Saint-Laurent, à partir de la Communauté urbaine de Montréal; et ça, c'est malgré une performance de la station qui est une des plus performantes en Amérique du Nord.

1215 Qui contribue à la pollution du fleuve, pollution toxique du fleuve à travers la station d'épuration, je vous ai mis une petite liste non exhaustive, que nous avons dressée à partir, encore une fois, de l'inventaire national des rejets polluants. Donc vous avez une série d'entreprises ici, qui rejettent à l'égout et donc qui polluent le Saint-Laurent. Encore la suite de la liste, vous allez les avoir.

1220 Ce que ça donne au niveau toxicologique dans le fleuve, c'est qu'on assiste à un phénomène où - bon, l'indice Chimiotox, c'est Environnement Canada qui a développé ça, c'est un indice qui permet de donner un certain poids, une certaine valeur toxicologique à des substances toxiques.

1225 1230 Alors nous, ce que l'on a fait, on a calculé l'indice Chimiotox pour la station d'épuration de la CUM, en comparaison avec les cinquante (50) usines du Plan d'action Saint-Laurent.

Alors vous voyez que le CUM se retrouve dans les premiers, au niveau de l'indice Chimiotox, et donc l'effluent de la station d'épuration est devenu une source majeure de pollution toxique dans le Saint-Laurent.

Bon, au niveau bactériologique, on a abordé ça un petit peu, monsieur Hébert l'a abordé, mais ce qu'il est intéressant de voir aussi, c'est une étude qui a été réalisée par l'Institut Armand-Frappier, au niveau de l'usine d'épuration de la CUM, sur la capacité d'enlèvement de certains virus, certaines bactéries par la station d'épuration.

Vous voyez que la capacité est plus ou moins efficace, vis-à-vis certains virus. Vous avez l'affluent, c'est-à-dire à l'entrée de la station, les mesures qui ont été faites pour certains virus, le

1235 nombre de coliformes fécaux; vous avez l'effluent et donc, vous avez le taux d'enlèvement, la réduction à la dernière colonne.

Donc on voit qu'il y a quand même encore une problématique au niveau des virus, des bactéries, mais je pense que ça avait déjà été souligné.

1240 Un autre apport au niveau des substances toxiques dans le Saint-Laurent, ce sont les retombées atmosphériques, la pollution qui nous vient du sud de chez nous, soit des États-Unis, soit même encore du Mexique.

1245 Alors ce qui se passe, c'est qu'on a certains composés toxiques qui sont extrêmement persistants dans l'environnement, et qui font un peu ce qu'on appelle, nous, la sauterelle, c'est-à-dire que ces composés-là vont s'évaporer dans l'atmosphère, voyager et retomber avec la pluie, et donc on a certaines stations, Environnement Canada a trois (3) stations le long du Saint-Laurent pour faire un suivi de retombées atmosphériques des polluants toxiques dans le Saint-Laurent.

1250 Alors ces polluants-là sont les BPC, qu'on connaît tous, l'hexachlorobenzène, qui est un sous-produit de la combustion, le chlordane, le lindane qui sont des pesticides, bon, il y en a une liste qui sont suivis par Environnement Canada.

1255 Ce que ça donne, quelques données par rapport à ça, encore une fois publiées par Environnement Canada, on voit par exemple que l'hexachlorobenzène, il y a les trois (3) stations en différentes couleurs, on voit les concentrations qui retombent dans le Saint-Laurent ou dans la vallée du Saint-Laurent. Vous avez la série des produits.

Donc c'est une autre source de pollution pour laquelle il faut exercer un suivi.

Bon, ce que ça donne au niveau de la qualité des eaux du Saint-Laurent, ici vous avez la qualité des eaux pour la consommation humaine directe par rapport aux substances inorganiques comme celles qui sont énumérées dans le tableau du bas.

1265 C'est un indice de dépassement, je pense, qui a été développé par Environnement Canada et Environnement Québec, vous avez certains dépassements vis-à-vis différentes rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent, donc ça vous donne une idée. Ça, c'est pour les substances inorganiques, pour la consommation humaine encore une fois.

1270 Pour ce qui est de la qualité de la vie aquatique, on a aussi certains dépassements vis-à-vis les critères qui sont établis ici, pour les substances organiques dans ce cas-ci, qui sont principalement, dans ce cas-ci, des pesticides. Ça, c'est pour la qualité de la vie aquatique.

Par rapport aux substances inorganiques, c'est la même chose, on a aussi des dépassements par rapport aux critères qui ont été établis vis-à-vis de la vie aquatique, pour les composés toxiques qui sont énumérés là.

1280 Je passe très rapidement, là. Par rapport à la contamination toxique du Saint-Laurent, malheureusement on est encore, je dirais, à travailler à l'évaluation des effets, monsieur Burton l'a mentionné un peu, les effets de certaines substances toxiques sur l'environnement, sur l'écosystème du Saint-Laurent, comment cette dynamique-là s'installe.

1285 Et donc, les critiques que j'apporterai par rapport à ça sont les suivantes, c'est qu'on tient pas compte des effets de seuils, certaines substances auront pas d'effet à certaines concentrations jusqu'à l'atteinte d'un certain seuil; on tient pas compte non plus des effets combinés, comme il y a plusieurs substances toxiques dans cet écosystème-là, c'est difficile de prévoir les effets combinés de la présence de plusieurs substances.

1290 Il y a aussi les imposteurs endocriniens, qui sont des substances pour lesquelles on a découvert, depuis les dix (10) dernières années, des effets au niveau du système endocrinien humain, mais chez les mammifères en général, où on a inhibition ou stimulation de la production d'hormones par ces substances-là.

1295 Également, les critères, les persistances de bioaccumulation, les problèmes liés à ces phénomènes-là vis-à-vis certaines substances toxiques; comme je l'ai mentionné, les effets sauterelles.

1300 Bon, ce que ça donne au niveau de la santé humaine, je vous cite juste un document de l'Association internationale de recherche des Grands Lacs. Bon, les populations à risque au niveau de la contamination sont les gens qui mangent et qui consomment du poisson du Saint-Laurent et des Grands Lacs sur une base régulière.

1305 Malheureusement, par exemple si on prend dans la région de Montréal, il y a des gens qui vont pêcher, comme c'est des gens qui ont pas des revenus très élevés, qui vont pêcher sur une base régulière pour leur subsistance, et donc ces personnes-là sont exposées à des concentrations de substances toxiques qui sont importantes.

1310 Bon, qu'est-ce qu'on fait par rapport à ça, rapidement, ou peut-être en conclusion, l'état du malade est stabilisé, le Saint-Laurent, l'état de l'eau du Saint-Laurent s'est amélioré depuis les années soixante-dix en ce qui a trait aux polluants conventionnels; comme on l'a vu, monsieur Hébert en a parlé.

1315 La contamination bactériologique demeure une préoccupation. La contamination toxique demeure une préoccupation également pour nous.

Et donc, il y a encore beaucoup de travail à faire.

En guise de conclusion, au niveau de la pollution toxique, j'aimerais juste vous montrer mon graphique préféré. Alors nous, à notre avis, ce qu'il faut faire, c'est continuer à travailler au niveau

1320 de la prévention de la pollution, au niveau des technologies propres, pour réduire la contribution des industries entre autres à la pollution toxique et donc, passer d'un système où on avait dans les années soixante-dix la dilution, là on est un peu dans les années quatre-vingt-quatre-vingt-dix dans le bout de tuyau, c'est-à-dire qu'on a beaucoup d'ingénieurs qui mettent des beaux filtres, qui font que soit on se retrouve avec des déchets dangereux à gérer ou en tout cas, un transfert de la pollution d'un média vers un autre, soit de l'air vers l'eau ou de l'eau vers le solide.

1325  
1330 Et donc nous, ce qu'on préconise, c'est de s'en aller vers des technologies propres, vers la prévention de la pollution, et puis vers des produits aussi, la conceptualisation des produits en fonction d'éliminer les substances toxiques. Et donc de réduire la pollution toxique du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Je vous remercie beaucoup.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1335 Merci beaucoup, monsieur Gingras.

1340 Pendant la pause qui va suivre dans quelques instants, nous aurons à nous poser la question suivante, la question existentielle suivante: comment un géographe peut-il en arriver à être autant impressionné par les sauts et les sauterelles!

Alors nous nous retrouvons à dix heures cinquante (10 h 50), entre-temps il y aura une pause santé.

1345 Après quoi, comme vous l'a indiqué le président de la Commission tout à l'heure, les commissaires vont poser des questions jusqu'à l'heure du midi, aux quatre (4) panelistes.

À tantôt!

1350  
\_\_\_\_\_  
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES  
\_\_\_\_\_

**REPRISE DE LA SÉANCE**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS DE LA COMMISSION**

1355

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Nous allons donc reprendre nos travaux!

1360

Permettez, monsieur le Président, que je lance la première question à nos panelistes.

Messieurs, malgré les efforts de plusieurs d'entre vous, je demeure extrêmement inquiète sur la qualité des eaux du Saint-Laurent.

1365

D'une part, un élément qui n'a pas été spécifiquement abordé par vous, évidemment sans doute à cause de la meneuse de jeu qui vous faisait signe que vous n'aviez pas beaucoup de temps à votre disposition, et c'est la navigation sur le fleuve Saint-Laurent, les conséquences de cette navigation de transatlantiques, de marine marchande et aussi de paquebots maintenant qui de plus en plus atteignent les ports de Québec et de Montréal dans certains cas, et tenant compte aussi non seulement de l'effet de leur passage mais aussi des matières dangereuses que ces bateaux transportent.

1370

L'autre préoccupation, qui est beaucoup plus importante, c'est les statistiques et les données plus récentes, tant au niveau bactériologique qu'au niveau toxique. Monsieur Hébert, vous avez semblé nous donner des résultats relativement récents, mais je continue à demeurer sceptique sur cette assurance que vous semblez nous donner en disant, bon, c'est pas si mal, il y a encore amélioration mais c'est pas si mal.

1375

Alors j'aimerais vous entendre, chacun d'entre vous, là-dessus et peut-être, si vous avez le temps, je vais vous le laisser un peu, d'aborder toute la question des virus qui, particulièrement en hiver, continuent de se promener dans l'eau et dans tous les panaches qu'on peut trouver dans le fleuve Saint-Laurent.

1380

Alors lequel de vous veut tirer le premier? Monsieur Burton, ça va? Monsieur Gingras?

1385

Alors monsieur Burton.

**PAR M. JEAN BURTON:**

1390

Au risque de vous décevoir, j'aborderai pas la question des virus, j'y connais strictement rien. J'imagine qu'au moment de la session, je pense que c'est le 15, le 15 juin qu'il y a un truc sur la santé, il y a un thème sur la santé, vous pourrez aller à fond sur cette question-là, je m'en sens vraiment incapable.

1395        Pour ce qui est des données sur les toxiques, j'avais, dans la présentation, une approche qui est celle d'un bilan massique, donc on a essayé d'évaluer ce qui entre des Grands Lacs et de l'Outaouais par rapport à ce qui sort à Québec, et sans aller dans le détail, les constats qu'on peut faire, c'est qu'actuellement dans l'eau notamment, les niveaux de contamination sont tels qu'on est obligé de développer des méthodologies particulières pour arriver à les identifier. On est à une  
1400        demi-cuillère à thé par deux mille (2000) piscines olympiques, comme un niveau de concentration.

1405        Donc oui, il y a encore des substances toxiques dans l'eau, et ce qui nous préoccupe encore, c'est ce que j'avais appelé tout à l'heure les effets cachés de la pollution, c'est-à-dire que localement, il y a toujours des sources qui peuvent avoir des effets visibles et mesurables à l'effluent de certaines industries ou à l'effluent des usines de traitement municipal, mais de façon générale, quand on parle de pollution toxique maintenant dans le Saint-Laurent, on s'intéresse à des phénomènes beaucoup plus discrets, beaucoup plus long terme, ce qu'on appelle les effets cachés de la pollution.

1410        Et monsieur Gingras y a fait allusion aussi, on commence à devoir maintenant s'intéresser à des effets de l'exposition chronique, donc à long terme, à de très faibles concentrations dans le milieu, et voir si cette exposition-là peut avoir des effets sur l'être vivant, soit sur son système immunitaire ou sur son système reproducteur.

1415        Et c'est là où on en est actuellement, en termes toxiques. Personne ne nie qu'il existe des risques, cependant la science ne nous permet pas d'être très catégorique en termes de danger réel pour certaines populations, qu'elles soient animales ou humaines.

1420        Mais il reste donc des risques toxiques, et vous avez raison de demeurer inquiète.  
Cependant, il faut pas oublier qu'il y a eu d'énormes progrès qui ont été faits, en termes de réduction des charges toxiques, au cours des années.

1425        Ce qui nous reste maintenant comme héritage va nécessiter des approches beaucoup plus fines, beaucoup plus détaillées, parce qu'on ne fait plus affaire, comme autrefois, à des mortalités massives de poissons en rive, donc on a dépassé cette étape-là.

1430        Je laisserai monsieur Hébert parler de la bactériologie, parce qu'il avait énormément d'informations là-dessus.

1435        Pour ce qui est de la navigation, je pense que c'est un sujet qui est important. Le Saint-Laurent sert de voie navigable depuis fort longtemps, on sait par ailleurs que les dimensions mêmes du chenal de navigation qui amène les navires jusqu'à Montréal n'ont cessé de croître au cours des années.

1440        Donc le profil de ce chenal est de plus en plus important, et plusieurs questions sont soulevées à l'occasion de cette activité humaine, les effets mêmes du chenal de navigation qui

1440 canalise une bonne partie de l'écoulement des eaux les plus propres, donc des eaux des Grands Lacs, qui canalise cette eau presque sans lui permettre de diluer le reste en rive, et qui sert aussi de barrière à certains endroits aux déplacements de populations de poissons, parce qu'on a vraiment un canal dans un fleuve.

1445 Donc c'est une conséquence, c'est une activité dont les conséquences n'ont pas vraiment été évaluées de façon détaillée, mais c'est une réalité. L'écoulement du Saint-Laurent se fait en grande majorité par la voie de navigation.

1450 Il y a des effets qui sont associés à la navigation en termes de passage des navires. Il y a dans cette salle des personnes-ressources qui pourront vous expliquer au besoin plus en détail les éléments reliés à l'érosion par exemple et dans quel tronçon du Saint-Laurent le passage des navires a des conséquences plus importantes, si vous souhaitez approfondir plus en détail.

1455 Mais on disait tout à l'heure qu'il y avait environ vingt-cinq pour cent (25%) des rives qui étaient érodées, et le tronçon qui est le plus vulnérable, c'est celui qui se situe entre Montréal et le lac Saint-Pierre, parce que le chenal de navigation est situé à proximité des rives, à moins de six cents (600) mètres des rives.

1460 Et là encore, je pense que les éléments de solutions sont là, que ce soit des éléments associés à la vitesse de déplacement des navires ou même à leur forme. On m'explique maintenant, la forme même des navires fait en sorte qu'ils génèrent moins de batillage qu'autrefois. Donc il y a des éléments très techniques qui pourraient être apportés.

1465 Quant au transport des matières dangereuses, effectivement il y a sur Saint-Laurent du transport en vrac de certaines substances considérées comme dangereuses. Il y a aussi, associées à ça, des mesures d'urgence, il y a des plans de contingence, et sans en savoir les détails, il me semble qu'on a, sans être à l'abri totalement d'accidents, qu'on a mis en place un certain nombre de mesures qui nous permettraient au moins de réagir, sinon toujours de prévoir.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1470 Monsieur Gingras, vous avez levé la main, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1475 Excusez-moi, si vous permettez, juste sur la question de la navigation, j'aurais une sous-question à poser à monsieur Burton.

Vous avez mentionné, monsieur Burton, que le Saint-Laurent transportait peu de sédiments, et qu'il y avait peu de zones d'accumulation permanente. Et vous venez de mentionner également que la zone peut-être la plus fragile du point de vue du sédiment ou de la qualité du

1480 fleuve est entre Montréal et le lac Saint-Pierre, je pense que c'est à peu près l'exemple que vous avez donné.

1485 Quel est l'effet, d'un point de vue biophysique, des activités de dragage, par exemple le projet de dragage sélectif des hauts fonds de la voie navigable du Saint-Laurent, entre Montréal et Cap-à-la-Roche?

1490 Si je comprends bien, il y a peu de circulation de sédiments, mais par ailleurs c'est dans une zone très fragile. Et qu'est-ce qui arrive avec les sédiments qui sont déplacés, comment leur remise en circulation dans le Saint-Laurent, comment ça s'effectue, quelle est la mécanique.

1495 Pouvez-vous nous expliquer ça un petit peu, parce que ce projet, je pense, a été autorisé par la ministre de l'Environnement du Canada.

**PAR M. JEAN BURTON:**

1500 On peut faire deux (2) choses, et je pense que je vais vous suggérer qu'on puisse faire les deux (2).

1505 Sur la première partie, le fait qu'il y ait peu de sédiments transportés dans le Saint-Laurent, c'est un fait, ça arrive à deux (2) milligrammes par litre à Cornwall et ça sort à quinze (15) milligrammes par litre. Donc six millions (6 M) de tonnes, c'est vraiment négligeable. Il y a peu, c'est un fleuve qui transporte peu de sédiments.

1510 Les zones de sédimentation, on a vu l'exemple du lac Saint-François, sont limitées à certaines parties des lacs, selon les lacs, six (6%) à huit (8%), à dix pour cent (10%) seulement des superficies de ces lacs reçoivent des sédiments de façon permanente. Le reste est emporté soit par la crue printanière ou par les tempêtes d'automne, qui emportent aussi les herbiers et avec eux les sédiments qui se sont accumulés durant l'été.

1515 Donc on peut dire que le Saint-Laurent, en termes de sa dynamique sédimentaire, est un fleuve qui n'accumule pas de sédiments ou très peu de sédiments, et dans des zones bien localisées, qui sont associées à ces lacs fluviaux où l'écoulement est beaucoup plus lent.

1520 Donc en termes du système, c'est l'information que je pourrais vous donner, il y a peu de zones d'accumulation donc dans ce fleuve.

Pour ce qui est des effets du dragage, spécifiquement du projet, je suggérerais que je puisse faire appel à la personne qui connaît très bien le dossier pour pouvoir répondre à monsieur Gingras, parce que vraiment, j'ai pas le détail de ce projet en tête.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1525 Bon, d'accord. Je ne sais pas si ça causera des problèmes d'éclairage pour la technique ou - peut-être, oui, merci beaucoup monsieur le Président de cette merveilleuse suggestion, vous faites allusion à monsieur Larochele peut-être?

**PAR M. JEAN BURTON:**

1530 Non, monsieur Bouchard.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1535 Alors monsieur Bouchard, si vous voulez bien vous joindre à la table des panelistes, s'il vous plaît.

Après quoi, monsieur Gingras, vous aurez votre tour!

1540 Alors est-ce qu'on peut vous demander de vous identifier et donner votre titre aussi.

**PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

1545 Oui, bonjour, bonne journée. Je pensais pas venir ici en avant aujourd'hui. Donc mon nom est Gervais Bouchard, Pêches et Océans, principalement de la Garde côtière.

Je suis surintendant des installations, principalement de l'ingénierie et la conformité environnementale; et impliqué aussi dans les évaluations de demandes de promoteurs pour certains projets qui touchent le fleuve, principalement comme le dragage.

1550 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Alors sur cette question soulevée par le commissaire, monsieur Camille Genest, pourriez-vous répéter monsieur Genest, je pense que ce que vous vouliez savoir traitait surtout des questions de dragage, c'était cette portion-là?

1555 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Ce que je voulais, c'est que vous nous expliquez un peu de façon technique et scientifique l'effet du dragage, la circulation des sédiments dans le Saint-Laurent, par exemple par rapport au projet de dragage sélectif des hauts fonds.

Et une question secondaire, est-ce que d'autres solutions possibles ont été envisagées comme alternatives à ce dragage-là, par exemple l'utilisation de ports comme ceux de Québec et Trois-Rivières plutôt que celui de Montréal.

1565 **PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

Monsieur le Commissaire, vous avez plusieurs questions à l'intérieur de votre interrogation.

1570 Premièrement, j'aimerais préciser que je ne suis pas un spécialiste dans les questions d'érosion et sédimentation.

Au niveau de Pêches et Océans, nous évaluons les projets, principalement qui touchent la voie navigable dans le cas du dragage sélectif, de promoteurs, que les promoteurs, dans ce cas-ci le Port de Montréal, ont réalisé une évaluation environnementale.

1575 Il y a d'autres spécialistes, je crois ici, au niveau d'Environnement Canada, qui sont plus spécialisés en question de transport sédimentaire, que je le suis.

1580 Au niveau de l'évaluation du projet de dragage sélectif, je vais vous expliquer un peu le processus qui a été suivi. Le promoteur, dans ce cas-ci est le Port de Montréal, a fourni, demandé à Pêches et Océans des autorisations pour procéder à un dragage sélectif des hauts fonds, entre Montréal et Cap-à-la-Roche. En ce faisant, il est assujetti à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, et il doit soumettre une évaluation environnementale. Ce que le promoteur a fait dans ce cas-ci.

1585 L'évaluation environnementale, nous la considérons quand même comme une évaluation très exhaustive des questions de dragage sélectif des hauts fonds, au niveau du Saint-Laurent.

1590 Pour répondre à votre deuxième question, au niveau des alternatives, il y en a pas d'autres alternatives qui ont été examinées. Ce n'est pas, aussi, du mandat du ministère d'examiner ces alternatives. Le promoteur, dans ce cas-ci, voulait accéder au Port de Montréal avec une profondeur d'eau de trente-sept (37) pieds disponibles.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1595 Et est-ce que dans les directives que vous donnez aux promoteurs pour l'étude d'impact, il y a pas l'examen de certaines alternatives qui pourraient être indiquées?

**PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

1600 Non. Nous ne soumettons pas aux promoteurs des alternatives sur le commerce, sur la question commerciale.

1605 Nous pouvons soumettre des alternatives sur certaines problématiques ou questions qui ont été soulevées lors de l'étude environnementale.

Dans ce cas-ci, le promoteur a soumis son étude environnementale et par la suite, nous avons soumis en consultation publique les résultats de l'étude environnementale qui étaient

1610 disponibles. Il y a environ deux cents (200) organismes, gouvernementaux et aussi groupes environnementaux, et le public en général, qui ont fait des commentaires.

1615 Par la suite, le ministère a tenu, a formé un comité ministériel, interministériel pour évaluer les commentaires des divers organismes. Et par la suite, a demandé au promoteur de fournir un addenda à son étude environnementale qui prenait en considération les préoccupations qui avaient été soulevées.

1620 Par la suite, le promoteur s'est vu octroyer les permis, les permis nécessaires pour procéder aux travaux qui ont débuté l'année dernière, et qui vont se continuer cette année.

1625 Peut-être une question qui a été soulevée tout à l'heure, que j'aimerais apporter un point, au niveau de la stabilité des sédiments. Le projet de dragage sélectif comporte environ deux cent vingt mille (220 000) mètres cubes qui vont être touchés au niveau du projet. Ici, on parle vraiment d'écrêter les hauts fonds. On parle d'environ, c'est deux pour cent (2%) de la superficie de la voie navigable, ce n'est quand même pas majeur au niveau de la superficie.

1630 Et tous les sédiments qui sont mettons enlevés du fond du fleuve sont déposés dans les sites qui ont été analysés par le promoteur, qui sont disponibles, les résultats sont disponibles dans les études, qui sont considérés comme stables.

1635 Et aussi, selon une exigence de Pêches et Océans, le promoteur se doit de faire un suivi environnemental de ses sites, dont une des composantes suivies est vraiment la stabilité des sites.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1640 Est-ce que c'est vrai que l'écrêtage des hauts fonds va donner accès, au Port de Montréal, à des navires à plus fort tonnage que ceux qui circulent actuellement?

**PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

1645 Cette question-là relève plus du domaine de disponibilité des navires et du marché en tant que tel. La meilleure personne pour répondre à cette question, ce serait vraiment les personnes du Port de Montréal.

1650 Ce que je peux quand même confirmer, dans la justification du projet, c'était pour permettre l'accès des navires actuels. C'est question d'optimiser ce qu'on appelle, nous autres, la colonne d'eau.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1650

Et est-ce que cet écrêtage peut permettre l'accélération, c'est-à-dire la circulation à des vitesses plus grandes des navires actuels sur le Saint-Laurent?

**PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

1655

Monsieur le Commissaire, il n'y a pas de relation directe entre la question de profondeur et de la vitesse des navires. La vitesse des navires, qui peut avoir un certain impact sur l'érosion à certains endroits sur le fleuve, et ici il y a des spécialistes vraiment qui peuvent spécifier les endroits exacts, il n'y a pas de relation directe.

1660

Donc la vitesse n'est pas assujettie par une réglementation, mais la Garde côtière émet, dans certaines périodes de l'année, des avis à la navigation pour limiter la vitesse des navires à certains endroits sur le fleuve; et puis lors de certaines périodes, pour éviter justement ou minimiser les impacts d'érosion.

1665

Mais il n'y a pas de réglementation là-dessus.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1670

Merci monsieur Bouchard.

Monsieur Gingras, vous aviez l'intention de répondre à mes inquiétudes, alors c'est à votre tour.

1675

**PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

1680

Dans un premier temps, puisqu'on a abordé le dossier de la navigation, j'aimerais peut-être intervenir sur ça, parce que mon organisme, avons participé au processus complet de consultation qui a duré environ deux ans et demi (2 ½), en fait j'appellerais pas ça une consultation mais je dirais plutôt, en tout cas pas en bonne et due forme, et nous avons suivi ce projet-là du début à la fin.

1685

Pour peut-être répondre à monsieur Genest, nous, ce qui nous préoccupait dans ce projet-là, c'est plusieurs choses. C'est d'une part le dépôt des sédiments prélevés dans le canal, dans le Saint-Laurent, en des sites prédéterminés, comme il a été mentionné, on sait que certains de ces sédiments-là sont contaminés. On avait critiqué à l'époque d'ailleurs la campagne d'échantillonnages qui avait été faite par le promoteur.

1690

Vous savez qu'on parle d'un tronçon du fleuve d'environ cent cinquante (150) kilomètres de long, et on avait fait, si je me rappelle bien, alentour de deux cents (200) échantillons, ce qui fait un petit peu moins d'un échantillon au kilomètre, pour déterminer si les sédiments en question étaient contaminés ou non.

1695        À la lumière de cette campagne d'échantillonnages là, il y avait un certain niveau de contamination qui provenait essentiellement de la présence de certains métaux lourds qui sont présents naturellement, nous a-t-on dit, dans les sédiments du Saint-Laurent. Et donc, ce qu'on fait, on prélève ces sédiments-là pour les redéposer dans le Saint-Laurent, des sédiments qui sont contaminés. Donc ça, c'était une de nos préoccupations.

1700        La deuxième préoccupation qu'on avait, c'était vis-à-vis la technologie de dragage qui était proposée, sur laquelle d'ailleurs on n'a pas pu discuter, étant donné qu'on n'a pas eu d'audience publique sur ce projet, malgré les demandes répétées de plusieurs communautés riveraines, de plusieurs organismes tout le long du fleuve qui ont demandé des audiences publiques aux ministres fédéraux concernés, soit Pêches et Océans et Environnement Canada.

1705        Et nous avons dû nous résigner à aller en Cour fédérale pour demander ces audiences publiques, et nous avons perdu.

1710        Mais tout ça pour dire que c'est un projet extrêmement controversé, parce qu'il y a des conséquences environnementales importantes. C'est un des plus gros projets de dragage depuis la création du chenal du Saint-Laurent, c'est un des plus gros projets de dragage qui a été entrepris dans le Saint-Laurent, avec deux cent mille (200 000) mètres cubes.

1715        Et donc, nos préoccupations sont encore là, et nous allons continuer à faire un suivi sur ce dossier-là. Mais c'est juste pour votre information.

1720        Par rapport à ce que monsieur Burton a mentionné au niveau des substances toxiques, j'aimerais apporter une nuance. C'est très intéressant de faire un bilan massique au niveau de l'eau, de l'apport des toxiques des Grands Lacs et etc., et voir d'où ça vient, où ça s'en va. Ce qu'il faut comprendre par exemple, c'est que certaines de ces substances toxiques là, et d'ailleurs leurs effets ajoutés je dirais sont plus grands, se transportent par la voie de la faune.

1725        On a qu'à se rappeler les travaux du docteur Béland avec le béluga, où on cherchait à savoir comment ça se fait que les bélugas du Saint-Laurent étaient contaminés avec du Mirex, et puis on s'est aperçu après plusieurs années que le Mirex provenait des anguilles qui, elles, migraient dans les Grands Lacs, et transportaient ces contaminants-là.

1730        Et donc, le transport des contaminants toxiques ne se fait pas uniquement au niveau de la colonne d'eau du Saint-Laurent, mais se fait de toute autre façon aussi, au travers de la faune qui se trouve dans le Saint-Laurent.

1735        Et c'est d'autant plus important que ce qui nous préoccupe, nous, c'est la contamination de la chaîne alimentaire du Saint-Laurent, la contamination donc des espèces qui se retrouvent dans le Saint-Laurent. Et donc à ce niveau-là, c'est encore une préoccupation importante, je pense.

**1735 PAR LE PRÉSIDENT:**

Je voudrais juste concilier là-dessus vos deux (2) affirmations.

1740 Monsieur Burton laisse entendre qu'on est rendu, dans certains cas, en bas du seuil de détection, et qu'il faut donc développer les seuils de détection, développer nos instruments de mesure, et donc là on parle plus d'effets chroniques ou d'effets à long terme.

1745 Est-ce que cela est vrai depuis votre observation? Parce que tantôt, ce qui m'inquiétait, vous avez projeté une diapositive, vous avez essayé d'établir des bilans massiques de pollution toxique en disant, il y a tant de tonnes de tel métal lourd, tant de tonnes, tant de tonnes, et si on est dans des quantités aussi grandes, est-il vrai que cela donne des résultats en bas du seuil de détection, auquel cas il y a une joyeuse dilution.

1750 Alors j'aimerais concilier vos deux (2) perspectives, messieurs, pour voir, essayer de comprendre l'état un petit peu plus précis de la chose.

Peut-être monsieur Burton.

**PAR M. JEAN BURTON:**

1755 Vous avez raison, il y a effectivement une très importante dilution, et c'est pas vraiment dans l'eau qu'on pourra trouver des quantités importantes de toxiques dorénavant, même en termes de charge, à cause justement de ce phénomène de dilution important.

1760 Mais la question du transport dans le biotat de substances toxiques est une réalité, mais là aussi, on a diminution depuis des années.

1765 J'avais apporté, au cas où, quelques illustrations de ce qu'on retrouve dans certains plantes aquatiques ou dans les poissons. Bien qu'on ait encore, pour certaines espèces de poissons, particulièrement ceux qui sont en haut de la chaîne alimentaire, les poissons prédateurs, ceux qui mangent les autres, les brochets et les dorés, des concentrations qui peuvent dépasser dans certains cas des seuils dits acceptables, de façon générale on observe aussi des tendances qui sont tout à fait similaires en termes de réduction des concentrations de contaminants, à la fois dans les plantes aquatiques ou dans certaines espèces de poissons.

1770 J'ai des illustrations, si cela peut vous être utile.

1775 Donc c'est vrai, c'est tout à fait exact que les contaminants se retrouvent dans l'ensemble des compartiments du système, dans l'eau, dans les sédiments et dans la faune, mais de façon générale, dans ces trois (3) compartiments, on observe des diminutions au cours de la dernière décennie ou à partir de la fin des années quatre-vingt.

1780 Ce qui, encore une fois, et je le répéterai jamais assez, ne veut pas dire qu'il n'y a plus de problème. Je pense qu'il reste encore des problèmes, on a fait des progrès dans tous les compartiments du système.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1785 Monsieur Genest.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1790 J'aimerais qu'on ferme la boucle de la question du dragage. C'est relié, puisqu'on parle de sédiments et de contamination, j'aimerais comprendre, parce qu'Environnement Canada est un des gestionnaires du fleuve par le Plan d'action Saint-Laurent, et vous avez mentionné, monsieur Burton, que vous favorisiez l'approche écosystémique, et en même temps c'est ce ministère qui a autorisé les travaux de dragage, c'est la ministre de l'Environnement.

1795 Donc j'imagine qu'il y a un diagnostic clair qui a été posé de l'innocuité de l'opération, et j'aimerais que vous commentiez les deux (2) inquiétudes qui me semblent pas avoir été réglées, celles qui ont été soulignées par monsieur Gingras, celle du lestage de sédiments contaminés, est-ce que des sédiments relestés ou relargués dans le Saint-Laurent sont contaminés, et d'autre part des techniques de dragage, est-ce qu'on utilisait des dragues conventionnelles, à bennes porteuses, ou est-ce que les opérations étaient bien suivies, bien contrôlées, etc.

1800 1805 Autrement dit, l'organisme, Environnement Canada, qui autorise le projet, qui est gestionnaire du Saint-Laurent, qui favorise une approche écosystémique, doit sûrement avoir pris toutes les garanties avant d'autoriser un tel projet, puisqu'il poursuit à la fois des objectifs d'examen environnemental à l'égard d'un promoteur et, si je comprends bien, de gestion du fleuve.

**PAR M. JEAN BURTON:**

1810 Sans abuser de la technique de la chaise musicale, j'aimerais suggérer à nouveau que le gestionnaire de ce dossier, à la Direction de la protection de l'environnement, monsieur Caroll Bélanger, puisse répondre en termes très précis sur est-ce qu'il y avait des sédiments contaminés ou non, et sur les techniques de dragage et de déposition des matériaux.

1815 On avait prévu que cette question-là serait particulièrement chaude dans la région du lac Saint-Pierre, donc si la Commission le permet, je demanderais à monsieur Caroll Bélanger de répondre en termes aussi clairs que possibles à vos deux (2) interrogations, monsieur Genest.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1820 Pendant que monsieur Bélanger peut-être peut venir prendre place, monsieur Hudon, vous aviez levé la main tout à l'heure, est-ce que c'était sur ce même sujet ou si ça avait trait à une portion de la vaste question de départ que j'ai lancée?

**PAR M. MARC HUDON:**

1825 Alors une portion de la vaste réponse à votre question, mais je ne veux pas clore la boucle avant d'avoir pu parler sur le sujet, cependant.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1830 Je vous promets que dès que monsieur Bélanger aura terminé, je vais revenir à vous et ce sera votre tour pleinement.

1835 Alors monsieur Bélanger, puis-je vous demander à vous également de vous identifier, nous donner votre titre et vos fonctions, s'il vous plaît.

**PAR M. CAROLL BÉLANGER:**

1840 Merci. Bonjour, je suis Caroll Bélanger, de la Direction de la protection de l'environnement, à Environnement Canada.

1845 Je vais essayer de répondre dans la mesure du possible, le plus rapidement possible, le plus simplement possible à la question qui est posée.

1850 Les matériaux qui ont été manipulés dans le précédent exercice, dans le cadre du projet du surcreusage ou dragage sélectif des hauts fonds, a fait l'objet en 98, ont été déposés si on veut en partie dans le lac Saint-Pierre, dans un site, le S16A, et pour lequel on avait déjà émis certaines réserves en ce qui a trait à la stabilité du site. Ces matériaux-là, à ma connaissance, étaient des matériaux qui n'étaient pas contaminés, et qui ont fait l'objet de mesures de bioessais, pour voir jusqu'où ces matériaux-là pouvaient représenter un risque pour l'écosystème.

1855 Il faut comprendre que quand on gère des matériaux contaminés, on se base sur des seuils et à partir d'un certain nombre de seuils, on définit des classes. Si je veux faire un rappel de ce que sont ces seuils-là, il y a trois (3) seuils qui ont été établis par les gouvernements, fédéral et québécois, dans un document qui s'appelle "Critères de qualité des sédiments", qui a été publié en 92, on a trois (3) seuils: un seuil qui s'appelle le seuil sans effet; un seuil d'effets mineurs; et un seuil d'effets néfastes.

1860 Ces trois (3) seuils-là nous permettent de définir quatre (4) grandes classes de sédiments. Tout ce qui est en bas du seuil d'effets néfastes, qui finalement s'apparente à la normale géochimique avant l'ère industrielle, ne cause pas problème et on peut en principe rejeter ça dans

le milieu aquatique, eu égard uniquement à la contamination. Évidemment, on va faire attention de pas détruire des frayères et des zones protégées.

1865 Le seuil ou la classe 2, qui se situe donc entre le seuil d'effet sans effet et le seuil d'effets mineurs, est aussi une classe qu'on accepte de déposer en eaux libres, puisqu'on note vraiment que des effets très mineurs chez les organismes.

1870 Je passe tout de suite à la quatrième classe, celle qui se retrouve entre le seuil d'effets néfastes et plus. On proscrit ce genre de matériaux là ou le rejet en eaux libres de ce genre de matériaux là, parce que ça risque de provoquer des effets considérables sur certains organismes du milieu.

1875 Là où on a une zone grise, c'est entre le seuil d'effets mineurs et le seuil d'effets néfastes, parce que cette zone-là est très large et que là, il faut procéder à des bioessais pour comprendre si le matériel impliqué, bien qu'il se situe dans cette classe-là, représente des risques pour le milieu.

Dans le cas de ce qui s'est fait, et là je reviens au dossier dans le lac Saint-Pierre...

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1880 Excusez-moi, monsieur Bélanger, juste pour comprendre, dans les acétates de monsieur Burton, on parle du SCS, seuil de contamination significative, qui égale deux virgule cinq (2,5) fois le SSE; est-ce que ça, c'est la même chose que le seuil d'effets néfastes?

**1885 PAR M. CAROLL BÉLANGER:**

1890 Bon, le seuil de concentration, c'est plus un seuil, celui dont monsieur Burton parle, c'est un seuil où on dit, la normale biochimique est de tant, lorsqu'on a atteint deux point cinq (2,5) fois cette teneur-là, on considère qu'il y a un apport entropique. Donc on ne fait pas référence nécessairement à un effet sur les organismes.

1895 Alors que les seuils dont moi, je vous entretiens, et qui ont été discutés pour pouvoir juger de qualité d'un matériel, sont des seuils qui provoquent des effets chez les organismes, et c'est pour ça qu'on parle de seuil sans effet, seuil d'effets mineurs et d'effets néfastes.

1900 Alors dans le lac Saint-Pierre, pour revenir à ce qui a été traité l'an dernier, ce qui a été disposé dans le lac Saint-Pierre, les niveaux de contamination, et là j'y vais de façon assez globale, se trouvaient autour de la classe 3, c'est-à-dire entre le seuil d'effets mineurs et le seuil d'effets néfastes, et on a procédé, au cours de l'été, c'est-à-dire que le ministère des Pêches et Océans a procédé, en collaboration avec Environnement Canada et le Port de Montréal, à des essais pour déterminer si ces matériaux-là étaient toxiques ou pas.

Et la procédure ou la façon de juger de la qualité des matériaux et de ce qu'on va en faire par la suite dépend des résultats de ces bioessais-là. Les bioessais ont démontré qu'il y avait pas

1905 une toxicité importante, et que ces matériaux-là pouvaient être gérés dans un site où la contamination était du même niveau.

Et c'est ce qui a été fait, et il y a eu un programme de suivi qui a été mis en place. Ça a été un petit peu long comme réponse mais...

1910 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Et est-ce que le simple fait de larguer des sédiments dans un milieu qu'on dit fragile, écologiquement riche comme le lac Saint-Pierre, n'a pas des conséquences ou des effets sur les habitats aquatiques et sur l'ensemble de l'écosystème?

1915 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Oui, monsieur Bouchard, vous avez une réponse.

1920 Monsieur Bélanger, est-ce que vous voulez aussi répondre à ça par la suite?

**PAR M. CAROLL BÉLANGER:**

1925 Je vais laisser monsieur Bouchard, et s'il y a quelque chose à ajouter, peut-être que je pourrai l'ajouter.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

1930 Parfait. Alors monsieur Bouchard.

**PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

1935 Bien, j'aimerais faire quelques précisions au niveau, la perception peut-être de la Commission sur le fait - ce n'est pas Environnement Canada qui a approuvé le projet; c'est le ministère Pêches et Océans Canada. Parce que le projet était assujetti à deux (2) lois, qui est la Loi sur la protection des eaux navigables et aussi la Loi sur les pêches.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1940 Est-ce que Pêches et Océans Canada est le promoteur du projet?

1945 **PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

Non. La Société du port de Montréal est le promoteur du projet. En tant que promoteur, il nous fait une demande, il fait une demande au ministère Pêches et Océans pour obtenir des permis et/ou autorisations.

1950

Donc suivant les lois que le ministère administre, comme la Loi de la protection des eaux navigables et la Loi des pêches, dans ce cas-là les deux (2) lois s'appliquaient, et le ministère a émis un permis, au niveau de la Loi de la protection des eaux navigables, avec certaines conditions, et aussi une autorisation selon la Loi sur les pêches assujettie d'une entente de compensation.

1955

Parce que c'est important de mentionner que le promoteur a été assujetti à une entente de compensation de pertes d'habitats ou, on pourrait dire, de dérangements d'habitats. Le promoteur s'est engagé à investir, à l'intérieur du projet, de compensation, environ deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$), environ, à quelques cennes près, sur un projet de stabilisation des berges et aussi, dans le fond, on appelle ça de restauration d'une frayère à esturgeon.

1960

Donc c'est des contraintes qui ont été données au promoteur pour assurer justement qu'il n'y ait pas de perte nette d'habitat au niveau du lac Saint-Pierre, principalement avec l'utilisation du site de dépôt S16A.

1965

Au niveau aussi des questions de drague, je pense que c'est important de mentionner que le suivi au niveau des travaux, quand même, permet au promoteur, et aussi lors de l'élaboration du rapport de suivi des travaux, de déterminer les pertes qui ont eu lieu entre la prise d'échantillons, la prise, dans le fond le creusage, et aussi le dépôt.

1970

Et il y a un rapport présentement qui a été soumis par le Port de Montréal, qui est disponible présentement, il peut être disponible à la Commission aussi, qui s'appelle le Rapport sur le suivi environnemental de la phase 1 du projet, qui peut être disponible à la Commission sans problème.

1975

#### **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1980

Est-ce que le suivi se fait uniquement par le promoteur ou si Pêches et Océans fait également de la surveillance?

#### **PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

1985

Principalement, c'est le promoteur qui est assujetti, à la responsabilité et la surveillance. Il confie ce mandat-là à une firme d'experts conseils. Et Pêches et Océans, par l'intermédiaire de la Garde côtière, suit de très très près le dossier, de façon quasi journalière.

Et en même temps, il y a une entente entre le promoteur et la Garde côtière, pour gérer l'ensemble des travaux de dragage sélectif, au niveau du Saint-Laurent, considérant que la Garde

1990 côtière possède une expertise qu'on pourrait dire assez unique dans ce domaine. Donc il y a une entente avec le promoteur pour le faire.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1995 Alors c'est la Garde côtière qui s'assure que le transport des sédiments se fait sans perte, et que la dispersion ou le largage se fait selon les plans et devis?

**PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

2000 C'est le consultant qui est engagé par le Port de Montréal qui est là journalièrement. La Garde côtière s'assure que les règles des plans et devis qui ont été rédigés sont respectées dans son ensemble, mais pas seulement à la fin des travaux, mais durant les travaux aussi.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2005 D'accord.

J'aimerais revenir à monsieur Burton pour avoir son commentaire sur la question de principe.

2010 Est-ce que pour le Centre Saint-Laurent, un certain niveau de pollution est acceptable; est-ce que l'idée de larguer de sédiments de même niveau de contamination que les sédiments de fond actuellement au lac Saint-Pierre, est-ce que d'un point de vue écologique, c'est couramment accepté comme pratique ou comme principe?

2015 2020 Parce que monsieur Bélanger vient de mentionner, monsieur Bélanger je pense, vient de mentionner qu'on a examiné les sédiments, on a fait des bioessais, et on s'est rendu compte qu'ils étaient d'un certain niveau toxique, et que c'était un niveau égal ou inférieur à celui du site de largage S16A, actuellement; donc pas de problème, on peut en mettre plus, il y en a déjà de la contamination dans le fond; si je comprends bien, on peut en mettre plus parce que c'est de même nature.

**PAR M. JEAN BURTON:**

2025 Vous me demandez mon opinion sur le principe même de déposer des sédiments contaminés là où il y en a déjà?

2030 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Oui, oui. C'est que Centre Saint-Laurent, comment il voit ça, ce principe-là, est-ce que vous êtes d'accord avec ça?

2035 **PAR M. JEAN BURTON:**

Bien là, je parlerai pas au nom du Centre Saint-Laurent, si vous permettez, parce qu'au Centre Saint-Laurent, on n'a pas à statuer sur ce principe-là, on est un centre de recherche qui essayons de comprendre comment le fleuve fonctionne dans ses différents compartiments.

2040 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Bien, c'est justement d'un point de vue scientifique et d'un point de vue écologique que je pose cette question-là.

2045 **PAR M. JEAN BURTON:**

Je pense que je vais vous répondre personnellement. Je pense que c'est pas une question scientifique, dans le sens où - là, il faudrait pas penser que la science va répondre à des questions de société de cette nature-là.

2050 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

On peut, en science, définir quel est le niveau de contamination présent et comparer avec ce qui sera déposé, et ça, tous les outils sont déjà disponibles en termes analytiques. Donc la science est capable de faire ça, dire qu'est-ce qu'on a déjà et qu'est-ce qu'on aura après, est-ce que ce sera stable ou dilué, etc. Donc ça, c'est la partie que la science peut faire.

Maintenant la question que vous soulevez est une question d'écologie ou une question de choix de société. À partir du moment où on considère que la navigation est importante pour le Saint-Laurent, en termes d'un des usages majeurs de ce cours d'eau, il revient...

2060 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Non, non, c'est pas ça qui est en cause. Ça, c'est sûr qu'on admet ça.

2065 **PAR M. JEAN BURTON:**

Mais il y avait deux (2) solutions possibles certainement pour les sédiments, soit les déposer en milieu terrestre, soit les déposer ailleurs, soit les déposer au site S16A, dans le lac Saint-Pierre. C'est cette question-là que je pose.

2070 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

C'est pas sur la valeur de navigation et sur le choix de société entre la navigation et le largage. C'est entre le largage dans le lac Saint-Pierre et le dépôt en milieu terrestre ou le dépôt dans un autre site.

**PAR M. JEAN BURTON:**

2075        Bien, je veux dire, encore une fois, mon opinion là-dessus n'a pas eu aucune influence sur la décision, veuillez me croire, ni celle qu'on pourrait avoir en termes de science.

2080        Ce que je voulais dire, c'est que c'est un choix de société, en quelque part il faut en disposer de ces matériaux-là, et c'est au promoteur donc dans l'évaluation environnementale de faire l'évaluation des conséquences qui sont associées à son projet et là, il y a une décision qui est prise.

2085        La question que vous me posez, est-ce que c'est la bonne décision qui a été prise en utilisant un critère qui est celui d'accepter qu'on dépose des sédiments contaminés là où il y en a déjà, deux (2) types de réponse, je retourne la balle à ceux qui ont pris la décision, et là vous les avez déjà entendus, ou je vous donne mon opinion personnelle, et la mienne est à l'effet que quand on a différents choix à faire, moi je pense que dans ce cas-là, il faut vraiment s'assurer qu'on va pas augmenter la quantité de contamination, mais on a des choix à faire aussi, il faut en disposer quelque part.

2090        Et personnellement, je pense que de considérer qu'on n'augmente pas le taux de contamination dans un site de dépôt, parce qu'on en a déjà, est une solution qui, en termes scientifiques, est acceptable; en termes de société, j'en sais rien. J'en sais rien.

2095 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2100        Bon. Parce qu'évidemment, ce principe-là pourrait être appliqué à l'extrême, par exemple dans les sites de dépôts dangereux ou dans les sites de dépôts nucléaires, dans la mesure où on dit, c'est déjà contaminé, on peut en mettre plus. C'est la logique qui est difficile à comprendre.

2105        Alors je pense que c'est difficile d'aller plus loin, à moins que vous ayez d'autres commentaires.

2110 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2115        Oui, j'ai deux (2) personnes, monsieur Genest. Il y a d'abord monsieur Hudon, si vous permettez, monsieur Gingras, qui depuis longtemps attend son tour pour parler, alors monsieur Hudon et tout de suite après, monsieur Gingras, je viendrai à vous.

2110 **PAR M. MARC HUDON:**

La patience est une vertu!

2115        Alors toujours en vous situant, ce matin lorsque je vous l'ai dit, c'était dans le but de vous sensibiliser à une nouvelle initiative qui est une prise en charge réelle par le milieu relativement au Saint-Laurent, je suis content de vous entendre dire qu'on ne vous a pas convaincue sur l'intégrité

ou la qualité des eaux du Saint-Laurent, du fait que le jour où tout le monde en sera convaincu, c'est là qu'on va avoir des problèmes sérieux. Parce que c'est effectivement pas le cas.

2120 Les comités ZIP ont été saisis des problèmes concernant la qualité des eaux du Saint-Laurent, des eaux usées particulièrement. Par exemple, pas seulement qu'à Montréal mais dans les régions plus éloignées, les systèmes de fosses septiques qui sont mal inventoriés ou qui ne fonctionnent pas bien non plus, qui sont des sources de pollution majeures locales.

2125 Et en ce moment, partout au Québec, ça refait surface, je vous ai remis trois (3) différents plans d'action et de réhabilitation écologique, que vous pouvez consulter à votre guise, mais qui font état de ce fait-là.

2130 Mais lorsqu'on parle d'eaux usées, au niveau du milieu communautaire, on parle aussi, c'est important pour nous, tout en étudiant cette problématique-là, de ne pas se substituer aux institutions gouvernementales qui avaient le mandat ou qui ont toujours le mandat de bien gérer cette problématique-là.

2135 Alors nous, dans le milieu, notre rôle, c'est de voir comment on peut développer, avec nos partenaires gouvernementaux, des moyens de résoudre ces squelettes environnementaux là qui sont maintenant encore existants, dû au fait que peut-être qu'il y en a qui se sont pas joints à la parade quand c'était le temps, avec les programmes que les gouvernements avaient mis en place à l'époque.

2140 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Monsieur Hudon, pardonnez-moi. Puis-je me permettre de vous demander une parenthèse.

2145 Je veux vérifier auprès de monsieur Gingras, monsieur Gingras, est-ce que l'intervention que vous vouliez faire portait sur les problèmes de sédiments que nous venions de soulever préalablement?

2150 Monsieur Hudon, est-ce qu'il y avait une portion aussi de votre intervention - vous m'aviez laissé entendre qu'il y avait une portion là-dessus, alors si vous voulez bien, on va finir ce sujet, et puis après, je n'oublierai pas que vous voulez revenir sur cette problématique plus générale. D'accord?

2155 **PAR M. MARC HUDON:**

J'en étais quasiment à la fin!

Pour revenir donc, j'en reviens à la problématique de la navigation, le projet de dragage sélectif entre autres, mais je retourne un peu en arrière, toujours dans le contexte de l'implication

2160 communautaire, prise en charge par le milieu, il y a quelques années de cela, à Montréal, j'avais été questionné par un journaliste, monsieur Louis-Gilles Francoeur, qui me disait, c'est bien beau le Programme ZIP mais, il dit, qu'est-ce que vous faites par rapport à ce qui se passe au milieu du fleuve. Et à cette époque-là, bien, j'avais dit, mon dieu, on s'en occupe pas beaucoup à l'heure actuelle mais, j'ai dit, je te promets que la Corporation va s'en occuper.

Sauf qu'à un moment donné, on s'est réveillé devant un fait accompli que le projet allait se faire, allait se mettre en branle.

2180 Et à ce moment-là, les communautés riveraines, ce n'était plus l'affaire, disons, de ce qu'on pouvait appeler, ce qu'on a communément - il y a beaucoup de gens qui mettent ça sur le dos de groupes qui se plaignent pour le plaisir de se plaindre, mais c'était vraiment les gens du milieu qui disaient, écoutez, on veut dire notre mot par rapport à ce projet-là, dans le but de le bonifier.

2185 Et pour une raison X, on a manqué le bateau, la raison étant que la Loi fédérale sur les évaluations environnementales n'est pas parfaite, elle est en voie d'évaluation actuellement, mais elle donne libre cours à des interprétations et aussi à la discréption de ministres de ne pas prendre en compte les inquiétudes des populations, malgré un nombre, j'oserais pas citer, mais on parle de tout le secteur entre Montréal certainement jusqu'à Cap-à-la-Roche.

2190 Et dans cette optique-là, Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP avons été saisis de ce dossier-là, bien malgré nous je dois dire, parce qu'on faisait bien nos affaires avant de vraiment se pencher vers un grand dossier majeur comme ça, qui a requis un travail de concertation, du jamais vu à notre échelle, probablement une première pour tous les partenaires gouvernementaux qui étaient impliqués aussi, parce qu'on s'est réuni ensemble, avec le promoteur aussi, les communautés riveraines, les groupes environnementaux, Pêches et Océans, leur chargé de projet, pour tenter de trouver une façon d'impliquer la population dans la réflexion en vue de bonifier le projet

2200                   Et comme monsieur Gingras l'a dit plus tôt, on a reçu un coup de pied en Cour, parce qu'on  
a été victime de notre mission, du fait que le juge a dit, écoutez, quand vous voulez amener  
quelqu'un en Cour, faites pas de concertation avec lui préalablement pour tenter de, mais venez  
directement en Cour!

2205 Mais tout ça pour dire que le Programme ZIP, c'est ça, c'est qu'entre la limite qui est par voie de pression ou de forcer les choses, on veut tenter de faire des changements, le Programme ZIP se situe entre deux (2) extrêmes, entre mettons le mauvais citoyen corporatif qui ne fait pas un bon travail, on est un peu entre les deux (2) - mais là, je veux pas dire qu'ils font pas tous du bon travail, mais je vous mets entre les deux (2) - c'est qu'on doit s'asseoir avec ces gens-là.

2210 Et dans ce qui a trait au projet du dragage sélectif, la concertation a permis d'obtenir des points majeurs, qu'on a perdus en bout de ligne vu qu'on s'est retrouvé en Cour, mais si on avait pu obtenir des gouvernements l'autorisation pour avoir une forme de consultation quelconque, parce qu'on était, les populations riveraines qui avaient fait appel aux divers comités ZIP, comme la carte le démontre, dans tout le secteur concerné, si on avait eu une moindre ouverture pour permettre aux gens de s'exprimer d'une façon beaucoup plus restreinte qu'une grande consultation publique, eh bien, le promoteur, lui, avait convenu de reporter le projet, pour sensibiliser le nouveau comité de suivi qui avait été mis sur pied.

2220 Ça aurait été un comité de suivi multipartite, avec des nombres équitables de groupes environnementaux, comités ZIP, des spécialistes externes, et ce comité-là aurait même eu un pouvoir d'arrêt des travaux, et de forcer la mise en oeuvre de mesures de mitigation, avant la reprise des travaux.

2225 Alors le promoteur, dans ce cas-ci, avait vraiment fait un travail exceptionnel envers ce comité de concertation là, que nous avions formé, pour tenter de trouver une solution.

2230 Malheureusement, au niveau des partenaires gouvernementaux, ça a été difficile pour nous, et on a dû se tourner, parce que nous avions été saisis d'une résolution du conseil d'administration, qu'on devait prendre tous les moyens pour tenter de permettre à la population de donner son mot, la dernière solution qui s'offrait à nous, c'était de former une coalition pour se joindre justement à un effort collectif pour tenter, par la voie légale des choses, de donner un droit de parole aux citoyens.

2235 Mais je conclurais mon point en disant que c'est jamais facile d'aller en Cour, pour toutes sortes de raisons, que c'est une mesure parfaitement légitime, à l'extrême, qu'on a le droit d'exercer, mais pour laquelle nous n'hésiterons pas à faire dans le futur.

2240 Et je pense que nous en sommes sortis tous grandis, de cette aventure-là. Notre partenariat n'en a pas, je dirais, vraiment souffert, on a mieux appris à vraiment concevoir que les communautés riveraines, il y a dix (10) ans, je disais récemment, la maison était tournée vers la rue, maintenant elle est tournée vers le Saint-Laurent, ils sont plus indifférents de ce qui se passe.

2245 Les gens du secteur du lac Saint-Pierre, qui étaient particulièrement concernés, ont amené des pistes de solutions ou de discussions qui vont être poursuivies, extrêmement intéressantes, qui proviennent pas mettons de gens qui travaillent à l'élaboration de projets comme ça dans leur

quotidien, mais des gens du milieu qui sont prêts à faire des projets qui sont parfois difficiles à accepter, au niveau des communautés, mais si on prend la peine de leur donner un droit de parole pour amener des bonnes idées, bien à ce moment-là, il y a peut-être moyen justement d'innover, dans le but d'étouffer ou de ne pas avoir des conflits au niveau de l'avancement de dossiers.

2250

Pour conclure sur le dossier, nous avons été relégués, le milieu communautaire, au volet de la phase III, le fameux volet navigation durable, un volet qui a vu le jour grâce au travail du Comité de consultation Saint-Laurent Vision 2000 qui, dans l'élaboration de la phase III, a permis justement la mise sur pied de ce volet-là.

2255

Volet navigation qui regroupe tous les décideurs, fédéraux, provinciaux, qui traitent de la voie navigable. Un comité qui est composé, qui a aussi des groupes environnementaux membres, les comités ZIP sont membres, Stratégies y participe. Monsieur Gervais Bouchard en est un des coprésidents pour le fédéral.

2260

Et c'est là où, le public, on s'est fait dire par les ministres, c'est là que vous allez être capables de faire des changements pour l'avenir, en ce qui a trait principalement à la voie maritime. Et tous nos espoirs sont là.

2265

Donc dans des échéanciers relativement raisonnables, c'est là où on espère qu'on sera capable de paver des voies beaucoup plus novatrices que celles qui ont été utilisées dans le passé; des voies qui étaient légitimes, mais qui ne faisaient pas la prise en compte d'un public qui est beaucoup plus renseigné et beaucoup plus désireux de s'impliquer dans une meilleure gestion de son environnement.

2270

Je vous remercie.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2275

C'est nous qui vous remercions, monsieur Hudon.

Alors monsieur Gingras, c'est à votre tour.

**PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

2280

Je voudrais juste amener quelques points d'informations.

2285

Quand on parle de la normale géochimique au niveau de la contamination, ce qu'on veut dire, c'est que les argiles de la plaine de la vallée du Saint-Laurent contiennent déjà un certain niveau de métaux lourds, et donc la contamination qu'on retrouve au niveau du fond du chenal du Saint-Laurent, c'est disons une contamination qu'on pourrait appeler naturelle.

Donc ce qui se passe, c'est que justement, on prend ces sédiments-là, on les redépose plus loin et donc, le rationnel derrière tout ça, c'est de dire, il y a pas de problème, de toute façon on retrouve ces contaminants-là tout le long de la plaine du Saint-Laurent.

2290

Bon, c'est questionable d'un point de vue scientifique. Mais, bon, c'est juste un commentaire que je voulais amener.

Par rapport au fait que le promoteur a dû débourser deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) pour dédommager les problèmes d'érosion des berges qui vont être probablement accrus, étant donné que les navires vont pouvoir être chargés plus considérablement et que donc, le batillage va augmenter, ce que j'aimerais dire là-dessus, c'est que la raison pour laquelle le promoteur, qui est le Port de Montréal, qui appartient à Ports Canada soit dit en passant, et qui est encore une fois une entité fédérale, le problème de ça, c'est que pour chacun des navires de conteneurs, parce que l'objectif du Port de Montréal, c'est d'augmenter son trafic de bateaux conteneurs et donc de mettre environ entre deux cents (200) à trois cents (300) conteneurs supplémentaires sur les bateaux, ce qui rapporterait en moyenne deux cent mille dollars (200 000 \$) de plus par voyage.

2300

C'est-à-dire chacun des bateaux qui rentre au Port de Montréal, avec deux (200) ou trois cents (300) conteneurs supplémentaires, rapporte au promoteur, dans ce cas-ci, deux cent mille (200 000 \$) à trois cent mille dollars (300 000 \$) supplémentaires.

2310

Et donc, on offre deux cent mille dollars (200 000 \$) une fois aux gens qui vivent disons avec le problème du batillage ou de l'érosion des berges, et pendant ce temps-là, on fait des profits énormes.

2315

Bon, c'est pas le cas actuellement, étant donné qu'on a des niveaux bas records dans le Saint-Laurent, on est actuellement à des niveaux du Saint-Laurent qui correspondent à ceux du mois d'août, et l'été n'est pas encore passé. Donc on est obligé de réduire les cargos qui arrivent au niveau du Port de Montréal.

2320

Mais l'objectif du projet était essentiellement de permettre justement cette augmentation-là, au niveau des conteneurs, et de compétitionner avec le Port d'Halifax.

2320

Et donc, c'était des informations que je voulais amener, supplémentaires, par rapport à ça.

## **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2325

Monsieur Hébert pour boucler la boucle, parce que monsieur le président aimerait passer à un autre sujet.

PAR M. SERGE HÉBERT

2330

Oui, effectivement, la zone la plus sensible du fleuve à l'érosion, par le batillage, c'est le secteur Repentigny-Tracy. Si on regarde les concentrations de matières en suspension à la hauteur de Repentigny, on est dans l'ordre de quatre (4) à cinq (5) milligrammes par litre; à la hauteur de Tracy, on se retrouve entre huit (8) et dix (10) milligrammes par litre; à la hauteur de Trois-Rivières, entre neuf (9) et douze (12). Donc l'augmentation la plus importante des matières en suspension dans le fleuve se fait entre Montréal et Tracy.

2335

Et la cause, une des causes importantes de l'érosion dans ce secteur-là, c'est le batillage. Alors on se retrouve un petit peu dans le cercle vicieux: batillage, érosion, exportation vers l'aval, déposition, dragage, augmentation de capacité de charge, batillage accru, érosion accrue, etc.

2340

Alors c'était le dernier point que je voulais soulever, merci.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2345

C'est pas quelque chose de monotone dont vous nous parlez tout à l'heure!

Alors monsieur Bouchard, peut-être quinze (15) secondes, s'il vous plaît.

2350

**PAR M. GERVAIS BOUCHARD:**

2355

Oui, très très court. On parle beaucoup de navigation, navigation commerciale ou de plaisance, et puis on s'est souvent aperçu qu'il y avait une mal connaissance, une mauvaise connaissance de ce qui existe au point de vue navigation. On résume navigation vis-à-vis les questions de dragage, les questions d'érosion.

Mais au niveau navigation, il existe un filet de sécurité, au niveau du Saint-Laurent, qui le rend un des fleuves les plus sécuritaires au monde, en ce qui concerne la navigation.

2360

Donc je crois, aujourd'hui ce n'est pas nécessairement le temps de parler en détail de navigation, mais au niveau de la Commission, si on limite vraiment à la question navigation, l'usage du fleuve par la navigation à des questions de dragage, on est quand même à des quantités extrêmement inférieures à d'autres fleuves, ici, à travers l'Amérique du Nord même.

2365

Donc, ce serait vraiment important d'avoir un éclaircissement au niveau général de la navigation, l'usage du fleuve par la navigation.

2370

Et monsieur Hudon, tout à l'heure, a introduit le volet navigation. Le volet navigation va traiter les questions de dragage, la gestion intégrée du dragage, les questions d'érosion; va aussi regarder les outils autres qui vont améliorer la navigation; va examiner aussi le développement d'une politique de navigation durable, qui va être déposée en 2003, pour justement aider à modifier les comportements, les façons de faire aussi des divers intervenants, et d'autres initiatives aussi.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2375

Merci beaucoup.

Monsieur le Président!

2380

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors si vous permettez, je vais ouvrir un nouveau petit dossier, pour demander plus d'informations à monsieur Burton.

2385

Le projet Saint-Laurent est une expérience qui est en soi fort intéressante, une expérience de collaboration fédérale-provinciale, avec l'insertion des ZIP qui a permis d'élargir et d'instaurer une forme de participation publique systématique. C'est un modèle qui, a priori, semble fort intéressant.

2390

Je me souviens d'avoir traîné de la documentation du projet Saint-Laurent ailleurs, dans d'autres pays, et les gens se "garrochaient" sur la documentation, pas parce que c'était la vôtre, bien, peut-être parce que c'était la vôtre, mais en tout cas elle paraissait intéressante.

2395

Et vous avez, dans votre exposé, évoqué que ce n'était qu'un modèle parmi d'autres, et qu'il y avait, au plan international, d'autres modèles.

J'aimerais que vous puissiez me redonner un petit peu quelques idées de ces autres modèles qui existent.

2400

**PAR M. JEAN BURTON:**

Bien, deux (2), fondamentalement, mais qui recoupent un peu la question d'approche pour le Saint-Laurent. On parlera pas de modèle, là, j'étais vendredi à la longue discussion que vous avez eue...

2405

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2410

Pas de modèle au sens formel du terme, mais d'exemple, de manière de travailler, si vous voulez.

**PAR M. JEAN BURTON:**

2415

D'accord, pour pas qu'on se perde dans ce dédale de descriptions.

Il y a deux (2) approches, fondamentalement, qu'on retrouve un peu partout, et qui sont appliquées de façon peut-être partielle au Saint-Laurent.

2420 La première est l'approche par bassin. Dans l'ensemble des fleuves dans le monde qui font l'objet d'une gestion organisée, l'utilisation du bassin hydrographique comme limite territoriale est vraiment généralisée et c'est une des choses qui, pour l'instant, dans la gestion qu'on fait du Saint-Laurent est imparfaite, c'est-à-dire qu'on inclut pour certaines activités les affluents au Saint-Laurent, mais sans vraiment qu'on ait donné au Plan d'action Saint-Laurent cette limite territoriale qui est une de celles qui est le plus fréquemment utilisée pour la gestion de grands systèmes fluviaux.

2425 2430 Donc on n'est pas en gestion par bassin pour le Saint-Laurent, d'abord parce que les Grands Lacs et le Saint-Laurent sont gérés de façon compartimentée, la partie amont est gérée par une Commission mixte, et même au niveau d'Environnement Canada, le Plan des Grands Lacs est séparé, ça s'appelle L'Initiative écosystémique Grands Lacs 2000, mais ça s'arrête à Cornwall, alors que nous on prend la relève pour la partie aval.

2435 Donc on n'a pas encore une approche par bassin, bien qu'on essaie, pour le Saint-Laurent, depuis ces dernières années, d'intégrer des effets sur le Saint-Laurent qui proviennent de l'ensemble de son bassin, notamment en termes de la pollution agricole.

2440 L'autre élément qu'on retrouve un peu partout dans le monde, c'est une approche un peu plus institutionnelle, c'est-à-dire que sur bon nombre de fleuves, on va retrouver des institutions, des agences, donc des structures de gestion qui sont créées dans un cadre juridique formel, que ces agences soient nationales ou internationales, il existe de façon très fréquente une structure, une institution qui est là pour gérer un certain nombre d'activités ou d'interfaces, à l'intérieur des grands systèmes fluviaux.

2445 Et c'est une chose qui n'existe pas formellement non plus pour le Saint-Laurent, bien qu'on ait fait un progrès avec les Plans d'action Saint-Laurent et ce qu'on appelle le Comité de gestion de l'entente.

2450 Le gouvernement canadien et le gouvernement du Québec signent, pour une troisième fois, une entente fédérale-provinciale, dans le cadre d'un plan quinquennal, et il existe un Comité de gestion de cette entente, qui assure le suivi des actions concertées entre les deux (2) niveaux de gouvernement.

2455 Mais ce n'est pas une institution en bonne et due forme, qui aurait comme mandat de coordonner l'ensemble des activités et de gérer les conflits.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2460 Ça va. Mais la Commission mixte internationale, dans ses papiers j'ai subodoré qu'il y avait un petit stress entre la Commission mixte internationale et certaines fonctions d'Environnement Canada, il y a des petites rivalités, semble-t-il.

2465 La Commission mixte internationale est en train de s'intéresser non seulement au bassin hydrographique des Grands Lacs, mais à d'autres bassins hydrographiques communs, on pense au lac Champlain par exemple, etc.

2470 Est-ce qu'il y a une espèce de dépassement du modèle, en fonction d'intégration internationale, dans cette considération-là?

**PAR M. JEAN BURTON:**

2475 La Commission mixte internationale, qui a été créée en 1909, en vertu du Traité sur les eaux limitrophes, a pour fonction de gérer un principe de partage égal, et non pas équitable, des ressources en eaux entre les deux (2) pays.

2480 Et pour ce faire, donc on a quelques exemples d'interventions, dont ceux qu'on connaît mieux, nous, dans ce que la Commission fait au niveau des Grands Lacs, mais depuis deux (2) ans environ, la Commission s'interroge sur la mise en place de comités de bassin pour les bassins dits internationaux.

2485 2490 Vous avez donné l'exemple du lac Champlain, ça en est un; le lac Memphrémagog est aussi binational; le fleuve Saint-Jean. Il y a plusieurs endroits où on pourrait avoir, tout au long de la frontière canadienne, des comités de bassin dits internationaux, et la Commission mixte a entamé une réflexion à ce sujet-là, pour voir si des approches institutionnelles, donc un peu plus structurées, permettraient de solutionner l'ensemble des problèmes associés à l'eau, aux ressources en eaux partagées le long de la plus longue frontière non défendue du monde.

On l'oublie des fois, mais on a beaucoup de cours d'eau dont les bassins chevauchent la frontière. Donc la Commission mixte a commencé sa réflexion sur cette notion de bassin pour ces eaux qui sont partagées par les deux (2) états.

**PAR LA COMMISSAIRE GALICHAN:**

2495 Sur ce même sujet, monsieur Burton, est-ce qu'en extrapolant, cela pourrait vouloir dire que tout cours d'eau ou bassin versant qui touche la frontière pourrait, dans une telle perspective, être aussi étudié ou, en tout cas, faire objet des préoccupations de la Commission mixte internationale, et cela entre la frontière de l'Ontario, en dépassant même le lac Memphrémagog, en allant à d'autres cours d'eau qui pourraient être frontaliers, jusque dans la Gaspésie même?

2500

**PAR M. JEAN BURTON:**

Actuellement, les pouvoirs et la mission de la Commission mixte touchent l'ensemble des eaux limitrophes où qu'elles soient; donc toutes les eaux qui traversent la frontière canado-américaine.

C'est sûr que dans certains cas, ses actions ont été un peu plus soutenues, à cause de la dimension même des cours d'eau ou de l'importance des populations, mais ça fait partie des mandats de la Commission mixte que de gérer ce Traité sur les eaux limitrophes et de voir quels sont les moyens les plus appropriés de s'assurer que le principe de partage de la ressource en eau, et le principe aussi de la non-pollution de la part du voisin, donc il y a un ensemble de principes qui étaient très innovateurs en 1909, en passant, et qui sont applicables à l'ensemble des eaux limitrophes.

Tous les cours d'eau qui traversent la frontière peuvent faire l'objet d'une intervention de la Commission là-dessus.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Donc là, on aborde beaucoup donc de bassins versants, de cours d'eau, de rivières importantes, mais aussi de sous-bassins de plus petits cours d'eau.

Donc on doit concevoir qu'entre le fleuve Saint-Laurent et la frontière, cette portion, cette ligne fait partie du mandat, et peut éventuellement être objet de décisions qui pourraient être prises par les deux (2) gouvernements, et arriver peut-être - je veux pas être négative, mais à avoir des objections, pas des objections, mais des antagonismes avec d'éventuels organismes qui pourraient être créés au niveau québécois.

Je pense entre autres au modèle, je le mets entre guillemets, que semble préparer le COBARIC.

**PAR M. JEAN BURTON:**

Alors là, il y a plusieurs choses à la fois, et je prendrai l'exemple de la baie Mississquoi pour bien illustrer la situation.

C'est-à-dire que la Commission mixte n'intervient qu'à la demande des deux (2) états; donc c'est soit les États-Unis ou le Canada qui demande à la Commission mixte d'intervenir.

La Commission a un rôle de recommandation aux états, et ce sont les états qui appliquent des décisions. La Commission mixte n'est pas un organisme qui impose ses vues aux États-Unis ou au Canada.

Si la Commission est saisie d'une problématique, elle peut décider ou non de s'y impliquer.

2545 L'exemple de la baie Missisquoi est très intéressant à ce niveau-là, dans le sens où la baie Missisquoi fait partie du lac Champlain, et elle est en territoire québécois en entier, cette baie, et la Commission mixte n'est pas intervenue dans le dossier de la baie Missisquoi parce que les états riverains du lac Champlain et le Québec, donc le Vermont, l'état de New York et le Québec font partie, ont mis en place eux-mêmes un comité qui permet de discuter, d'échanger des données, donc de planifier, donc la Commission n'a pas besoin d'intervenir à la baie Missisquoi, parce que les provinces et les états, la province et les états américains ont trouvé une autre façon de discuter d'un conflit éventuel.

2550 Donc la Commission mixte ne va pas automatiquement intervenir partout où il y a un cours d'eau transfrontalier. Elle ne va intervenir que s'il y a demande formelle des états, et s'il y a pas d'autres mécanismes qui ont déjà été mis en place pour régler les problèmes.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2560 J'avais cru que c'était un tribunal, et qu'elle avait un pouvoir décisionnel. Non?

**PAR M. JEAN BURTON:**

2565 Je vais me retourner devant mon conseiller. Claude, non, c'est pas un tribunal, et ça a pas de pouvoir décisionnel, à ma connaissance. Non.

Ça a beaucoup de pouvoirs politiques, remarquez.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2570 Je voudrais revenir aux différentes approches, aux deux (2) approches que vous avez présentées tout à l'heure, par bassin ou l'approche institutionnelle.

2575 Est-ce que l'approche de gestion du Saint-Laurent, qui implique plusieurs gestionnaires, vous avez même mentionné qu'il y avait des gestionnaires différents pour les Grands Lacs, comment se fait le choix des priorités, les priorités d'études par exemple, comment est intégrée la connaissance pour une meilleure cohésion dans les interventions?

Le fait qu'il y a plusieurs gestionnaires, comment ça se vit, dans le concret?

**PAR M. JEAN BURTON:**

Bien, je pense que la meilleure illustration qu'on pourrait donner, c'est la préparation du troisième Plan d'action Saint-Laurent, qui a commencé l'an dernier.

2585 La démarche s'est faite en deux (2) temps. D'abord, un atelier qui a réuni les scientifiques, qui a essayé d'évaluer l'ensemble de enjeux qui demeuraient dans le Saint-Laurent, incluant les

2590 enjeux reliés à la connaissance, et cet atelier de deux (2) jours a réuni une cinquantaine de personnes. Et c'est pas facile à concilier, remarquez, les opinions de scientifiques, pour voir qu'est-ce qui est important, mais il y a quand même des lignes fortes qui sortent de ce genre d'exercice là.

2595 Et je dirais, plus important encore, c'est le processus ouvert, et même avec participation des représentants communautaires, Marc y faisait allusion tout à l'heure, où pendant tout l'été 97 jusqu'à l'automne, des groupes de travail se sont penchés sur l'ensemble des problématiques pour un troisième plan, et ont jeté les bases d'une programmation quinquennale, qui a été fortement influencée donc par des opinions à la fois de la Fonction publique, mais aussi de gens externes, et pas seulement pour le volet d'implication communautaire.

2600 Donc je pourrais dire que cette fois-ci, la Plan d'action III a fait l'objet d'une discussion beaucoup plus large, en termes de ses priorités d'action, que les deux (2) précédents ne l'avaient fait.

2605 Ces processus-là, cependant, sont imparfaits parce qu'il faut quand même arriver à une courte liste de priorités, on peut pas tout faire, et derrière les résultats qu'on a en termes de programmation, il y a toujours des enjeux auxquels on ne s'intéresse pas dans le cours d'une programmation gouvernementale, mais je pense qu'on progresse de plus en plus vers un partage plus efficace des opinions en termes de définition des orientations et des priorités, maintenant, dans le Plan d'action Saint-Laurent, qu'on ne l'avait fait dans les deux (2) plans quinquennaux précédents.

2610 Et je dois dire que l'apport de l'extérieur est très éclairant, Marc l'a mentionné, les gens à l'interne des gouvernements, et particulièrement les chercheurs, ont une vision qui est très compartimentée de la réalité, et qui correspond à leur domaine d'expertise ou leur champ d'activités, alors que lorsqu'on discute avec les gens du terrain, le fleuve est pour eux une entité, c'est un ensemble de réalités, de sorte qu'on a une vision à ce moment-là qui tend à être beaucoup plus pratique et beaucoup plus large que si on demandait uniquement à la science de définir qu'est-ce qu'on doit faire.

2620 Mais moi, j'ai été très agréablement surpris des résultats des longues discussions et des nombreuses journées de réunions qu'on a eues pour définir le contenu actuel du Plan d'action Saint-Laurent, et ce sera certainement une approche qui pourra être retenue dans l'avenir, pour définir des orientations et des priorités.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2625 Merci beaucoup, monsieur Burton.

2630 On va tenter d'ajourner dans cinq (5) ou six (6) minutes, il y a deux (2) personnes du panel qui ont levé la main, d'abord monsieur Gingras et monsieur Hudon, pour le mot de la fin, et après ça nous ajournerons pour l'heure du lunch.

**PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

2635 Je voudrais juste revenir à la Commission mixte internationale. Il y a un autre accord très important que la Commission - la Commission s'est vu confier le mandat de gérer, si on veut, cet accord-là, c'est l'Accord sur la qualité des eaux des Grands Lacs qui est, je vous dirais, un accord, même du point de vue mondial, un accord extrêmement important de par les objectifs et les buts qui sont inclus dans cet accord-là.

2640 Vraiment, quand ça a été signé, en 78, c'était vraiment un pas de géant en avant.

2645 La raison était qu'à l'époque, la pollution dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent était d'une importance vraiment considérable, et que les gestionnaires des gouvernements, à ce moment-là, avaient décidé de mettre la pédale au fond pour essayer de régler le problème.

2650 Malheureusement, j'aurais deux (2) aspects peut-être à souligner par rapport à ça, puisqu'on est en audience publique au Québec, d'une part le gouvernement du Québec a toujours refusé de signer cet accord-là. Alors le gouvernement du Québec ne fait pas partie de l'Accord sur la qualité des eaux des Grands Lacs, et par rapport à ça, moi, je trouve ça extrêmement malheureux et déplorable.

2655 On pourrait peut-être vérifier avec monsieur Burton, mais à l'époque, il y a quelques années, on parlait d'un apport, au niveau de la contamination toxique dans le Saint-Laurent, un apport de quarante pour cent (40%) en provenance des Grands Lacs, je sais pas si ce chiffre-là a changé depuis certaines années.

2660 Mais donc, comme se plaît à le dire mon ami Daniel Green, c'est une pollution sans représentation. C'est-à-dire qu'on se fait polluer par nos voisins du sud, mais on n'a aucune possibilité de faire valoir notre point de vue, puisqu'on a refusé de signer cet accord-là comme province.

Et c'est d'autant plus important aussi qu'on sait que la moitié du bassin hydrographique se situe ici, au Québec. Donc, je voulais souligner cet aspect-là.

2665 Par rapport, c'est ça, à l'Accord sur la qualité des eaux des Grands Lacs en tant que tel, les progrès ont été quand même sensibles, mais les recommandations de la Commission mixte internationale, par rapport à cet accord-là sont systématiques depuis - la Commission publie des rapports biennuels, en passant, et donc depuis les trois (3) derniers rapports biennuels, la Commission nous dit, il faut que les industries atteignent le rejet zéro des substances toxiques persistantes, et ça a été une recommandation qui est revenue dans chacun des rapports.

2670

2675 Dernièrement, le dernier rapport de la Commission nous a dit qu'il faut également que les gouvernements continuent de s'engager dans la protection et la conservation de l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et que la Commission constatait un désengagement financier et politique par rapport à la protection et conservation des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, et que la Commission voyait en cela un danger réel.

Et donc, vous consulterez le dernier rapport biannuel, c'est très intéressant.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2680 Merci beaucoup, monsieur Gingras.

Alors pour les quelques minutes qui restent, monsieur Hudon, c'est à votre tour.

2685 **PAR M. MARC HUDON:**

2690 Oui merci. Quand je parlais plus tôt du travail qui se faisait toujours en relation au niveau du milieu communautaire, avec toutes les participations gouvernementales qui ont eu lieu aussi, le travail amont-aval, certainement qu'un autre aspect important par rapport à la Commission mixte internationale, c'est le Conseil international de régularisation des eaux du Saint-Laurent et des Grands Lacs, pour lequel - c'est lui en fait qui recommande et qui prend les décisions sur la gestion des niveaux d'eau qui ont un impact direct chez nous.

2695 On a cinq (5) comités ZIP qui vivent un peu avec les impacts de ça. Quand je dis "comités ZIP", c'est un terme bien succinct, pour pas parler de toute la représentativité au niveau du Québec.

2700 Si j'avais par exemple quelque chose qui est très attristant pour une province comme le Québec, de voir qu'aux réunions ou aux consultations publiques de ce conseil-là, on est extrêmement - je souhaiterais qu'on soit beaucoup plus présent, au niveau du Québec.

2705 On a des membres, sur ce conseil-là, qui font un très bon travail, qui réussissent à faire contrepoids, si on peut dire, au côté américain, au côté ontarien, mais cependant, quand nous du milieu public, communautaire, nous allons faire des représentations dans le but de protéger les milieux humides du lac Saint-Pierre, par exemple, même le Port de Montréal, la même chose, l'économie que ça génère, on est vraiment peu nombreux par rapport aux centaines de personnes, qu'on peut dire, qui se déplacent en autobus pour justement aller faire valoir leurs points de vue, du côté que ce soit de New York, Rochester ou de l'Ontario.

2710 Et moi, ce serait un voeu de regarder un peu comment on peut avoir une implication beaucoup plus directe.

La semaine dernière, il y avait une réunion dans ce sens-là, et moi, je leur proposais justement de changer un peu leur formule, de permettre une plus grande implication de prise en

2715 décision par les gens du milieu, les communautés riveraines qui connaissent la dynamique de ce Saint-Laurent là depuis qu'il a été harnaché, et qui ne sont d'aucune façon consultées hormis une fois par année, par ces consultations-là, et là ça devient, si on peut dire, des séances de laisser libre cours à nos frustrations; on pense à un manque d'eau telle année ou tel printemps on s'est fait inonder, ou peu importe.

2720 Mais tout ça, c'est fait parce que la transmission des informations ou la participation des gens qui sont les premiers concernés, bien, le mécanisme ne le permet pas, à l'heure actuelle, et ne l'a jamais permis. Il fonctionne selon un système qui est là depuis plusieurs années et qui aurait besoin d'être modernisé un peu.

2725 Si, actuellement, je reviens à ce que monsieur Burton disait un peu plus tôt, on n'applique pas la notion bassin versant en ce moment, au niveau du Saint-Laurent-Grands Lacs, c'est certainement un but qu'on vise, nous autres, dans le milieu. Les gens font tout en fonction de ça.

2730 On se déplace dans les régions des Grands Lacs, on se tient informé de ce que les RAP, les "Remedial Action Plans", qui sont l'équivalent un peu des ZIP, réussissent à faire avec les moyens qu'ils ont, et tout ça c'est dans le but justement de se rendre compte que ça vaut la peine de travailler en aval, quand on sait qu'en amont de chez nous, ils font l'effort équivalent pour justement apporter des correctifs à ce que les gouvernements ne sont plus capables de faire ou ont délaissé, pour toutes sortes de raisons.

2735 **PAR LA COMMISSAIRE GALICHAN:**

Merci beaucoup, monsieur Hudon, et merci à chacun de vous, messieurs.

2740 Nous ajournerons donc pour l'heure du lunch. Et sans doute que tous les propos entendus ce matin vont soulever beaucoup de questions sur les mêmes sujets et sans doute sur d'autres sujets aussi.

2745 Alors bon appétit à chacun et à chacune, et à tantôt.

---

SÉANCE AJOURNÉE À QUATORZE HEURES (14 H)

---

**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
FORUM**

2750

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors reprise de l'audience publique sur la gestion de l'eau au Québec!

2755

Donc nous arrivons dans la phase dite du forum. Cet après-midi, jusque vers quatre heures trente (4 h 30) à peu près, la parole est ouverte à l'assemblée, s'il y a des gens qui veulent faire un commentaire, contester une donnée, nous faire part d'informations complémentaires, de sources documentaires ou autres qui puissent ajouter au dossier, le principe de la journée au fond est un principe d'approfondissement de la question du Saint-Laurent, et à partir de l'éclairage du panel, il vous est loisible de poser des questions au panel, Environnement Canada a amené un certain nombre de spécialistes, d'autres spécialistes, donc s'il y a des questions plus pointues, il sera même possible d'inviter d'autres experts à répondre à d'autres questions.

2760

Il est pas nécessaire de poser une question, ça peut être un commentaire. C'est pas votre mémoire, par exemple, c'est pas le temps de faire le mémoire, mais c'est le temps d'essayer de comprendre si on a les données du problème, si la manière de poser les questions, c'est la bonne manière; d'ajouter des éclairages, d'ajouter des informations pour qu'au terme de la journée, nous ayons pu intuitionner, comprendre la question du Saint-Laurent de la manière la plus exhaustive possible.

2770

Quand vous voulez parler, vous vous placez derrière un des deux (2) micros qu'il y a là, et j'irai à tour de rôle de gauche à droite. Donc s'il y a une question, on s'assurera de gérer la question, s'il y a simplement un commentaire, on entendra le commentaire et on passera ensuite à la personne suivante.

2775

Alors donc, je déclare cette période-là ouverte. S'il y a donc quelqu'un qui veut venir poser une question, il est bienvenu de le faire.

2780

---

**GASTON HERVIEUX**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2785

Je pense que je reconnaiss un habitué, votre nom serait pas monsieur Hervieux, vous, par hasard?

2790

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Oui, bonjour, Gaston Hervieux.

2795 En regardant les différentes base de réglementations, de lois, et après avoir entendu, dans le cadre des thématiques, différentes opinions sur la Politique des sols contaminés, la Politique sur les eaux souterraines, et aussi pour connaître la Politique d'évaluation des sédiments, c'est-à-dire les critères pour évaluer la contamination et la toxicité des sédiments qui sont dragués dans le fleuve Saint-Laurent, pour avoir déjà été requérant d'audiences publiques à maintes reprises dans les dossiers de dragage dans le fleuve Saint-Laurent, même pour avoir fait sauter des critères 2800 supposés scientifiques, les critères de Vignault & AL. qui servaient d'assises à l'évaluation des sédiments, on peut reconnaître un principe commun à la base de toutes ces réglementations-là, c'est un transfert d'un milieu, on prend les sédiments, on prend, peu importe, c'est qu'on a des grilles d'évaluation qui permettent effectivement de prendre un élément contaminé et de le transférer sans restriction comme telle vers un milieu aussi contaminé.

2805 Et quand on parle des milieux contaminés, ce qui me sautait à l'oreille, c'est que je me souvenais effectivement qu'on a transféré déjà des sédiments contaminés vers des sites d'enfouissement. Alors un site d'enfouissement, c'est aussi une source de contamination, ça fait que si on transfère d'un milieu à l'autre, c'est certain qu'on peut avoir des règles avec ces critères, 2810 des grilles d'évaluation et des classes qui permettent de faire ce genre de choses là, et c'est ce que j'avais déjà souligné antérieurement.

2815 Concernant les principes de pollution, dans le même sens, il y a un principe commun, que ce soit une pollution chimique, bactériologique ou radioactive, on a différentes étapes dans chacun des processus, pour une atteinte à la santé publique, mais il y a une rencontre commune, c'est la déficience info-immunitaire, et aussi on peut aller jusqu'à la mort.

2820 C'est de là l'importance de reconstruire les bases des critères et des normes, pour avoir des normes et critères scientifiques autant que possible, au moins pour avoir l'heure juste, même si on discute après d'aspect social.

2825 Concernant les usines de traitement des eaux usées, en 1986, il y avait eu le projet de la Communauté urbaine de Québec qui allait permettre de relier les diffuseurs qui se jetaient justement dans le chenal du fleuve Saint-Laurent, en plein centre, de relier ça à des usines de traitement des eaux usées. Les usines en question, ce qui avait été soulevé, c'était qu'on avait demandé les taux, les volumes d'eau qui allaient passer par-dessus les usines en temps de débordements, de pluie, et ça, ça a été très difficile d'obtenir ça.

2830 C'était madame Roy qui présidait, et c'est monsieur Pierre Lavallée qui devait nous apporter les calculs; ça a pris au moins quatre (4) demandes pour obtenir les chiffres qui, soi-disant en passant, devaient être au dossier, mais on a pu voir par la suite qu'il y a eu un débat entre Roche et associés et le public, ça a paru dans les journaux, et le ministre Paradis, concernant justement ces bassins de rétention d'eau là.

2835                   Mais les chiffres étaient déjà connus, et déjà, on a plaidé à l'époque que ces usines-là allaient être désuètes avant même d'être construites, et on leur demandait de prévoir deux (2) choses, soit un traitement physico-chimique ou du moins une possibilité de prévoir le traitement physico-chimique à cause de l'apport des contaminants à diverses toxicités qui allaient être apportées par le développement des parcs industriels entre autres.

2840                   Et puis cela, ça référait à une consultation auprès de la Commission mixte internationale, concernant le rendement des usines de traitement des eaux usées autour des Grands Lacs, dont, pour donner une idée de l'ampleur, on avait entre autres des usines qui fonctionnaient à plein rendement, avec des technologies de pointe à l'époque, et on dépassait même le volume initial en termes de contaminants.

2845                   Parce que la question qui avait été soulevée, c'est-à-dire l'information qu'ils nous donnaient à l'époque, c'était que quand on a construit l'usine, la population a grossi en arrière, le développement industriel et commercial aussi, et on est arrivé avec une usine qui était plus fonctionnelle.

2850                   Alors on a regardé d'un autre côté, et on a trouvé des recommandations de l'Organisation des Nations Unies, qui recommandait justement la décentralisation des villes et des services, c'est-à-dire genre projet de société, qui visait à ne plus subventionner le développement des grands centres mais plutôt d'aller vers l'aménagement rural.

2855                   Et finalement, ce qu'on s'est rendu compte dans le cadre des projets d'usines de traitement des eaux usées, c'était que l'objectif ultime qu'on atteignait était le tas de boues qu'on avait.

2860                   Et durant le processus de consultation, en 1986, c'est le projet 333 de la Communauté urbaine concernant ces deux (2) usines-là, on n'a jamais réussi à pouvoir discuter de la question de la disposition des boues, parce que ça aurait fait l'objet en soi d'une autre audience publique, parce que c'est un sujet assez complexe.

2865                   Mais on savait déjà qu'ils allaient passer à la cogénération, et dans ce dossier-là, si vous trouvez les procès-verbaux, les verbatims, vous allez vous rendre compte qu'il y a un ingénieur qui avait témoigné à l'effet qu'on avait trente pour cent (30%) d'augmentation des métaux lourds, soit dans les cendres, les cendres volantes ou ce que vous voulez, mais qu'on allait retrouver une charge complémentaire de toxicité à la charge déjà présente, par la combustion de ce qu'ils appellent les déchets, mais somme toute qui sont de la matière secondaire.

2870                   Et tout cela allait se retrouver en grande partie au site d'enfouissement de Saint-Tite-des-Caps-Saint-Joachim.

2875                   Et le lien que je veux faire, Saint-Tite-des-Caps-Saint-Joachim a jamais eu de membrane géotextile, soi-disant en passant qu'ils ont une durée de vie de plus ou moins vingt-cinq (25) ans, selon les firmes qui les fabriquaient à l'époque.

Et ensuite de ça, on a un rejet par les sols, tôt ou tard, qui renvoie au fleuve Saint-Laurent.

2880                   Alors que ce soit par la voie des airs, si on prend à titre d'exemple l'incinérateur de la Communauté urbaine sur le territoire de la Ville de Québec, que ce soit par la voie des airs ou que ce soit par la voie d'un site d'enfouissement, c'est que si tu regardes encore une fois tous les critères, de la façon qu'on peut évaluer la problématique, tu es pas capable de cerner grand-chose, sauf de rendre compte d'une conclusion finale, c'est que tout va se retrouver dans les eaux.

2885

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça va.

2890

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Je reviendrai!

2895

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça marche, merci.

2900

Monsieur Gingras, ce qu'évoque monsieur - vous pouvez vous approcher, monsieur Stainier, je vous entendrai après - monsieur Gingras, juste un petit commentaire là-dessus, ce matin vous avez dit quelque chose d'intéressant, premièrement je pense bien que votre graphique qui montre que l'assainissement est en étape, au début on a d'abord fait des tuyaux, après ça on a fait des usines, et maintenant l'idée c'est de revenir à l'intrant lui-même, et qu'au fond c'est vrai que toutes les pollutions risquent de juste changer de milieu, et que l'essentiel c'est de s'attaquer à la cause même, donc de changer les intrants, il me semble qu'il y avait quelque chose dans votre acétabule là-dessus.

2905

Et aussi, est-ce que vous n'avez pas dit que finalement, l'usine de la CUM était la seule qui nous donnait de vraies informations sur ce qui sortait du tuyau, de sorte qu'on a tendance à taper sur la pauvre CUM alors que d'autres usines, aussi, ont de rejets, mais on les comptabilise jamais.

2910

**PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

2915

Oui, là-dessus, sur le dernier point, sur le premier point, c'est effectivement vrai, je pense que comme société, une des façons de régler le problème de la contamination toxique en général, c'est de travailler aussi au niveau des processus industriels, de fabrication des produits, au niveau de la conceptualisation même des produits.

2920

Et donc de plus en plus, il y a des choses qui se font à ce niveau-là, ailleurs dans le monde, pour justement s'en aller dans cette direction-là, parce qu'on s'aperçoit, comme l'a souligné monsieur Hervieux, qu'une fois qu'on a réglé un problème de pollution de l'air par exemple, on se retrouve avec des cendres toxiques, par exemple, qu'il faut gérer; éventuellement, ça contamine les eaux souterraines et les eaux de surface.

2925

Donc c'est toujours une problématique, comme l'environnement, pour les écotoxicologues, on parle de compartiments, mais l'environnement n'est pas vraiment compartimenté, dans le sens où tout ça est interconnecté.

2930

Donc la pollution n'a pas de frontière, et à ce niveau-là, la seule façon de régler la contamination toxique, c'est de travailler à la source du problème, c'est ce qu'on a toujours dit.

2935

Par rapport à la CUM, moi, j'aimerais souligner que sur la rive sud de Montréal, on a une usine d'épuration aussi, et cette usine-là reçoit des rejets industriels importants, mais on a aucune donnée, ni sur ce qui arrive à l'usine d'épuration, ni sur ce qui en sort au niveau des toxiques. Et ça, c'est une problématique importante.

2940

Parce que c'est sûr que pour les gens de la CUM qui, au travers de leurs interventions au niveau des industries, vont voir les industries, ils ont un Règlement 87 qui sert à gérer les rejets à l'égout, et qui s'adresse à plusieurs paramètres de contaminants toxiques, et les inspecteurs de la CUM vont visiter les industries sur l'île de Montréal, mais la réponse des industries de l'île de Montréal, c'est, écoutez, arrêtez de nous achaler, parce qu'on va déménager sur la rive sud. Là, il y a rien, sur la rive sud, il y a rien à Laval. Et c'est pas bien bien loin pour déménager.

2945

C'est un peu la dynamique actuelle, et en ce sens-là, ce serait très important que le gouvernement du Québec, le ministère de l'Environnement du Québec, disons, harmonise, pour rester poli, harmonise disons l'application de règlements tel que le Règlement 87 qui est appliqué au niveau de la CUM.

2950

Et puis justement, ce qui fait que, bon, les groupes environnementaux, nous, on a besoin d'informations pour travailler, les seuls qui nous fournissent de l'information, c'est la CUM. Donc on peut paraître taper toujours sur la CUM, mais le fait est que malheureusement, ce sont les seuls qui produisent l'information valable et accessible.

2955

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2960

Merci.

**ANDRÉ STAINIER**

2965 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Stainier!

**PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

2970 Bonjour monsieur le Président, madame, monsieur. Je suis André Stainier, du groupe Les Amis-es de la Vallée du Saint-Laurent.

2975 Mais ici, à Trois-Rivières, je tiens aussi à signaler que nous sommes l'organisme parrain, comme on dit, de la nouvelle ZIP Les-Deux-Rives, qui s'installe dans la région, qui se met en place dans la région, et qui a son assemblée de fondation lundi soir, à l'Île-Saint-Quentin, pour les gens de la région qui seraient intéressés; car un comité ZIP est ouvert à toute la population et toutes les entreprises.

2980 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que ça a eu lieu ou ça va avoir lieu?

**PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

2985 L'assemblée de fondation va avoir lieu, mais la ZIP existe depuis le mois de novembre.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2990 Mais votre assemblée lundi, c'est lundi de la semaine prochaine?

**PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

2995 Lundi 14 juin, oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors bravo! Alors l'invitation est lancée aux gens de la région.

3000 **PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

Je voudrais faire un commentaire, et puis une brève question.

3005 C'est un commentaire de type économique, je dirais. Je n'ai pas suivi l'ensemble des audiences, et je n'ai pas consulté les pages et les pages d'Internet, alors je suis peut-être en retard

d'une information, mais je n'entends pas souvent parler économie dans le dossier ici de la gestion de l'eau, et j'aimerais d'ailleurs, si la Commission s'exprime déjà dès cette étape-ci, savoir quelle place vous comptez donner aux avantages économiques de telle ou telle gestion de l'eau au Québec, de telle ou telle politique de gestion de l'eau au Québec.

3010

Il me semble, en tout cas, qu'il serait important qu'il y ait des considérations dans le rapport final sur, c'est ça, les avantages économiques. Et en particulier, moi, je plaiderais surtout pour mettre en évidence, ou en tout cas faire réfléchir, scruter la question des avantages économiques de l'approche écologique.

3015

Je veux dire, il doit certainement y avoir de avantages économiques à traiter l'eau de telle ou telle manière, à ne pas laisser se polluer l'eau, à agir préventivement; la prévention a sûrement des avantages économiques, au moins à long terme, par rapport à la non-prévention et à la démarche curative.

3020

Enfin, j'aimerais justement peut-être entendre quelques considérations générales sur la place que l'on compte donner, dans une politique, dans les recommandations pour une politique de gestion de l'eau, aux considérations économiques; notamment du point de vue de tout ce qui a un plus environnemental a souvent aussi un plus économique, au moins à long terme.

3025

Là, j'aurais une question d'ailleurs dans cet ordre-là des choses pour monsieur Serge Hébert.

3030

Oui, vous nous avez dit, à un moment donné, qu'il y avait certainement des gains à faire à traiter l'eau potable de telle ou telle façon, enfin ma question, ce serait: est-ce qu'on sait quelque chose des gains économiques que les municipalités par exemple feraient en matière de filtration d'eau potable lorsqu'au fur et à mesure que l'on gagnerait, que l'on réaliserait des gains physico-chimiques sur la qualité de l'eau à partir de laquelle on filtre l'eau potable.

3035

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

Malheureusement, je n'ai pas de chiffres précis à vous donner, il faudrait vérifier si des études de ce type ont déjà été réalisées. Mais je croirais bien que oui, mais je ne suis pas au courant de ces chiffres.

3040

**PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

3045

Mais qui pourrait - parce que ça, c'est aussi un problème, est-ce qu'il y a des économistes au MEF, au ministère de l'Environnement? Je crois que oui, d'ailleurs je suis en contact avec certains, et on n'en entend jamais parler.

3050 Est-ce qu'il y a des environmentalistes aux Ressources naturelles, c'est pas toujours sûr non plus.

Alors cette sectorialisation, non seulement des morceaux de l'avis mais même des problématiques, alors il me semble - enfin, pourriez-vous quand même me dire, est-ce que ce serait aux Affaires municipales peut-être, sur la question de l'eau potable, les avantages économiques qu'il y a à faire de la prévention en matière de captation de l'eau?

PAR M. SERGE HÉBERT:

3060 Les deux (2) voies d'entrée que je verrais, c'est la Direction des politiques du secteur municipal, au ministère de l'Environnement, ou le ministère des Affaires municipales, section assainissement.

PAR M. ANDRÉ STAINIER:

3065 Le responsable de la direction?

## PAR LE PRÉSIDENT:

Juste pour vous donner a contrario, monsieur Stainier, devant l'audience ici, peu de gens nous ont fait la démonstration d'avantages économiques à modifier tout le rapport des intrants, par exemple dans la production, même si on sait que maintenant dans l'industrie, ça commence à être acquis, à savoir que si on change les modes de production, on a moins de perte, parce que la pollution c'est finalement une perte de choses qu'on a mal placées dans les intrants.

3075 Mais parmi les choses qui ont été dites devant la Commission, c'est qu'un nouveau règlement sur l'eau potable s'en vient, précisément parce que probablement la qualité de l'eau brute est mauvaise, et que ça prend des usines de filtration plus performantes.

3080 Ce qui a été clairement dit, c'est que la réforme entrevue par le ministère de l'Environnement sur les normes d'eau potable va coûter cent millions (100 M\$) aux municipalités.

Et si on devait atteindre une performance particulière, dans le cas des unités de turbidité, la dépense pourrait représenter jusqu'à quatre cents millions (400 M\$).

3085                   Donc a priori, on peut comprendre que si l'eau brute est de moins bonne qualité, son  
traitement coûte plus cher, voyez-vous.

PAR M. ANDRÉ STAINIER:

3090 Donc cent millions (100 M\$) rapporteraient quatre cents millions (400 M\$).

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3095 Non, non. Déjà, le nouveau règlement qu'on doit implanter va coûter cent millions (100 M\$). Mais si on avait voulu atteindre les standards les plus performants, c'est quatre cents millions (400 M\$) qu'il aurait fallu investir.

**PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

3100 Mais à long terme, est-ce que ça apportera des bénéfices?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3105 Bien, ça va apporter le bénéfice d'une meilleure santé ou d'une meilleure protection de la santé.

Maintenant, le calcul économique de la santé ou des bénéfices pour la santé, ça, on ne nous a pas présenté là-dessus de chiffres. Je ne sais pas si ça a été fait.

3110 **PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

Mais voyez-vous, c'est exactement le type de chose sur quoi je voudrais réfléchir. Moi, j'en ai pas la compétence, mais est-ce que je comprends bien qu'on dit, avec cent millions (100 M\$) de technologies plus avancées, on aurait une meilleure eau; avec quatre cents millions (400 M\$), elle serait encore meilleure. Mais ça, c'est par du traitement, pas par de la prévention.

L'eau qui arrive dans l'usine va continuer à être aussi mauvaise, et on va pas essayer de s'organiser pour qu'elle soit meilleure.

3120 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Elle continuera pas nécessairement à être plus mauvaise, parce qu'il y a aussi d'autres choses qui sont envisagées pour améliorer aussi la qualité de l'eau brute.

3125 Monsieur Hébert a levé la main.

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

3130 Les gains, bon, la révision des critères d'eau potable, des normes pour l'eau potable vise à faire passer la norme de cinq (5) unités de turbidité à une (1) unité, donc pour traiter, pour obtenir une eau à la sortie du traitement à un différentiel de cinq (5) à un (1), ça coûterait des coûts supplémentaires entre cent (100 M\$) et quatre cents millions (400 M\$).

3135        Alors si, par l'assainissement, on constate qu'on améliore la turbidité de l'eau, comme dans le cas de la prise d'eau de Contrecoeur, où la turbidité est passée de dix (10) à cinq (5), alors les coûts de traitement, évidemment, sont inférieurs.

**PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

3140        Mais si l'eau qui entre dans l'usine était meilleure...

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

3145        C'est ça que j'essaie de vous expliquer. Si le fait de passer la norme de cinq (5) unités à une unité...

**PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

3150        Ça, c'est à la sortie.

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

3155        Donc ça, c'est à la sortie, ça coûte quatre cents millions (400 M\$), alors si on réussit, par de l'assainissement, par les eaux usées rejetées au fleuve, à diminuer la charge en turbidité, comme c'est le cas par exemple à la prise d'eau de Contrecoeur où la turbidité est passée de dix (10) à cinq (5), alors on s'imagine que si on faisait un autre pas, et puis qu'une étape ultérieure d'assainissement amenait l'eau entre cinq (5) et un (1) aux rejets, alors c'est sûr que ça, c'est un gain qui diminuerait les coûts de traitement à l'autre bout pour avoir de l'eau potable.

3160        **PAR LE PRÉSIDENT:**

3165        C'est peut-être moi qui avais compris de travers, là. Donc les unités de turbidité, c'est pour la sortie des usines d'assainissement.

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

3170        Exact. C'est-à-dire le cinq (5) à un (1), c'est pour la sortie des usines de filtration pour l'eau potable. La norme actuelle est de cinq (5), le nouveau règlement veut l'amener à un (1).

3175        Le fait d'amener ça à un (1) entraînerait des coûts supplémentaires entre cent (100 M\$) et quatre cents millions (400 M\$).

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3175        Donc je m'étais pas trompé.

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

3180        Alors si on diminue dans le milieu la turbidité naturelle d'un facteur de cinq (5) à un (1), c'est des gains qu'on pourrait estimer entre cent (100 M\$) et quatre cents millions (400 M\$).

**PAR M. ANDRÉ STAINIER:**

3185        Dernier commentaire, justement c'est aussi un aspect de la gestion par bassin versant qu'il me semble mettre en évidence, il y a intérêt à travailler sur l'ensemble d'un bassin versant, parce que l'eau qui en résultera, et qui fera l'objet de certaines captations dans certaines municipalités sera meilleure.

3190        Je veux dire, l'avantage économique de la gestion par bassin versant, je pense, se rattache aux avantages économiques de toute action préventive.

3195        J'aimerais qu'on fasse les liens entre prévention, gestion par bassin versant, qualité de l'eau, avantage économique.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3200        Très bien, merci.

---

**PIERRE LATRAVERSE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3205        Monsieur!

**PAR M. PIERRE LATRAVERSE:**

3210        Bonjour, Pierre Latraverse, président de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel. Je suis aussi président du Conseil régional de la faune Montréal-Montérégie. Et je suis aussi président, nouveau président du Comité ZIP du lac Saint-Pierre.

3215        Ce que je vais essayer de vous faire, c'est un commentaire qui vient plus du fond du coeur, de l'âme. Ma famille reste sur les rives du lac Saint-Pierre depuis aux alentours de 1642, et je vais essayer de vous démontrer, vous faire visualiser comment le fleuve s'est modifié depuis disons fin des années cinquante.

3220        À la fin des années cinquante, le plus grand problème qui est arrivé avec le fleuve, comment le fleuve a été modifié, selon les vieux de la famille et selon bien du monde que je

connais, ça a été le fait de briser la glace sur le fleuve Saint-Laurent. Or, briser la glace sur le fleuve Saint-Laurent, ça l'a eu un très gros avantage, c'est que ça l'a régularisé les crues. Avant, l'eau venait bien haute le printemps, et puis ça causait beaucoup de dommages.

3225 L'année que je suis venu au monde, ma mère m'a conté qu'il y avait trois (3) maisons qui avaient reviré à l'envers par la glace, entre Sorel et Sainte-Anne. Ça, c'est en 1949.

3230 En 1957, on s'est mis à creuser le fleuve, et on s'est mis à briser la glace sur le fleuve. Les terrains qui, avant 1957, qu'on commence à casser la glace, on les aurait donnés, il y aurait pas personne qui les aurait voulus.

3235 Partir de Sainte-Anne-de-Sorel, partir de Sorel jusqu'à aller dans le fin fond de Sainte-Anne, on pouvait rouler en bicyclette à pédale, et ça je l'ai fait bien des fois avec mon père, sur la grève, la grève était dure comme le plancher.

3240 Avec mon grand-père, on se promenait à cheval là-dessus, et on pouvait monter quasiment jusqu'à Contrecoeur, partir de Sainte-Anne. Des belles grèves naturelles, des beaux champs.

3245 Aujourd'hui, un terrain de cent par cent (100 x 100) vaut cent mille (100 000 \$). Il y a un problème qui a été réglé par la stabilisation des crues.

3250 C'est vrai que la stabilisation des crues a des effets très bénéfiques. L'autre effet que ça a fait, c'est que quelqu'un qui s'achète un terrain, aujourd'hui, qui vaut cent mille (100 000 \$) pour cent (100) pieds carrés, cent par cent (100 x 100), il veut que son terrain, il reste là. Ça fait que que c'est que ça fait, ça fait qu'à un moment donné, on fait des murs de soutènement; les murs de soutènement sont à veille de rejoindre Montréal.

3255 Partir de Sorel, partir de Berthier, sur les deux (2) rives du fleuve, il en reste quasiment plus des rives naturelles. Nommez-moi-z-en une place que vous pouvez aller sur le bord du fleuve, entre Sorel et Montréal, déchausser vos chaussures et marcher pieds nus sur le bord de la grève, et j'aimerais bien ça le savoir. Parce que ça nous manque, dans notre région, et on l'a plus.

3260 Le fleuve, il a été privatisé par le fait que la voie maritime, Pêches et Océans a fait en sorte que la navigation commerciale s'effectue à l'année longue sur tout l'ensemble du fleuve.

3265 L'autre effet que ça a eu, c'est que n'ayant plus de crue régulière printanière, tout ce que c'est qu'il y avait dans les baies avant, ça levait avec la glace. Ça "jammait" l'automne, et quand le gros coup d'eau arrivait, tout partait. Le fond des baies, il se nettoyait, et puis tu allais dans la baie de l'île de Grâce, tu allais dans Jirodeau, il y avait sept-huit-dix-quinze (7-8-10-15) pieds d'eau, on voyait le fond et on voyait les poissons dans le fond bien comme il faut.

3270 Asteur, le fait que le fleuve est cassé à l'année longue, toute la sédimentation est là, dans les baies, et elle meurt là. Et tranquillement, le fond des baies lève.

3265        Là, à un moment donné, tout est en train de s'"eutrophisier". On essaie, par toutes sortes de moyens, par toutes sortes de programmes, d'essayer de faire dégager ces baies-là, d'essayer, de par ce que la nature ne fait plus, par toutes sortes de projets, de faire en sorte que le milieu naturel du delta du lac Saint-Pierre soit encore effectif pour la faune, pour la flore.

3270        Sauf que quand on arrive là, on arrive avec des problèmes incommensurables. Environnement Canada est dans le portrait, Environnement Québec est dans le portrait. Quand ils arrivent pour creuser en quelque part, bien là, ça prend des autorisations, et il faut que tu te mettes à genoux devant un, et à plein ventre devant l'autre.

3275        Il y a jamais, ça fait jamais, il y a jamais le bon formulaire, il y a jamais la bonne autorisation, ça a jamais été présenté de la bonne façon. C'est très très difficile de faire en sorte que les projets aboutissent.

3280        À ça, on peut rajouter tout le phénomène de l'agriculture. On a tout mis les fossés en belles lignes, bien "drets", ça s'égoutte le plus rapidement possible, mais toute cette eau-là, elle aboutit dans le fleuve à un moment donné, elle aboutit à l'embouchure des rivières, que ce soit la rivière Yamaska, la rivière Saint-François, la rivière du Loup.

3285        Et puis là, à un moment donné, dans des comités de citoyens, comités ZIP, des choses comme ça, oup, un projet, il faudrait désensabler l'entrée de telle rivière, parce que ça s'est tout ensablé.

3290        Il y a une cause à ça, qui est l'agriculture, mais il y a aussi le fait que le fleuve, il est creusé de plus en plus creux; creusé de plus en plus creux, ça veut dire qu'il y a un apport de sédiments de plus en plus fort. Cet apport de sédiments là, il faut que ça aille en quelque part. Où ça va, ça s'en va dans le fond du fleuve.

3295        Et là, à un moment donné, oup, un autre projet, il va falloir écrêter, parce qu'il y a comme des bancs de neige dans le fond du fleuve, et les bateaux peuvent plus passer, ça fait qu'il faut recreuser encore.

3300        Mon grand-père avait des terrains à la tête de l'île la Pierre; la tête de l'île la Pierre, il y en a quasiment plus. C'est trois-quatre cents (300-400) pieds de large, par à peu près quasiment un demi-mille de long, qui est disparu.

3305        La tête de l'île de Grâce, elle se fait manger deux (2) puis trois (3) mètres par année. À un moment donné, quand est-ce que ça va arrêter!

3310        Il faut se rappeler que les îles du lac Saint-Pierre, ce sont, d'après monsieur de Koenig, qui est un géographe très reconnu de l'Université Laval, il y en a peut-être bien trois (3) ou quatre (4) deltas comme ça, dans tout le monde entier, où ce sont des îles qui ne sont pas faites à partir de roches, qui ne sont pas faites à partir d'éperons rocheux ou encore de moraines, c'est les

anciens sédiments de la mer de Champlain dans lesquels le fleuve a recreusé, c'est la plaine du Saint-Laurent, c'est des argiles dans le fond, du sable par-dessus. Et on va creuser là-dedans!

3310 Toute la "gang", excusez l'expression, mais toute la "gang" de riches qui restent en bas de Sainte-Anne-de-Sorel, Simard et compagnie, quand ils ont creusé le fleuve, eux autres ont eu droit à des beaux murs.

3315 Mais les îles naturelles qui existaient, qui sont à moins de six cents (600) mètres, l'île de Grâce, l'île la Pierre, l'île des Barques, ils ont jamais eu de protection.

3320 On demande à des organismes à but non lucratif de travailler à sauver ces milieux-là. Sauver ces milieux-là, pourquoi, pour qui? Ça s'en vient à la mode, les gros yachts, ils partent de Montréal avec les gros moteurs, ils partent de Trois-Rivières et ils s'en vont passer l'après-midi, le dimanche après-midi, dans les îles de Sorel, parce que c'est beau, c'est le "fun"!

3325 Il y a deux (2) ans, deux-trois (2-3) ans, le "frap", il est arrivé avec un chose, bon, on va acheter les îles et on va enlever les chalets de dessus. Pourquoi qu'on va enlever les chalets de dessus, parce que le monde qui en ont plein, et qui sont assis sur le troisième "deck", en haut, ils trouvent que les cabanes du monde ordinaire, qui travaille à la petite semaine dans les usines, c'est pas bien bien beau!

3330 La pollution d'origine visuelle des Autochtones de la place nuit à l'ensemble de la société québécoise!

3335 On se bat pour garder nos canards, on se bat pour garder nos poissons, et puis on a de la misère.

3340 J'entendais dire, à matin, quelqu'un qui disait, peut-être que c'est pas trop trop bon de consommer la chair des poissons qui viennent de la région de Sorel et puis du lac Saint-Pierre. Pourtant, même gouvernement, autorise la pêche commerciale. Et puis en plus de ça, il lui donne des avantages sur le gars qui pêche à la petite ligne, avec un hameçon et deux (2) vers! Il faut se poser des questions.

Moi, je trouve que la cohérence de tout l'ensemble de ça est pas évidente. On a de la difficulté, en tant que groupes environnementaux, en tant qu'individu, impliqué dans différents groupes environnementaux, que ce soit au niveau de la faune, que ce soit au niveau de l'environnement, à faire le lien.

3345 C'est comme si les différents paliers de gouvernement, devant le problème, n'étaient pas capables de montrer l'exemple; montrer l'exemple d'une cohésion pour que le fleuve soit une des artères principales de notre société.

Ça a toujours été, c'est quelque chose d'historique, ça. La nation québécoise s'est faite autour du fleuve, et puis pour des raisons X, on est en train de tout le changer, le fleuve.

3350

Les courbes qu'il y avait dedans, les îles qui sont dedans, elles partent, ça a pas de bon sens comment ça part vite!

3355

Et puis ça, on a tout sacrifié une culture du fleuve au point de vue, je pourrais dire, de l'hôtel de la globalisation des marchés. Et c'est ça le problème!

3360

Pensez-vous sérieusement que mais que le Port de Montréal ait l'exclusivité de certains types de bateaux, et que les villes comme Toronto, et je sais pas, moi, Chicago, et Duluth au Minnesota, qui sont des ports de mer, voudront pas avoir ces exclusivités-là? Tu sais, des écluses, ça se change.

Il faut être capable de vérifier et de regarder que le fleuve reste un des joyaux de la province de Québec.

3365

Il y en a pas de place dans le monde où c'est qu'il y a un fleuve qui date d'à peu près six cents millions (600 M) d'années, qui a subi quatre (4) glaciations, où c'est qu'il y a des îles qui sont la preuve du fin fond de la mer de Champlain, qui a été dragué là-dedans, et puis on s'en va, et envoie, on creuse!

3370

On veut avoir des bateaux plus gros, et on veut faire plus d'argent!

Le monde qui vivent là-dedans, où c'est qu'on a le droit de parole, nous autres, à part des places comme ici.

3375

Et même, quand on a des places comme ici, la cohésion que nos gouvernements devraient démontrer est pas là.

3380

Dernièrement, je suis allé dans une réunion, et puis c'est drôle à dire, dans un lac Saint-Pierre qu'on est en train d'avoir des demandes de la biosphère mondiale de l'UNESCO pour un site du patrimoine mondial en biodiversité et en environnement, on tire encore des obus militaires.

Environnement Canada va, avec le ministère de la Défense nationale, faire des échantillons là-dedans. Ils vont tout échantillonner la zone de tir CYI606.

3385

On n'est pas pour demander à Environnement Canada d'aller prendre des sites d'échantillons sur le dépôt S16A, pour vérifier si la Garde côtière, et puis le Port de Montréal, et puis les consultants en environnement qui font l'étude pour le Port de Montréal ont eu raison.

Pourtant, ça devrait se faire de façon naturelle.

3390

Et puis quand arrive le temps d'aller creuser, on a fait un petit projet, nous autres, pour essayer de désensabler une entrée d'un chenal, là on nous a dit que ça, là, il faut pas toucher à ça,

parce que peut-être c'est bien plus contaminé que dans la région du Port de Sorel, qui est situé bien proche des usines. Et on nous a dit que les sédiments étaient contaminés mais non toxiques.

3395 Si on avait des gouvernements responsables, autant au niveau du provincial qu'au niveau du fédéral, ils pourraient prendre des photographies aériennes, qui existent, de ce que c'était le fleuve Saint-Laurent et le delta du lac Saint-Pierre avant l'ouverture de la voie maritime, et d'en prendre demain ou après-demain, et de regarder ce qui a été fait comme dégâts!

3400 À un moment donné, on disait à matin qu'on a donné deux cent mille (200 000 \$), c'est vrai. Je vais être le président de l'Association qui va travailler à faire fructifier ce deux cent mille (200 000 \$) là pour restaurer les berges.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3405 Vous allez dépenser le deux cent mille (200 000 \$)!

**PAR M. PIERRE LATRAVERSE:**

3410 Oui, on va le dépenser, parce que c'est absolument fondamental, il faut qu'il y ait du monde qui le fasse, il faut que ce soit du monde qui le connaisse.

Sauf que c'est un bateau, c'est un bateau!

3415 Pourquoi c'est faire qu'à chaque fois qu'ils vont déposer des sédiments dans le lac Saint-Pierre, si ça coûte vingt-cinq piastres (25 \$) la tonne pour aller le mettre dans un site de dépôts ordinaire, que ça coûterait pas le même prix à la société.

3420 C'est vrai que c'est bien moins compliqué de prendre ça dans une barge, et d'aller domper ça sur le fleuve. Mais pourquoi c'est faire qu'ils paieraient pas le même prix que ça leur coûterait s'ils iraient dans un site d'enfouissement? Ils auraient pas le transport à payer, ils le prendraient, ils le mettraient dans la barge, et après ça il y aurait des mesures compensatoires.

3425 Il faut être capable d'arriver à des solutions nouvelles, il faut être capable d'arriver à des principes d'utilisateur-paiteur. Le gouvernement du Québec nous le dit, au point de vue de la faune, utilisateur-paiteur, tu vas dans les parcs, tu vas dans une réserve, tu utilises la faune, il faut que tu paies, et il faut que tu paies le gros prix. Pourquoi ils feraient pas la même chose?

3430 Comment ça se fait qu'une artère, qui a une importance géopolitique semblable, le fond du fleuve, dans certains cas, il appartient au fédéral, l'eau qui est dedans appartient au fédéral, tu vas aller travailler sur le bord d'une île, tu vas faire des restaurations de berges sur le bord d'une île, et puis ça, oup, il faut que tu fasses affaire avec la Montérégie, ou avec Laurentides-Lanaudière, ou avec la Direction régionale de Trois-Rivières.

3435 Ça en a pas de sens, c'est la même entité géomorphologique! Il y a rien qui unit cette entité-là, elle est séparée en trois (3) régions administratives, et les trois (3) régions administratives font en sorte qu'il y ait pas, je sais pas comment dire ça, de cohabitation harmonieuse entre ces régions administratives là, et chacun prêche pour sa paroisse.

3440 C'est un peu le commentaire que je voulais vous faire.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bien, c'est un bon commentaire, merci.

3445 On va essayer d'en défaire des morceaux du commentaire, juste une chose que je voudrais vérifier auprès de vous, monsieur Burton, monsieur affirme qu'au fond, les modifications qui ont été apportées au Saint-Laurent font que les crues diminuent et que donc, le nettoyage des baies ne se produit plus comme il se produisait avant.

3450 Ça, est-ce que c'est un phénomène que vous avez constaté, au niveau de l'observation du Saint-Laurent?

**PAR M. JEAN BURTON:**

3455 Les données dont on dispose, et dont j'ai pas eu le temps de faire état ce matin, effectivement mentionnent qu'au cours des quelques dernières décennies, si je peux les retrouver, il y a quand même une différence importante entre les crues qui étaient observées auparavant et ce qu'on observe maintenant.

3460 J'avais des valeurs des années 45 à 60, à peu près, au Port de Montréal, on avait une crue qui faisait à peu près quatre (4) mètres, alors qu'au cours des deux (2) dernières décennies, on parle plutôt d'un mètre cinq (1,5) à deux (2) mètres. Donc il y a un phénomène important...

3465 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Latraverse attribuait ça au fait qu'on enlève la glace, et que donc ça change les phénomènes; peut-être qu'il a raison, peut-être qu'il a pas raison, au plan scientifique et technique...

3470 **PAR M. JEAN BURTON:**

J'en sais rien. Je suis pas capable de faire le lien avec le fait qu'on enlève le couvert de glace et le fait qu'on n'ait pas, qu'on ait moins de crues printanières.

3475 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais c'est un fait qu'on a moins de crues printanières sur le fleuve?

3480 **PAR M. JEAN BURTON:**

Ce qu'on observe, c'est que les crues printanières sont moins importantes depuis une vingtaine d'années qu'elles ne l'ont déjà été, et ce après même la mise en place de la voie maritime. Donc on parle pas avant les années 59.

3485 **PAR LE PRÉSIDENT:**

L'autre question que soulève monsieur Latraverse me semble fort importante, c'est celle du morcellement des juridictions.

3490 Voici un grand ensemble, sur lequel on a du fédéral, du provincial, dans le provincial trois-quatre (3-4) régions, les différents ministères, on l'a vu ce matin, tantôt dans la partie de ping-pong qu'on jouait à matin, Environnement Canada, non, ça c'est Pêches et Océans, ça c'est un autre, ça c'est un autre.

3495 Alors la diversité des ministères, la diversité des juridictions, monsieur Gingras, monsieur Hudon, vous autres vous essayez de représenter le point de vue citoyen qui dit, il y a quand même rien qu'un fleuve, et comment on peut sortir de ce morcellement-là.

3500 **PAR M. MARC HUDON:**

Disons que c'est prometteur; c'est pas fini, mais c'est prometteur. Au sens où, en fait, la majeure partie, une des grandes parties du travail de Stratégies Saint-Laurent, au sein du Programme ZIP, c'est justement, dans les deux (2) sens d'ailleurs, de faire comprendre aux partenaires gouvernementaux à quel point l'implication du milieu n'entre pas en compétition, si on peut dire, avec leurs champs d'expertises d'une part.

3510 D'autre part, que les gens dans le milieu sont là justement pour tenter de relever les défis qu'eux n'ont plus la capacité de faire, vu les changements de missions ou les changements, le manque de personnel, etc., qu'on subit actuellement.

3515 Et d'autre part, c'est de faire comprendre, dans les milieux communautaires, que les changements radicaux qui se produisent actuellement, dans les deux (2) gouvernements, dans les différents ministères impliqués, pour ne pas les nommer, parce que si vous regardez dans la documentation qu'on vous a nommée, il y a quand même une quantité impressionnante des partenaires gouvernementaux de la phase III de Saint-Laurent Vision 2000, que ces changements-là, ça a un impact sur les personnes qui les subissent, ça a aussi un impact sur la façon dont ils doivent poursuivre leur travail qu'ils avaient débuté antérieurement.

3520        Et puis à titre d'exemple concret de ce que je viens de vous dire sur la progression, on a justement, c'est la semaine prochaine ou enfin le 15, un atelier, une journée interministérielle, où tous les ministères partenaires de Saint-Laurent Vision 2000, ainsi que de nouveaux ministères potentiels, qui pourraient être partenaires, vont être sensibilisés via des représentations, au cours de cette journée-là, de comités ZIP et de groupes environnementaux, sur les besoins scientifiques et techniques dont nous avons besoin pour la réalisation d'actions concrètes.

3525        Alors en avant-midi, on fait la sensibilisation, et en après-midi, ce sont des ateliers qu'on peut dire thématiques, avec les différents ministères participants.

3530        On peut penser agricole, santé, etc., sur bien des niveaux.

3535        Donc il y a une progression qui se fait, et c'est vrai que c'est un dédale, c'est extrêmement complexe, mais autant on voyait comment tout ce travail-là se faisait, moi j'utilise le terme par "cubicules", au cours des dernières années, tout le monde fait un excellent travail selon des normes bien établies, mais on s'est aperçu dans l'élaboration de la phase III qu'il y avait pas beaucoup de discussions entre ces intervenants-là, chacun fait sa job, on produit un document.

3540        Je prends le projet de dragage comme exemple, tout le monde a fait un bon travail, mais il y a peut-être pas eu de concertation à l'intérieur des différents paliers qui étaient impliqués là-dedans.

3545        Et nous, ce qu'on essaie de faire, et ce qui se produit entre-temps maintenant, c'est justement de faire tomber ces pans de murs là, pour que les gens - je sais pas, on a tendance à former des gens à faire un sacré bon travail, mais on oublie que le produit final, c'est pas seulement leur travail propre, c'est que ça doit s'agencer avec le bon travail de votre collègue ou de vos collègues.

3550        Et nous, ce qu'on veut faire, dans une démarche, et je pense que tout le monde vise ça dans la société, justement, c'est ça, c'est de travailler en équipe, de décloisonner un peu, parce que l'expertise, on s'aperçoit qu'il arrive des grands problèmes, et puis ils seraient prévenus longtemps d'avance, si on avait eu juste le temps de se concerter un peu pour prendre connaissance des données existantes.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3555        Mais il semble que du côté des organismes communautaires, il y a une meilleure intégration, une meilleure coordination. Mais le problème, c'est justement entre les organismes gouvernementaux, du côté fédéral et du côté provincial d'une part, et entre le fédéral et le provincial.

3560        Et le seul organisme, si j'ai bien compris, d'intégration des connaissances et de recherche de cohésion dans les interventions, c'est le Comité de gestion de l'entente.

3565       Est-ce que ce comité-là est une structure suffisante, et est-ce que ça représente, je dirais, l'autorité nécessaire pour intégrer les connaissances, et assurer la cohésion des interventions.

Qu'est-ce que vous en pensez?

**PAR M. MARC HUDON:**

3570       Bien, je peux vous donner encore une fois mon point de vue, mais j'aurais préféré que ce soit les gens des gouvernements qui le fassent, mais j'ai eu je vais dire la chance, mais j'ai eu l'opportunité de travailler à deux (2) occasions au sein du Comité de gestion de l'entente de Saint-Laurent Vision 2000, et de première vue, je me suis aperçu à quel point on avait du travail à faire, 3575       justement, pour changer la façon de faire des gouvernements.

3580       Pas que c'est une façon de faire qui est volontaire, mais on voit que les perceptions des gens sont vraiment ancrées depuis longtemps, mais ils font un effort. Qu'ils fassent partie du Comité de gestion de l'entente, c'est le premier pas; qu'ils voient qu'il y a tout cet effort-là qui est fait...

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3585       Mais prenons l'exemple que vous avez soulevé vous-même ce matin, la question du projet de dragage sélectif des hauts fonds, il semble, d'après ce que vous avez expliqué, que toutes les communautés riveraines souhaitaient un examen public de ce projet-là, et on a même vu que le ministre de l'Environnement du Québec avait demandé à sa collègue fédérale de procéder à un examen public conjoint.

3590       Alors il semble que tout ça n'a pas donné de résultat, malgré des efforts énormes que vous avez fait dans le milieu.

3595       Alors moi, je me dis, qu'est-ce qu'il faut changer pour qu'une espèce de consensus du milieu donne des résultats en termes de décisions qui permettent un examen de ce genre de problématique là.

**PAR M. MARC HUDON:**

3600       Je peux vous donner une opinion personnelle, moi je suis convaincu que le public, bien qu'il n'ait pas été, j'utilise un terme qui est peut-être pas le bon terme, mais bien qu'il n'ait pas été dupe lors des consultations publiques ou du projet de dragage sélectif, des projets similaires futurs à celui-là, s'il devait y en avoir lieu, ne seraient plus jamais effectués comme ça s'est fait.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3605

Mais là, vous avez accepté le Comité de navigation durable; il semble que c'est la solution, semble-t-il, pour l'avenir.

3610 Mais est-ce que ça donne des garanties aux communautés riveraines de pouvoir se faire entendre, et de pouvoir être vraiment partenaires?

**PAR M. MARC HUDON:**

3615 Eh bien, on a quand même un échéancier, on a été assez clair au sein du Comité de navigation que les communautés riveraines, dans des échéanciers raisonnables, sont prêtes à poursuivre le travail.

3620 Parce qu'il faut quand même, n'oubliez pas que sur ce comité-là, il y a plein de partenaires qui sont pas familiers avec le plan d'action qui commence, c'est un nouveau volet, c'est une nouvelle initiative, et nous qui sommes des plus anciens de l'initiative, avec d'autres comme Environnement Canada, comme le ministère de l'Environnement du Québec et d'autres, c'est de sensibiliser les nouveaux arrivés à cette nouvelle façon de faire là et de penser.

3625 Et c'est extrêmement encourageant. L'industrie maritime siège là-dessus, les pilotes, les armateurs sont représentés, la "Federal Shipping", la "Canadian Shipping Federation" est aussi présente, tout le monde veut que ça aille dans le bon sens.

3630 Et à ce titre-là, tout ce qu'il faut maintenant, au niveau des communautés riveraines, c'est de s'assurer qu'on fera pas de la "réunionite" aiguë pendant des années, mais que bientôt, il y aura une consultation publique qui va prendre en considération les attentes, et puis que ces attentes-là vont se traduire par, comme monsieur Bouchard l'a dit ce matin, à des changements dans les façons de faire.

3635 Que ce soit au niveau de l'élaboration, parce qu'on pense que des projets d'envergure, que ce soit l'agrandissement d'un port par exemple ou un surcreusage dans un chenal de port, ça se fait pas du jour au lendemain, donc à l'étape préliminaire, que dès là, il y ait des considérations prises de la part du public, et qu'on fasse cette élaboration conjointement.

3640 Pour que lors de sa période d'approbation ou de validation dans le milieu, ce soit pas juste ce qu'on appelait une consultation publique comme antérieurement, mais que ce soit un acte collectif, et qu'on en prenne collectivement la responsabilité, et puis qu'on accepte de gérer et de faire le déboursé qu'il faut pour le maintien de la protection de l'environnement.

3645 Et pas nuire au développement économique non plus.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Gingras.

3650 **PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

Par rapport à ça, moi je pense qu'il y a quand même eu un effort louable de nos deux (2) gouvernements, au niveau de l'intégration du milieu dans la phase III, où on a, comme disait Marc ce matin, on a impliqué le milieu communautaire de façon horizontale, dans tous les volets du plan d'action. Je pense que ça, il faut souligner ça, c'est un effort louable pour justement essayer d'intégrer les préoccupations des gens qui vivent le long du fleuve.

3655 Bon, c'est un pas dans la bonne direction, je dirais qu'il y a encore beaucoup de travail à faire à ce niveau-là, beaucoup de travail pour justement - aussi, je pense que l'autre problématique qui est soulevée, c'est un manque de communication entre les différents ministères même des gouvernements, où le ministère de la Santé parle pas au ministère des Ressources naturelles, et puis vice et versa. Je pense que ça, c'est un phénomène de société, comment on règle ça, je le sais pas trop.

3665 Mais je pense que c'est réellement un problème, et puis ce qui est soulevé ici est réellement un problème, parce que pour les intervenants du milieu, quand on a à peu près trois (3) ou quatre (4) têtes de pipe où il faut s'adresser pour un même projet, ça devient extrêmement compliqué pour des gens qui font du bénévolat, qui sont pas payés pour faire ça, ça devient extrêmement compliqué, une complexité incroyable.

3670 Et puis pour terminer, peut-être à la blague, par contre ce qui est important, ce qui est intéressant, c'est qu'on a plusieurs sources de financement.

3675 **PAR LE PRÉSIDENT:**

On peut profiter parfois.

Monsieur Burton.

3680 **PAR M. JEAN BURTON:**

Juste pour apporter une précision aux interrogations de monsieur Genest sur le fonctionnement du Comité de gestion de l'entente, donc c'est vrai qu'il y a eu des progrès, l'entente entre le gouvernement canadien, le gouvernement du Québec a beaucoup évolué au cours des années, en termes de ses mécanismes de fonctionnement, donc il y a ce comité qui est au centre du Plan d'action Saint-Laurent.

3685 Mais il faut pas oublier que pour chacun des programmes, chacun qu'on appelle des domaines maintenant, il y a aussi un comité conjoint fédéral-provincial, et dans le cadre du plan d'action actuel, il y a même des participants qui sont de l'externe de la fonction publique, sur le Comité navigation, sur le Comité implication communautaire, et je pense qu'il y en a d'autres qui s'en viennent aussi dans d'autres comités.

3700 De sorte que même s'il y a concertation, discussions, à un moment donné, il y a un ministère qui doit jouer son rôle et se retrouver face à l'application de sa propre réglementation, et c'est peut-être dans ces cas-là qu'une distance s'établit, où l'harmonisation ne va pas jusqu'à la dissolution des responsabilités propres de chacun.

Chacun convient de travailler ensemble, mais à un moment donné, se retire dans son fief, parce qu'il a à appliquer la Loi sur les pêches, la Loi sur les zones navigables ou la Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 ou autre.

3710 Et c'est là qu'il y a peut-être un décalage, à un moment donné, où les gens prennent une position, changent de chapeau, parce qu'ils sont dans l'exercice d'une juridiction ou d'une responsabilité qui leur est propre, indépendamment des bonnes volontés des mécanismes qu'on aura mis d'autre part pour amener la concertation, et c'est ça qu'on voit en place, actuellement, dans certains des dossiers.

3715 Mais c'est inévitable, parce que cette notion de concertation là ne va pas jusque dans la dissolution, dans un grand "melting pot", des responsabilités pour que tout le monde soit conjointement responsable de tout. Et c'est pas ça qui est dans la base même de l'entente entre les deux (2) niveaux de gouvernement.

## **PAR LE PRÉSIDENT:**

3720 Vous voulez ajouter un commentaire?

PAR M. MARC HUDON

3725 Oui, un petit commentaire, c'est dans le milieu communautaire, qu'est-ce qu'on s'aperçoit au fil des ans, c'est que les gens sont beaucoup plus aptes à se, comme on dit, se revirer sur un dix sous (10 ¢) que les partenaires gouvernementaux peuvent le faire à l'intérieur des différents ministères

3730 Et ça cause un peu un problème dans les deux (2) sens, c'est-à-dire que comme je disais plus tôt ce matin, quand les attentes dépassent l'offre, c'est un peu ça, c'est que le milieu est prêt à en faire encore plus

Par contre, les ministères sont en voie de s'adapter, et ça, bien, ça cause un peu un climat, comme le questionnement de monsieur Latraverse plus tôt, parfois les gens comprennent mal

3735 pourquoi les gouvernements peuvent pas bouger plus vite, c'est que les étapes, parfois, sont très longues pour eux aussi.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3740 Je vous signale qu'un des motifs de la tenue de la rencontre ici aujourd'hui, sur le Saint-Laurent comme globalité, c'était une série d'interventions de monsieur Stainier, dans le cadre de l'audience, dans des rencontres antérieures, dans lesquelles il se demandait s'il y a le moyen de concevoir une approche intégrée du Saint-Laurent, et lui posait la question d'un statut spécial au Saint-Laurent, ou une espèce d'entente plus formalisée, qui permettrait justement une meilleure harmonisation.

3745 Pour l'instant, ça se fait à travers de la concertation, et différents comités, mais monsieur Stainier avait soulevé cette question-là, et c'est pour ça que j'ai pas de gêne à la ramener sur la table, mais l'idée, est-ce qu'il faut quelque chose de plus, de plus intégrateur, de plus marqué, pour que le Saint-Laurent, comme réalité globale, soit davantage protégé et mieux pris en compte.

3750 On finira bien la journée avec cette question-là tantôt, il y a quelqu'un ici qui attend derrière le micro, je vais lui laisser la parole, et on prolongera ensuite sur ce point-là si nécessaire.

3755 \_\_\_\_\_

**PHILIPPE GIROUL**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3760 Oui monsieur.

**PAR M. PHILIPPE GIROUL:**

3765 Monsieur le Président, madame, monsieur, mon nom c'est Philippe Giroul, je suis secrétaire du Groupe d'action des riverains qui, actuellement, on s'occupe de quatre (4) dossiers: le premier, c'est la Défense nationale; le deuxième, c'est le dragage des quais de Sorel, dont on a parlé l'année passée; il y a le dragage général; et dernièrement, on nous a soumis un dossier sur l'érosion des berges.

3770 Je voudrais faire des commentaires et poser quelques questions sur un problème particulier qui couvre quarante pour cent (40%) du lac Saint-Pierre.

3775 J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la documentation préparée par monsieur Deshaies, mais j'ai été surpris de l'absence totale de toute référence sur la problématique des effets néfastes à l'environnement causés par les activités de la Défense nationale au Centre d'essais et d'expérimentations de Nicolet; cependant, je n'ai pas pu prendre connaissance de toute la

documentation citée en référence. Et si la problématique que nous allons aborder se cache dans un de ces documents, nous aimerions en prendre connaissance.

3780

La zone CY606, dont monsieur Latraverse a parlé tout à l'heure, réquisitionnée en 1947 par le ministère de la Défense nationale, est devenue très dangereuse et continuera à l'être si les gouvernements ne prennent pas leurs responsabilités pour aborder sérieusement le problème et le régler définitivement, pour la santé du Saint-Laurent et pour le bénéfice de la population actuelle et des générations futures.

3785

En se référant au document de monsieur Deshaies, j'ai trouvé la base essentielle pour supporter l'aspect des pouvoirs juridiques dévolus aux différents paliers gouvernementaux. Je cite:

3790

"L'article 919 du Code civil du Québec précise que l'État - le Québec - est propriétaire du lit des cours d'eau navigables et flottables."

3800

C'est une base bien solide, ça. Mais un petit peu plus loin, il cite un auteur:

3795

"Le partage des compétences constitutionnelles et les multiples usages du fleuve Saint-Laurent créent une situation complexe qui fait dire à un auteur: la protection environnementale du fleuve Saint-Laurent présente des défis quasi insurmontables pour tout système juridique."

3800

Ce défaitisme latent nous a surpris. Cela ne nous a pas empêchés d'interpeller les gouvernements depuis huit (8) ans, pour en arriver à des prises de positions plus optimistes, comme vous le verrez dans mon intervention suivante.

3805

Il est impératif de cesser de jouer à l'autruche et de se cacher derrière des arguments de régimes juridiques contradictoires. Il est plus que temps d'arrêter la pollution de quarante pour cent (40%) du lac Saint-Pierre, et de procéder à sa restauration.

3810

En 97, notre Groupe d'action des riverains a demandé au ministre Bégin d'entreprendre une enquête, selon l'article 117 de la Loi de l'environnement, afin de mesurer l'ampleur de ce problème unique, particulier et exceptionnel que constituent les activités polluantes de la Défense nationale au lac Saint-Pierre.

3815

Dans sa réponse du mois d'avril 98, le ministre nous demandait de patienter et d'attendre les améliorations promises par le Centre d'essais et d'expérimentations de munitions de Nicolet. Plus d'un an plus tard, la situation n'a pas changé; le Centre d'essais continue de tirer dans le lac Saint-Pierre. Ainsi, avant-hier, plus d'une cinquantaine d'obus y ont encore été tirés jusqu'à dix-huit heures vingt-cinq (18 h 25); et aujourd'hui, en quittant la maison, ils tiraient encore.

D'autre part, l'entreprise Les Technologies industrielles SNC, qui collabore avec la Défense nationale, a refusé en 98, juillet 98, de demander une autorisation d'opérer des activités

3820 industrielles au lac Saint-Pierre, selon la Loi de l'environnement, que le Bureau régional lui avait demandée; il a refusé de respecter la loi.

3825 "La Loi sur la qualité de l'environnement donne assez de pouvoirs au ministre pour qu'il prenne sa responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement une politique de protection des rives, du littoral et de plaines inondables, de la mettre en oeuvre et d'en coordonner l'exécution."

C'est ce que j'ai trouvé dans le texte de monsieur Deshaies.

3830 Jusqu'à maintenant, les trois (3) derniers ministres de l'Environnement du Québec n'ont pas pu faire avancer ce dossier, prétextant entre autres sa complexité et la responsabilité du gouvernement fédéral.

3835 Incidemment, du côté fédéral, comme par hasard ça tombe très bien, il y a un mois, à la suite de notre comparution, le 6 mai dernier, le Comité permanent sur l'environnement et le développement durable à Ottawa a demandé au gouvernement de décréter un moratoire sur les activités du Centre d'essais d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2000, en attendant les résultats d'une étude qu'Environnement Canada va entreprendre sur la caractérisation des sédiments de la partie sud du lac Saint-Pierre.

3840 Du côté du gouvernement du Québec, la seule intervention que le ministère de l'Environnement a faite a été de proposer au Centre d'essais d'utiliser des critères de bruit dans des carrières et de milieux agricoles, alors que nous sommes un milieu urbain, pour évaluer les tirs trop bruyants, et ainsi les suspendre temporairement.

3845 L'application de cette mesure, à toutes fins pratiques, n'a eu aucun résultat tangible, sinon de prolonger la période de nuisance par le bruit et les basses fréquences.

3850 Le problème des obus qui ont explosé et explosent au lac Saint-Pierre est un autre problème de pollution aussi grave, sinon plus, que la pollution chimique. Les nombreux obus non explosés, on parle d'environ quatre mille (4000), qui n'ont pas été récupérés par le Centre d'essais, qui couvrent le lit du lac, qui appartient au Québec, constituent un danger permanent et potentiel pour la population en aval du fleuve jusqu'au-delà de l'Île d'Orléans.

3855 Voilà les premiers commentaires!

Les quatre (4) questions que je voudrais poser!

3860 Afin d'arrêter la Défense nationale et son partenaire, Technologies SNC, qui refusent d'appliquer la loi, de considérer le lac Saint-Pierre comme une poubelle, le gouvernement du Québec peut-il demander au gouvernement fédéral de décréter le démantèlement urgent des quatre (4) ou cinq (5) batteries de tir situées en face du lac; cela empêcherait immédiatement la poursuite

3865 de la pollution des quarante pour cent (40%) du lac Saint-Pierre réquisitionnés par la Défense nationale depuis quarante-sept (47) ans. Et les pêcheurs pourraient récupérer l'espace, l'usage et l'espace de travail et de loisir.

3870 Question 2, comme le lac Saint-Pierre a été contaminé depuis quarante-sept (47) ans et continue à l'être par les activités du Centre d'essais, le ministère de l'Environnement du Québec peut-il procéder immédiatement à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement selon le Règlement RQ-18-81, CQ2-R9, indépendamment des projets fédéraux; quelle est la procédure à suivre pour obtenir rapidement cette enquête.

3875 Troisième question, le gouvernement provincial peut-il appuyer le gouvernement fédéral dans sa déclaration de moratoire, en s'appuyant sur le principe d'urgence de la Loi C32 qui a été votée la semaine passée à Ottawa, et faire accélérer ainsi les démarches espérées au niveau fédéral.

3880 Quatrième question, le gouvernement provincial peut-il élaborer un projet de transformation de la Base de Nicolet en un centre écotouristique, prolongeant ainsi le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, et décrétant un espace protégé contre toute nouvelle pollution dans l'optique du développement durable, et ainsi rendre cet espace accessible à la population, les pêcheurs et les plaisanciers.

3885 Je m'attends pas d'avoir des réponses de l'un ou l'autre, c'est assez complexe, mais je tenais à souligner ces questions-là. À moins qu'il y ait un commentaire de l'une ou l'autre des personnes-ressources.

3890 Et tout à l'heure, mes deux (2) autres collègues pourront parler des autres questions sur le dragage des quais de Sorel et sur la question du dragage général.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors merci du commentaire, monsieur Giroul, commentaire en forme de questions.

3895 Est-ce qu'il y a des gens du panel qui veulent s'aventurer à commenter l'intervention de monsieur Giroul?

Monsieur Gingras, oui.

3900 **PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

Monsieur le Président, je pourrais dire que c'était vraiment un beau cas de conflit de juridictions, gouvernements qui n'arrivent pas à se parler. Alors je voulais juste souligner ça.

3905 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Est-ce que le Comité de coordination, Comité de gestion de l'entente pourrait avoir quelque utilité ou quelque autorité dans une problématique comme celle-là, dans la mesure où il semble que du côté du gouvernement du Québec, il y ait un constat du problème environnemental, mais que l'évidence sur les pouvoirs de régler le problème, les pouvoirs qui appartiennent au ministère de l'Environnement, sont pas démontrés, l'évidence n'est pas démontrée, et d'autre part étant donné le fait qu'à la fois le gouvernement fédéral est propriétaire de l'armée, et le gouvernement fédéral comprend le ministère de la Défense et en même temps le ministère de l'Environnement.

Est-ce que donc, du côté du Plan d'action Saint-Laurent, est-ce qu'il y a au moins un pouvoir moral, dans une question comme celle-là?

3920

PAR M. JEAN BURTON

Si vous le permettez, je demanderais à monsieur Vincent Jarry, de la Direction de la protection de l'environnement au ministère, qui est particulièrement au courant de ce dossier de la Défense nationale, c'est lui qui le suit de près, et qui pourrait certainement apporter des éclaircissements sur les questions qui viennent d'être soulevées.

3930

PAR M. VINCENT JARRY:

Merci de me donner l'opportunité de m'exprimer là-dessus.

Mon nom est Vincent Jarry, je suis biologiste à Environnement Canada. Je suis l'administrateur de l'entente de collaboration scientifique entre la Défense nationale et Environnement Canada, sur l'étude de caractérisation des sédiments de la portion sud du lac Saint-Pierre.

3940 Je n'ai pas l'intention de défendre la Défense nationale ici, par définition ils pourraient le faire eux-mêmes, ni m'immiscer dans les dossiers de juridictions, qui ne sont pas de mon ressort.

Ce que je voudrais juste dire, c'est que je crois qu'il y a eu un cheminement important, et à la Défense nationale, et aux différents ministères, sur l'utilité ou non de la portion sud du lac Saint-Pierre par la Défense nationale.

3945

Mon ministère n'a pas à juger de la pertinence ou non d'une activité industrielle, mais plutôt d'évaluer et de s'assurer que les impacts sont au minimum, et c'est exactement ce que l'étude a

pour but de faire, c'est d'évaluer ces impacts-là environnementaux et, j'oserais pas dire de démontrer des pistes de restauration ou d'atténuation précises à la Défense nationale.

3950

**PAR LE PRÉSIDENT:**

L'étude dont vous parlez, est-ce qu'elle est faite ou elle est à faire?

3955

**PAR M. VINCENT JARRY:**

Elle commence. Elle commence, l'entente a été signée en mars dernier, et les gens sont en train de travailler...

3960

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Une entente entre qui et qui?

**PAR M. VINCENT JARRY:**

3965

Entre la Défense nationale et mon ministère; visant à une étude de caractérisation des sédiments, de la portion sud du lac Saint-Pierre, la fameuse portion CIR170.

3970

Cette entente-là a fait l'objet d'une audience au Comité permanent parlementaire d'Ottawa, sur ce dossier-là.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3975

Mais vous dites que vous n'avez pas, votre ministère n'a pas à se prononcer sur la pertinence ou non des activités militaires...

**PAR M. VINCENT JARRY:**

3980

Industrielles, monsieur.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3985

Industrielles?

**PAR M. VINCENT JARRY:**

Oui. Pour nous, je voulais dire par là...

3990

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Vous parlez des activités de SNC-Lavalin, ce qui a été mentionné par monsieur Giroul?

**PAR M. VINCENT JARRY:**

3995

Oui, exactement.

4000

Juste un petit détail là-dessus, la Défense continue à être propriétaire du site au complet, et bien que je connais pas les détails de cette entente-là, grossso modo, SNC gère le site au nom de la Défense nationale. Et ça appartient donc toujours à la Défense nationale. Le site n'a pas été vendu à SNC-Lavalin.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

4005

Mais si, du point de vue environnemental, puisque vous êtes au ministère de l'Environnement, vous en venez à la conclusion, ce qui semble évident à la face même du dossier, mais j'imagine que des fois les évidences générales sont pas toujours les évidences scientifiques ou techniques, donc si vous en venez à la conclusion que cette activité-là est totalement incompatible avec la nature du lac Saint-Pierre, qui est déjà un milieu fragile, qui est une réserve, et qui est candidate pour devenir réserve de la biosphère, et que la seule solution c'est d'interrompre sur-le-champ ces activités-là, est-ce que vous avez juridiction pour faire ces recommandations-là?

4015

**PAR M. VINCENT JARRY:**

On a tout à fait le champ libre de dire ce qu'on a à dire scientifiquement dans ce dossier-là. C'est un comité paritaire entre les deux (2) ministères. Et oui, si on arrive à cette conclusion-là, je suis confiant de dire que le ministère va le dire.

4020

Et ce que je voudrais aussi mentionner, si vous me le permettez, c'est que le ministère de l'Environnement du Québec connaît bien l'avancement de ce dossier-là, d'un autre côté, et on les tient au courant, ils font partie en quelque sorte du groupe de travail élargi. On travaille pas en vase clos dans ce dossier-là, dieu nous en garde, parce que c'est très compliqué, et on va sûrement avoir besoin de leur expertise à un moment donné.

Donc il se fait un maillage entre les deux (2) ministères.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4030

Est-ce que votre devis d'étude est constitué?

**PAR M. VINCENT JARRY:**

4035 On est à cette étape-là.

Vous comprenez que caractériser des sédiments contaminés...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4040 Si le devis d'étude est déjà déterminé, je vais vous en demander copie, évidemment.

**PAR M. VINCENT JARRY:**

4045 Non, non, écoutez, on vient de partir un dossier, c'est déjà compliqué de caractériser des sédiments, vous avez vu les commentaires sur le surcreusage, imaginez-vous quand il y a des obus, et dans ces eaux-là, il y a des obus non explosés, il y a toute une dimension sécurité qui fait que l'étude va probablement prendre trois (3) ans.

4050 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

4055 Mais c'est un aspect justement que je voulais soulever, ces obus que monsieur Giroul a évalués, je pense, à quatre mille (4000), c'est bien le chiffre d'obus non récupérés, qui constituent un danger potentiel, a-t-il dit, pour toute la population en aval, même jusque dans la région de Québec, qu'est-ce que vous faites précisément pour ça, là?

**PAR M. VINCENT JARRY:**

4060 Il y a deux (2) questions dans votre question. D'abord, c'est quatre mille (4000) obus non explosés, et non pas non récupérés. L'évaluation des obus non récupérés est plutôt de l'ordre de deux cent mille (200 000) obus.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

4065 D'accord. J'avais mentionné le chiffre, mais j'avais écrit la bonne chose. Pardonnez-moi!

**PAR M. VINCENT JARRY:**

4070 C'est une nuance que je me permets d'apporter.

4075 Écoutez, un des objectifs de l'étude est d'avoir une cartographie des concentrations d'obus dans le site, sur le site. Et là, il faut bien comprendre qu'on va utiliser des méthodes non intrusées, des méthodes sécuritaires pour faire ce travail-là.

Et il faut bien comprendre aussi qu'il y a tout un travail historique, de la part de la Défense nationale, pour nous indiquer les endroits où ces obus-là se trouvent. Une fois que cette étude-là sera faite, on va proposer des pistes de solutions à la Défense nationale, pour régler le problème.

4080                   Et soit dit en passant, les devis de restauration devront faire partie d'une autre étude. Cette étude-là, elle a pas la prétention d'arriver dans trois (3) ans et dire, la restauration doit se faire de telle et telle façon. Va plutôt dire si, oui ou non, il y a un besoin de restauration et dans quel secteur du lac Saint-Pierre.

4085                   Parce qu'au moment où on se parle, on n'a pas l'impression que l'ensemble du quarante pour cent (40%) du lac Saint-Pierre qui a été utilisé par la Défense nationale est contaminé par les obus. Les militaires tiraient dans des endroits beaucoup plus précis que ça, pour des fins de balistique.

4090 **PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Mais en matière de sécurité, qu'est-ce que vous envisagez?

**PAR M. VINCENT JARRY:**

4095                   Il y a la sécurité de mon personnel, qui va travailler sur le site, c'est ma première sécurité. Et je suis biologiste et très content de pas être démineur.

4100                   Tout l'aspect sécurité est en charge par les gens de la Défense nationale, et on doit respecter les critères de sécurité de la Défense nationale.

Une fois qu'on aura une meilleure estimation, et de l'endroit où se trouvent ces fameux quatre mille (4000) obus, qui sont une estimation statistique, si je peux me permettre, la Défense devra voir à ce qu'elle devra faire pour minimiser le risque à la population.

4105                   Il est trop tôt, en ce moment, pour avoir des données concrètes là-dessus.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4110                   Monsieur Giroul, je vois que vous vous êtes levé, sans doute que vous voulez poser une question supplémentaire sur ce point-là en particulier?

**PAR M. PHILIPPE GIROUL:**

4115                   Non, pas sur ce point-là. Bien, les conséquences de la longueur de l'étude. Monsieur Jarry propose l'an 2002, 2003?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4120 Il parle d'une étude de trois (3) ans.

**4125 PAR M. PHILIPPE GIROUL:**

C'est ça. À Ottawa, les députés ont demandé fortement de réduire ce temps-là, et d'ajouter une autre étude sur l'aspect socio-économique, sur la santé également, sur la biodiversité.

4130 Mais en attendant, les obus continuent à exploser, là; et il y a des obus qui sont perdus. Pourtant, SNC-Lavalin, La Technologie industrielle, n'a pas demandé l'autorisation d'opérer ses activités industrielles, il a refusé.

4135 On a posé cette question au ministère de l'Environnement Québec et là, ils font rien, ils attendent! Ils continuent.

Si un citoyen creusait quelque chose sur le bord de sa berge, tout de suite Environnement Québec, attention, il vient avec des amendes. Et là, comme c'est une grosse industrie, il y a rien qui se passe. Le consensus, en tout cas, c'était bien compliqué, nous a-t-on dit à Environnement, au Bureau régional ici.

4140 Est-ce qu'Environnement, le pouvoir du ministre de l'Environnement du Québec peut-il exiger l'arrêt immédiat des tirs dans le fleuve, demain matin!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4145 Ça va. Là, je vais prendre ça en considération.

Alors là, je vais faire la pause santé, les quatre (4) personnes qui sont inscrites, je vous ai en mémoire, monsieur le Capitaine, monsieur en bleu, monsieur Hervieux, et il y avait l'autre monsieur. Donc vous autres, je vous entendrai certainement avant la fin de l'après-midi.

4150 Alors je déclare une pause santé de quinze (15) minutes, et je vais voir qu'est-ce qu'il advient de vous après la pause santé!

---

4155 SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

## REPRISE DE LA SÉANCE

### PAR LE PRÉSIDENT:

4160        Alors ce qui est beau dans une audience, c'est l'imprévisibilité. Alors on a pris la peine aujourd'hui de partir sur le Saint-Laurent, sur la connaissance du fleuve, on a des experts sur la connaissance du fleuve, etc., mais les intervenants sont en train d'élargir, de nous ramener comme à la phase antérieure, où on soulève de nouvelles questions ou de nouveaux dossiers.

4165        Par rapport aux quatre (4) question posées par monsieur Giroul, je pense que les quatre (4) questions s'adressent, au fond, au gouvernement du Québec; à brûle-pourpoint, je ne peux pas obtenir de réponse immédiate. On transmettra ces questions-là par écrit au ministère de l'Environnement, qui pourra nous donner une réponse écrite là-dessus.

4170        Alors je vais donc conclure sur ce bout de dossier brièvement, donc vous rappeler que monsieur est intervenu tantôt, monsieur Giroul, en vous redemandant qu'il y avait eu une demande d'écourter votre étude et de la compléter par une autre étude, qu'est-il advenu de cette idée-là qui avait été mise de l'avant?

### 4175 PAR M. VINCENT JARRY:

4180        Bon, pour ce qui est d'écourter l'étude, c'est un débat qu'on a eu beaucoup chez nous et bon, écoutez, on comprend que de se faire dire par des fonctionnaires qu'on va faire une étude, et que cette étude va durer trois (3) ans, on comprend que pour des gens qui sont dans ce dossier-là depuis bien des années, c'est quelque chose qu'on veut pas nécessairement s'entendre dire.

4185        Ceci étant dit, on a eu à faire beaucoup d'études de ce type-là, sur la caractérisation des sédiments, dans différents dossiers, et il n'est pas déraisonnable de dire qu'entre le moment où on commence l'étude et le moment où le rapport final est sorti, ça prend vingt-quatre (24) mois.

4190        On s'est donné aussi, dans des notes que je pourrais vous laisser, la possibilité d'avoir un rapport préliminaire vers septembre de l'an 2001, ce qui raccourcit l'étude de six (6) mois. Ce rapport préliminaire là pourrait être plus ou moins public, et permettre d'avoir au moins des idées.

4195        Mais nous, on veut consulter les gens avec cette étude-là, on a déjà consulté le groupe du GAR, on a déjà consulté la ZIP, et on croit que ça va prendre à peu près ce temps-là.

      Pour ce qui est de la santé humaine, évidemment Environnement Canada n'a pas demandé de mandat en santé, sur l'impact de la santé.

4200 Ce qu'on a fait par contre, on a entrepris, en collaboration avec la Défense nationale, des contacts avec nos collègues de Santé Canada et la Direction régionale de la santé publique de la région ici, pour voir comment on pourrait établir, bonifier, dans le cadre probablement d'une autre entente de collaboration scientifique, entre la Santé et la Défense nationale, pour élargir l'étude.

4205 Mais là, on est en élaboration d'un nouveau protocole.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

O.K.

4210 Par rapport à la question que vous posiez, monsieur Giroul, pourquoi que le citoyen qui intervient sur sa rive, Environnement Québec va tout de suite le surveiller et le corriger, parce que là il tombe nettement dans une juridiction provincial, pourquoi SNC a pas demandé d'autorisation, parce que vraisemblablement le dossier est ressorti du fédéral, et n'a pas à recevoir d'autorisation 4215 du ministère de l'Environnement du Québec.

Alors évidemment, il y a un jeu de juridiction qui est assez complexe. Mais comme vous avez formulé vos questions de manière assez formelle, je vais demander au ministère de l'Environnement de nous donner réponses écrites aux quatre (4) questions que vous avez posées.

4220 Ça va? Très bien!

---

4225 **M. J.O. GIRARD**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4230 Capitaine, vous étiez le suivant!

**PAR M. J.O. GIRARD:**

Merci, monsieur le Président, mes hommages, ainsi qu'à votre adjointe et l'autre adjoint.

4235 Et moi, j'ai deux (2) volets! Premièrement, je voulais vous dire, spécifier que j'ai commencé ma journée avec une déception et une satisfaction. La satisfaction, c'était de savoir que Louise Bourdages était encore dans votre personnel et qu'elle était pour nous apporter un peu de gaieté aujourd'hui, comme d'habitude. Et la déception, c'était, au Delta, la toute dernière information que vous m'avez donnée, vous en rappelez-vous, sur la moule zébrée, vous avez dit, 4240 on va vous avoir un document, le SURF99 qui va être déposé au BAPE.

Mais j'avais la déception ce matin de voir, dans vos caisses de références, qu'il était pas là! Et puis votre gentille madame Lacroix dit, l'original est à Québec. Alors je voulais ouvrir cette parenthèse.

4245

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci, on va la corriger. Ça va.

4250

Je voulais juste dire, à propos de l'intervention de monsieur Girou sur les insuffisances, a-t-il dit, de notre document, on n'est pas là pour défendre le document mais on va voir monsieur Deshaies après, par exemple!

4255

Oui, Capitaine.

**PAR M. J.O. GIRARD:**

4260

Alors le premier volet, je vous ai dit deux (2) volets, je veux pas être trop long parce qu'il y en a un qui veut parler, je reviens à l'affaire de la moule zébrée, là, et puis j'étais content de voir un monsieur d'Environnement que j'ai connu il y a quelques années, et puis c'est vrai qu'il a fait son chemin depuis ce temps-là, c'est rendu une célébrité au ministère de l'Environnement ou dans les affaires environnementales, ce monsieur-là...

4265

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Burton, là.

4270

J'osais pas prononcer son nom!

4275

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est un grand spécialiste!

**PAR M. J.O. GIRARD:**

4280

Probablement qu'il peut me donner une réponse; il y en a d'autres peut-être qui sont capables.

La fameuse moule zébrée, vous vous en rappelez, j'en avais parlé à l'audience, si elle décide de venir faire du tourisme dans la rivière Saint-Maurice, parce que pour les gens qui le savent pas, je suis défenseur de la rivière Saint-Maurice, son développement, comme conseiller maritime, si elle décide de venir faire du tourisme dans la rivière Saint-Maurice, comme elle voulait

4285 en faire au Richelieu, à partir de ce moment-là, premièrement, est-ce qu'il y a une possibilité qu'elle le fasse?

4290 Certains scientifiques ont prétendu que l'eau du Saint-Maurice n'était pas trop favorable aux moules zébrées, est-ce vrai ou non, les biologistes peuvent-ils répondre, ou ceux qui ont un peu de biologie dans le corps.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4295 O.K., on va vérifier ça tout de suite. Monsieur Burton est assez bon qu'il va répondre tout de suite!

**PAR M. JEAN BURTON:**

4300 J'ai vérifié avec mon collègue avant, voir s'il avait de l'information qui était meilleure que la mienne.

4305 La seule information que j'ai, ça provient d'un rapport qui a été publié par le ministère de l'Environnement du Québec sur les risques de contamination ou de présence de moules zébrées dans les cours d'eau du Québec, c'est sorti je pense il y a deux (2) ans ou deux ans et demi (2 ½), et qui faisait une nette distinction entre les risques associés à la rive sud du Saint-Laurent par rapport à la rive nord.

4310 La majorité des cours d'eau de la rive nord, qui proviennent du Bouclier canadien, ne contiennent pas suffisamment de calcaire pour que la moule zébrée puisse se faire une coquille, de sorte que le critère qui permet de dire que les risques sont moins élevés en rive nord du Saint-Laurent, c'est à cause de cette déficience-là dans l'eau des calcaires, alors qu'en rive sud, c'est la situation inverse.

4315 Et le ministère a sorti, je le sais parce que je m'occupe d'un groupe de citoyens sur un lac, dans Lanaudière, et on a utilisé cette étude-là pour voir si on devait mettre en place des mesures de protection pour le transport des embarcations, etc., et c'était relativement bien tranché, en termes de risques, rive nord-rive sud, à cause de cette déficience en calcaire dans l'eau.

4320 Ça veut pas dire qu'il pourra jamais y en avoir, mais pour l'instant, le risque est pas en rive nord pour l'invasion de moules zébrées.

**PAR M. J.O. GIRARD:**

4325 S'il y en a pas à cause des raisons que vous donnez, des raisons scientifiques, pourrait-il y en avoir par transport, les bateaux qui rentreraient dans la Saint-Maurice, les bateaux visiteurs, les

touristes qui arriveraient et puis qui auraient des moules zébrées de collées sur eux autres, là; est-ce qu'ils pourraient pas les transporter dans la rivière Saint-Maurice?

4330

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ils pourraient en transporter, mais pourraient-elles vivre.

4335

Monsieur Hébert.

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

4340

Elles ne pourraient pas y vivre, le calcium n'est pas présent à des concentrations suffisantes. Alors il pourrait y avoir introduction, mais pas invasion.

4345

**PAR LE PRÉSIDENT:**

À moins qu'il y ait une adaptation biologique qui fasse qu'au bout d'un certain temps...

4350

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

Ou une mutation quelconque.

4355

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc si un bateau en transportait, d'après eux, à l'état actuel des connaissances, elles ne vivraient pas parce qu'il y aurait pas suffisamment de calcium dans l'eau pour qu'elles puissent survivre.

4360

**PAR M. J.O. GIRARD:**

Deuxième volet! C'est parce que je veux pas me faire haïr de ce bouillant homme qui aime le Saint-Laurent, plus que sa femme des fois, monsieur Stainier, dévoué monsieur Stainier, si monsieur Stainier vient gagner tous ses points, et puis que le Saint-Laurent devient pur comme jamais, et que le Saint-Maurice ne l'est pas, je voudrais pas qu'il me reproche, tout le reste de ma vie, ta maudite rivière, Capitaine, elle vient tout gaspiller qu'est-ce que j'ai fait, moi, sur le Saint-Laurent!

4365

Qu'avez-vous à répondre dessus ça!

4370

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça devient un commentaire ou une question?

**PAR M. J.O. GIRARD:**

4375 Les deux (2)! En passant, j'ouvre une parenthèse, ce matin j'avais pas réalisé, mais ici on a le coordonnateur du Conseil régional de l'environnement de la Mauricie, alors peut-être que lui, dans le cadre de la même conversation ou des mêmes questions ou appréhensions, peut-être que lui est capable de nous dire qu'est-ce qu'ils ont fait, eux autres, au point de vue environnement, pour pas désappointer monsieur Stainier, éventuellement. Et moi-même, en même temps!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4380 On va vérifier auprès du ministère fédéral de l'Environnement, sur les connaissances du fleuve, ou auprès d'Environnement Québec, quelle est la contribution du Saint-Maurice à la pollution du Saint-Laurent, actuellement.

**4385 PAR M. SERGE HÉBERT:**

4390 J'ai pas les chiffres de débit massique du Saint-Maurice avec moi. Ce qu'on peut par contre dire, il y a le Plan d'action Saint-Laurent qui vise l'assainissement du Saint-Laurent, mais il y a aussi d'autres interventions d'assainissement qui sont faites et réalisées sur les tributaires, donc l'effet d'interventions ne se concentre pas uniquement sur le fleuve.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4395 Donc il y a une cohérence de l'ensemble des interventions là-dessus, à la fois sur les tributaires et sur le Saint-Laurent.

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

4400 Entre autres le Programme d'assainissement des eaux du Québec a essayé de procéder amont-aval, oui, effectivement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4405 Autre commentaire, monsieur Burton?

**PAR M. JEAN BURTON:**

Non.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4410 Ça va, Capitaine?

**PAR M. J.O. GIRARD:**

4415 Alors c'est tout pour moi.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci!

4420

---

**FRANÇOIS GUIBERT**

4425 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour monsieur.

**PAR M. FRANÇOIS GUIBERT:**

4430

Bonjour monsieur le Président, mesdames, messieurs. Mon nom, c'est François Guibert, je suis biologiste et personne-ressource au niveau du GAR, du Groupe d'action des usagers du lac Saint-Pierre.

4435

Alors l'objectif général de mon intervention, c'est surtout de voir à la protection de la qualité et de l'amélioration, de la qualité du lac Saint-Pierre au niveau récréatif, esthétique, et pour la santé des gens, une majeure partie de la province, qui vit autour du lac, du fleuve aussi, et ainsi que pour la santé de la faune et de la flore, tout en préservant naturellement l'apport économique du fleuve.

4440

C'est entendu, je peux dire, suite à un de mes prédécesseurs tout à l'heure, le fleuve a changé depuis des décennies qu'il est creusé, je pense que c'est depuis 1834, alors c'est sûr que la physionomie du fleuve a changé.

4445

Effectivement, j'irais peut-être plus loin que cet intervenant-là en disant que - lui parlait que les rives étaient privatisées, emmurées, et maintenant non seulement les rives sont privatisées et emmurées, mais le centre du fleuve est devenu une autoroute; et si on n'y met pas un frein d'ici peu, il restera plus grand-chose du fleuve pour les personnes qui vivent autour.

4450

Alors c'est un peu ça. Ces modifications du fleuve ont quand même un prix, et tous, on doit en payer le prix; c'est-à-dire que plus que l'eau va passer au centre, qu'elle va quitter les rives, les rives disons d'une façon plus évidente, les rives immergées, la plaine inondable, moins le fleuve va pouvoir remplir un rôle de filtreur comme il le remplit actuellement.

4455

Actuellement, la façon dont on fonctionne, on prend l'eau propre et on a rejette épurée. Dans un contexte de pollueur-utilisateur, l'usine de filtration, l'usine d'épuration devrait être la même

usine. À ce moment-là, on aurait une certitude que la municipalité mettrait les efforts nécessaires pour que l'eau soit rejetée propre, parce qu'il l'utilisera lui-même.

4460 Alors ça, je pense que c'est un peu utopique, on se sert du fleuve comme bassin d'épuration, mais par contre, on détruit notre bassin d'épuration, actuellement, en envoyant presque le flot total du Saint-Laurent dans le canal.

4465 Quoi qu'en disent les études qu'on a pu consulter, il y a des questions qui se posent assez importantes, vis-à-vis par exemple l'écrêtage qui a eu lieu dernièrement, on disait que le fleuve baisserait d'un millimètre, moi je trouve que ça donne atteinte, je sais pas comment est-ce qu'on pourrait dire, à l'intelligence des gens, qu'on peut dire que de creuser un fleuve comme ça va le baisser d'un millimètre, sans tenir compte de l'augmentation du débit du fleuve lui-même.

4470 Ça nous a assez surpris, et en tout cas, c'est une question très pointue peut-être, mais il s'agirait de voir si c'est vrai.

Mais je crois qu'ils auraient dû calculer les débits, l'augmentation du débit suite au creusage, pour voir si vraiment le fleuve se creusait.

4475 Alors dans les études qui sont faites, qu'on a vues ce matin, on voit des débits, des grandes variations de débits. Par contre, on a une moyenne de pollution par différents métaux lourds, etc. Je crois que la pollution devrait être calculée ou les tests devraient être faits seulement quand les débits sont au plus bas, à l'extrême plus bas, à chaque année. Ça devrait pas être une moyenne, ça devrait être pris là.

4480 Parce que la pollution, c'est un goulot d'étranglement, dans ce cas-là, où les animaux peuvent survivre trois cent soixante-quatre (364) jours, mais si le trois cent soixante-cinquième jour, il y a une pollution très forte, tout va sauter.

4485 Là, on parle de court terme, mais à long terme, c'est entendu que l'accumulation de ces substances-là a un effet qui n'est pas facilement mesurable actuellement, et dans ce cas, la prudence s'impose, et on devrait essayer de ralentir ces problèmes-là.

4490 Dans l'étude qu'on mentionnait aussi, et puis là j'en venais un petit peu à la crédibilité des études qui sont faites par un promoteur qui a tout intérêt à faire avaler le poisson, on parle d'arsenic, l'arsenic à certains endroits est à un niveau même dépassant les seuils acceptés, mais dans les conclusions, on le mentionne pas.

4495 On dit aussi que les sédiments sont d'origine...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

De quelle étude parlez-vous?

4500 **PAR M. FRANÇOIS GUIBERT:**

L'étude sur l'écrêtage du chenal du Saint-Laurent entre la Pointe-à-la-Roche et Montréal.

4505 Dans cette étude-là, je la donne un petit peu comme exemple parce que c'est inquiétant de voir que les gens tirent des conclusions assez rapides sur un sujet aussi important.

L'arsenic par exemple se retrouve avec d'autres substances, où les autres substances tel le chrome sont assez élevées, l'arsenic est élevé, mais comme je le disais tout à l'heure, on ne mentionne pas dans les recommandations ou les commentaires.

4510 Ensuite, quand on dit qu'on fait une excavation des sédiments postglaciaires, il faut dire que ces sédiments-là, qui sont là depuis des centaines et des milliers d'années, sont déjà non accessibles à l'eau, en partie en tout cas; une partie de ces sédiments-là ne peuvent pas être récupérés par le courant.

4515 Mais quand on les excave et on les renverse dans un site, à mon avis, là on remet en circulation ces toxiques-là d'une façon évidente.

4520 Alors c'est curieux que ce soit pas soulevé, quelque chose qui me paraît, jusqu'à un certain point, assez évident.

4525 Je voulais soulever aussi un point qu'on mentionne pas, pour lequel je suis un peu ignorant, c'est que peut-être les chlordanes dont on parlait, les produits, les pesticides, est-ce qu'il y a pas une évaporation qui se fait, ou un dégagement dans l'atmosphère de ces produits-là, sur un grand lac comme ça qui se réchauffe assez fortement l'été, et les populations environnantes n'ont-elles pas à respirer ces produits-là. Je me le demandais, s'il y avait vraiment une base à ça.

4530 Alors j'ai entendu ce matin aussi quelqu'un dire que la vitesse n'avait pas de rapport avec la profondeur du chenal, c'est-à-dire on ne creusait pas le chenal pour accélérer la vitesse des bateaux.

4535 En tant qu'usager du fleuve, je peux pas accepter cette donnée-là, parce que le bateau agit comme une station de pompage dans le milieu du chenal, par son arrière, et puis il tire l'eau d'en avant, parce que lui a une masse à pousser, et puis effectivement, quand le bateau approche, l'eau baisse d'une façon fantastique sur le bord, et puis après ça cette eau revient, après que le passage du bateau est fait. Donc le chenal devient, à mon avis, de moins en moins profond, plus le bateau va vite.

4540 Alors ça me surprend un peu, mais je suis pas un physicien.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Attention, non, ce que le monsieur a dit, c'est pas ça. Les gens ont demandé si le chenal était creusé pour que les bateaux aillent plus vite, il a répondu non. Il a dit, la profondeur du chenal est pas faite en fonction - est faite en fonction de la grosseur du bateau, mais pas en fonction de sa vitesse.

Il a pas fait d'affirmation par rapport à la vitesse d'écoulement de l'eau, là. C'est la vitesse du bateau dont on parlait.

4550

PAR M. FRANÇOIS GUIBERT:

En tout cas, j'ai de la difficulté à croire qu'ils en profiteront pas pour aller plus vite.

4555

## PAR LE PRÉSIDENT:

Ah bien ça, c'est autre chose, c'est un autre argument.

## PAR LE COMMISSAIRE GENEST:

4560

Monsieur Guibert, selon votre expérience, est-ce que plus le chenal est profond, plus les bateaux vont vite ou le contraire?

PAR M. FRANÇOIS GUIBERT:

4565

Je pourrais pas m'avancer là-dessus, mais si j'étais propriétaire de bateau, c'est ce que je ferais. Vu que le bateau se creuse en allant plus vite, je demanderais effectivement un creusement, ce serait une chose, et puis qui permettrait aussi d'avoir un plus gros bateau.

4570

Mais je n'ai pas les capacités. Mais je sais très bien qu'un petit bateau qui passe, si on prend une extrême, un petit "cruiser" de la Marine canadienne par exemple, ou une corvette, elle passe à une vitesse fantastique, ils savent très bien qu'ils toucheront pas le fond. Tandis que le bateau marchand, lui, il est limité, les gros bateaux marchands sont limités.

4575

## PAR LE COMMISSAIRE GENEST:

Donc d'après votre expérience, il y a au moins un incitatif direct entre la profondeur et la vitesse?

**PAR M. FRANÇOIS GUIBERT:**

4580

Absolument. Surtout que les bateaux sont de mieux en mieux profilés, ça on peut facilement le vérifier à les regarder passer, ils augmentent leur vitesse eux aussi. Et par le fait même, ils ont un impact.

4585        On sait aussi que la chaleur des cargaisons, aussi, favorise l'approfondissement du bateau; c'est-à-dire que le bateau devient plus profond si le bateau est plus chaud. Ça, c'est un petit peu plus compliqué, mais ils doivent arroser les ponts, par exemple, pour empêcher le bateau de se courber et de creuser les fonds par les deux (2) bouts. Alors ça, c'est des notions quand même un petit peu complexes.

4590        Mais il reste que tout armateur a intérêt à voir creuser le chenal, ça c'est entendu. Les armateurs ont intérêt à ce que le creusage coûte le moins cher possible, ça c'est normal aussi, c'est les règles de l'économie.

4595        Maintenant, où est-ce que ça va s'arrêter, c'est là que ça m'inquiète. En débutant, j'ai parlé que mon prédécesseur avait bien illustré, un de mes prédécesseurs avait bien illustré la problématique du fleuve, d'un joyau extraordinaire que Champlain a mentionné quand il est venu la première fois, à ce que c'est aujourd'hui, il y a eu quand même une dégradation rapide, et je pense qu'à un moment donné, on devrait dire, on s'arrête là, on se garde une qualité de vie.

4600        Ou est-ce que c'est, comme disait monsieur Burton, c'est un choix de société à un moment donné; il y a une décision à prendre.

4605        Mais nous, on n'est pas des experts, on est simplement des experts dans le sens qu'on dit ce que notre coeur pense vis-à-vis un joyau comme celui-là, qu'on voudrait pas perdre; qu'on a perdu, qu'on le perd, là on parle de le récupérer, on fait une tentative de récupérer le quarante pour cent (40%) du lac qui est pas accessible, qui est encore une autre agression à la grandeur du lac, il y a quarante pour cent (40%) du lac qui est à la Défense nationale, le chenal est parti, les rives s'en vont, qu'est-ce qui reste!

4610        Je pense qu'on s'en va vers un canal, éventuellement. Parce que si on demandait à l'Agriculture, peut-être qu'ils seraient heureux de ça, on pourrait cultiver chaque bord d'un canal, ça ferait des belles plaines pour faire pousser de la fève soja!

4615        **PAR LE PRÉSIDENT:**

4620        Je vous signale qu'à Québec, sur la rivière Saint-Charles, ils sont en train de revenir en arrière. Ils avaient tout mis dans le béton et là, ils commencent à se dire que peut-être il faudrait enlever le béton.

4625        **PAR M. FRANÇOIS GUIBERT:**

4630        Je sais que ça avait été - c'est pas moi qui a inventé cette notion-là, parce que je me rappelle, il y a une trentaine d'années, les comités des Grands Lacs, une des solutions qu'ils avaient trouvée dans le temps pour dépolluer le lac Érié était ça, était de creuser un canal dans le centre, et de cultiver les rives.

4630                   Alors je me demande si on s'en vient pas automatiquement à ça, avec le lac Saint-Pierre, dans les faits. De creuser, de rejeter, heureusement qu'il y a une érosion de ces sites-là, pour ce sens-là, c'est qu'il y a quand même un creusage, mais dans le site A16, je crois, qui a été utilisé l'an passé, il y avait un chenal naturel, qui partait des îles de Sorel pratiquement, qui se rendait jusqu'à l'embouchure du lac Saint-Pierre, ils ont bouché ce canal-là en remplaçant le site.

4635                   Alors c'était une voie navigable intéressante dans le temps, pour les bateaux de plaisance. Qu'est-ce qui va arriver suite à ça, on joue aux apprentis sorciers.

4640                   Je peux vous dire que c'est vraiment jouer aux apprentis sorciers, avec quelque chose qui nous tient vraiment à cœur, je pense, dans l'ensemble.

4645                   Alors il y aurait un point que je voulais soulever, ou une question si on veut, je crois qu'il y a eu une petite allusion au détournement des eaux des Grands Lacs, ça c'est quelque chose qui nous inquiète, toujours dans le sens de diminuer le débit du fleuve, et un détournement entre autres de la Ville de Chicago, de l'eau à partir de Chicago vers le Mississippi, par la rivière Wisconsin.

4650                   Alors j'ai pas de données, mais je sais pas jusqu'à quel point c'est surveillé, ça, ou est-ce que c'est suivi; est-ce que là, encore là, on va perdre d'un côté ce débit-là, tout en ayant le réchauffement global qui pompe l'eau par en haut, le creusage du chenal, puis quand même un déversement de pollution inorganique et organique qui se concentre, comme je le disais tout à l'heure, à certains moments de l'année un peu plus.

4655                   Alors nous, ce qu'on croit, c'est que le creusage, autant que les obus, il devrait y avoir un moratoire, définitivement, à ce point-là. On devrait arrêter le creusage, et puis peut-être répondre à quelques-unes des interrogations dont je vous ai fait part.

4660                   Je vous remercie beaucoup.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4665                   Merci. C'est le côté amusant d'une audience, n'est-ce pas, où les gens profitent d'une audience pour ramener des dossiers qui ont pas été correctement discutés à leurs yeux, et évidemment, dans la mesure où on s'intéresse au Saint-Laurent, il y a une certaine pertinence, même si évidemment notre Commission ne peut pas enquêter sur chacun des dossiers qui est soulevé.

4670                   Une petite question qui a passé pour vous, monsieur Burton - oui, il y a monsieur Gingras qui veut intervenir, probablement sur la question du chlordane que monsieur a évoqué tantôt, alors peut-être une précision là-dessus, et après ça, monsieur Burton, j'irai vous voir par rapport aux Grands Lacs.

Oui, monsieur Gingras.

**PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

4675        Le chlordane est un pesticide qui est interdit d'utilisation au Canada depuis plusieurs années. Par contre, ce qui se passe, ce que j'ai expliqué un peu ce matin, c'est l'effet sauterelle, effectivement vous pouvez imaginer une molécule de chlordane qui s'agglutine à une particule, et qui voyage au niveau atmosphérique, qui retombe soit sur des sols ou sur des plans d'eau, qui est réévaporée, etc.

4680        La problématique de ça, juste pour vous raconter une petite anecdote, c'est que nos amis en Santé publique du Québec sont allés dans le nord du Québec, il y a quelques années, pour aller voir ce qu'on appelle en langage épidémiologique un blanc, c'est-à-dire qu'ils s'attendaient à trouver un endroit complètement vierge de pollution, où les gens étaient pas contaminés du tout, ils voulaient étudier ça pour, ensuite de ça, se baser sur ça pour faire d'autres études.

4690        Et ils ont eu la surprise de leur vie, parce que quand ils sont arrivés dans le Grand Nord du Québec, comme il y a pas beaucoup d'évaporation dans le Grand Nord du Québec, toutes ces substances toxiques là qui voyagent comme des sauterelles se retrouvent dans le Grand Nord du Québec et s'accumulent dans la chaîne alimentaire, et les Inuits, entre autres, sont fortement exposés à des substances toxiques qu'on retrouve dans les animaux, dans le Grand Nord du Québec.

4695        Et donc, ils ont eu une belle surprise, ou plus ou moins une belle surprise.

4700        Et par rapport à ça, au niveau de l'exposition de la population du Québec, les concentrations qu'on retrouve dans le Saint-Laurent ou dans l'air sont quand même vraiment minimes, et présentent pas nécessairement de risque à la santé comme tel, une exposition, quelqu'un qui respire de l'air autour du lac Saint-Pierre.

4705        Par contre, ce qui est problématique, c'est pour des populations comme celles des Inuits qui, elles, se nourrissent essentiellement de vies sauvages et donc, sont fortement exposées, étant donné que ces substances-là s'accumulent dans les êtres vivants. Pour eux, c'est une problématique réelle de tous les jours.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4710        Alors monsieur Burton, on peut aller faire un petit bout sur les détournements, il en a été question à un certain niveau, notamment à Québec la semaine passée, à propos de la Commission mixte internationale et de ses études qu'elle doit remettre à jour sur les pompages qu'opèrent les villes américaines dans les Grands Lacs.

Est-ce que vous avez des informations, à votre niveau?

4715 PAR M. JEAN BURTON:

Tout ce que j'en sais actuellement, sans avoir les chiffres exacts, c'est qu'il y a un nombre limité de dérivation qui sont là depuis fort longtemps d'ailleurs; il y a une dérivation à Chicago qui permet donc, par un canal d'amenée, d'apporter à la rivière suffisamment d'eau pour diluer fondamentalement les effluents de la Ville de Chicago, et c'est là depuis fort longtemps. Et il y a aussi ce qui s'appelle le Canal Érié, donc une jonction via l'état de New York.

Mais de mémoire, ça totalise actuellement de l'ordre de vingt mètres cubes-seconde (20 m<sup>3</sup>/s), donc c'est moins que l'effluent de la CUM.

4725

Donc il y a quelques canaux qui datent d'une certaine époque, et tout ça sous le contrôle de la Commission mixte internationale, mais j'ai pas de détail plus à fond de cette question-là, dans l'état actuel des choses.

4730

## PAR LE PRÉSIDENT:

On nous a dit, là-bas, qu'il y avait une étude qui était en 84 ou 87, qui était en cours de révision; d'ailleurs, monsieur Perrier était présent à la réunion, il y travaille, si j'ai bien compris. Et qu'à l'automne, vraisemblablement, on aurait une mise à jour de cette étude-là qui pourrait faire le portrait des ponctions et des dérivations existant déjà.

Parce que là, on est devant des pratiques qui remontent à cinquante-soixante-quinze (50-75) ans en arrière, on est devant des phénomènes importants.

4740

PAR M. JEAN BURTON:

Je pense que l'étude à laquelle vous faites référence va aller bien au-delà des dérivations dites reconnues, c'est qu'on a, en termes de ponctions, que ce soit pour des fins agricoles, municipales ou industrielles, des quantités importantes d'eau qui ne sont pas généralement prises en compte lorsqu'on se limite uniquement à examiner les dérivations qui, elles, sont anciennes.

Donc il fallait vraiment faire une mise à jour de l'ensemble de la question des prélèvements de l'eau dans les Grands Lacs, et non pas uniquement l'aborder sous l'angle des dérivations.

4750

## PAR LE COMMISSAIRE GENEST:

Est-ce que c'est dans ce sens-là que madame Christiane Hudon, d'Environnement Canada, qui a été citée par un quotidien, mentionnait, dans le contexte de la hausse de la demande en eau importante dans les Prairies, pour les questions de besoins de consommation et de culture, elle mentionnait et je cite, je cite le journaliste, c'est pour ça que je veux vérifier auprès de vous:

4760 "L'abondance d'eau douce dans les Grands Lacs, principale source d'alimentation du fleuve Saint-Laurent, est considérée à tort comme acquise. La quantité de la ressource est variable et le renouvellement n'est pas garanti."

4765 **PAR M. JEAN BURTON:**

C'est tout à fait exact. C'est-à-dire que les quantités d'eau qu'il y a dans les Grands Lacs proviennent, somme toute, de ce qui est drainé par le bassin, donc ça provient des précipitations, d'une part, et dans le contexte - je pense que vous avez examiné en ce qui touchait les changements globaux, tout ce qui est menace à long terme associé à l'augmentation des gaz à effet de serre, remet en question de façon très sérieuse cette quantité d'eau qu'on a toujours prise pour acquise.

4770 L'autre question à laquelle vous faites référence dans cette réflexion de Christiane Hudon, c'est qu'en termes de demandes, actuellement, le développement aux États-Unis, dans tout ce qui est agricole, tout ce qui est centre et ouest des États-Unis, se fait à partir d'abord et avant tout de nappes souterraines fossiles, nappes souterraines qui sont en surexploitation, et l'horizon n'est pas très lointain où ces nappes n'existeront plus.

4775 De sorte que les villes comme Las Vegas par exemple, ou Phoenix en Arizona, vont devoir faire face, et ils font déjà face d'ailleurs à ce qui est permis aux États-Unis, à savoir d'acheter des quotas d'eaux qui proviennent de l'agriculture, de façon à pouvoir avoir suffisamment d'eau pour l'approvisionnement urbain.

4780 Donc, quand on regarde la problématique de l'eau chez nos voisins du sud, avec le modèle de développement de cultures irriguées à partir d'eaux souterraines épuisées, on ne peut pas faire autrement que de dire que le seul endroit où il y a vraiment de l'eau en abondance à proximité d'une demande à la hausse, c'est dans les Grands Lacs.

4785 Et ceci associé donc avec les menaces qui ont été identifiées en termes de changements climatiques, nous font penser que la question des quantités de l'eau dans ce grand système sont, pour la première fois, vraiment à étudier de près, en fonction de ces deux (2) facteurs à la fois, la hausse de la demande et une menace sérieuse sur la quantité disponible.

4790 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Gingras.

4795 **PAR M. STÉPHANE GINGRAS:**

Moi, j'ajouterais, mon organisme a publié, il y a deux (2) ans, un document qui faisait un portrait global de la gestion des quantités d'eau dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent, dans lequel on pouvait retrouver une statistique intéressante, que j'avais envie de partager avec vous.

4800

Actuellement, si on regarde le volume total de l'eau qui est contenue dans les Grands Lacs, si on additionne les cinq (5) Grands Lacs, et on obtient un volume total, on a à peu près un taux de renouvellement de ce volume-là d'un pour cent (1%); c'est-à-dire qu'à chaque année, par la pluie, par le ruissellement, on obtient un renouvellement d'à peu près un pour cent (1%) du volume total des Grands Lacs.

4805

Et la consommation humaine ou la ponction humaine des diverses activités humaines dépasse déjà largement ce un pour cent (1%) là, autour des Grands Lacs, que ce soit toutes consommations confondues, industries, agriculture, eau potable.

4810

Et ce qui veut dire essentiellement qu'on est en train de gruger le capital, et qu'on a déjà dépassé le stade des intérêts. Et que donc, en temps que société humaine, qui doit avoir accès à l'eau potable, ça devrait être une de nos préoccupations extrêmement importantes, là.

4815

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

4820

Puisqu'on parle des Grands Lacs, monsieur Hébert, vous avez mentionné dans votre présentation que les problèmes bactériologiques que nous connaissons, dans le couloir fluvial, sont de notre responsabilité, dans le sens que l'eau qui provient des Grands Lacs est de très bonne qualité. Est-ce que c'est bien ce que vous avez dit?

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

4825

Oui, au niveau bactériologique, il y a aucun problème, si on regarde la qualité à la hauteur du lac Saint-François par exemple, oui, effectivement.

4830

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

4835

Et au plan des toxiques, monsieur Burton, les questions que posait monsieur Guibert tout à l'heure m'amènent à vous poser la question de la qualité de l'eau du Saint-Laurent, dans votre présentation vous avez présenté des contaminants étudiés.

4840

Est-ce qu'on peut extrapoler et se demander s'il y en a d'autres, plus nocifs, qui ne sont pas étudiés?

**PAR M. JEAN BURTON:**

Plus nocifs qui ne sont pas étudiés?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4845

Plus nocifs ou aussi nocifs.

**PAR M. JEAN BURTON:**

4850

On fait toujours des choix, je regardais mes notes pour pas me tromper, il y a à peu près trente mille (30 000) substances qui ont été identifiées dans les Grands Lacs, il y en a huit cents (800) là-dedans qui sont potentiellement dangereuses.

4855

Quand on regarde les listes qui sont publiées, soit par l'EPA ou soit dans l'Entente sur la qualité de l'eau des Grands Lacs, des listes, on se promène entre dix-vingt (10-20) ou trente (30) substances jugées prioritaires, mais c'est sûr qu'il y en a d'autres.

4860

Le bilan massique qui a été fait en 95-96 analysait quatre-vingt-cinq (85) substances, mais pour répondre à votre question, oui, il y en a d'autres, il y a toujours d'autres substances.

4865

C'est pour ça que finalement, l'approche à retenir, en termes de toxiques et de risques, est peut-être pas de continuer à y aller substance par substance, on va toujours en trouver d'autres, parce que l'humain en génère spontanément des nouvelles substances dans sa recherche en chimie.

4870

C'est peut-être d'aller plutôt vers des approches qui vont regarder soit des substances nouvellement introduites, parce qu'il y a des nouveaux procédés industriels qui ont été mis en place, la question des surfactants qui était sortie un peu avant Noël, sur la présence de ces substances-là dans les jouets par exemple, qui avait amené le retrait du marché d'un certain nombre de jouets en plastique.

4875

Donc il y a des classes de substances qui prennent de l'importance maintenant, soit parce qu'elles sont plus utilisées, elles sont nouvelles, mais aussi parce qu'on sait qu'elles sont potentiellement dangereuses.

4880

Donc si on veut suivre l'évolution des toxiques, il faut peut-être, d'une part, aller vers des classes de substances qui sont abondamment présentes, et qui représentent un risque selon les études déjà faites, et parallèlement, essayer de concentrer notre énergie, donc nos ressources en recherche, sur des effets de cet ensemble, cette soupe de substances, sans qu'on puisse nécessairement aller dans le détail de l'effet de chacune d'entre elles, puisque dans le milieu, finalement, tout ça se retrouve mélangé.

4885

Mais oui, il y a des nouvelles substances, oui il y a des substances qu'on ne connaît pas, il y en a beaucoup qu'on n'étudie pas non plus.

Mais on peut y aller en essayant d'y aller vers des classes de substances, et en même temps regarder des effets cumulatifs de tout ça à la fois.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

4890

Il y a un point tout à l'heure qui a été soulevé par monsieur dont j'oublie le nom, hélas, le dernier qui est venu nous parler, et il a fait mention des changements climatiques.

4895

Est-ce que dans tout ce que vous analysez, au niveau soit des paramètres conventionnels, soit de la toxicité, voilà pour ce qui est de la pollution entre autres, quand vous décidez, quand les gouvernements décident par exemple de faire des opérations de dragage de l'envergure de celle dont on parle depuis ce matin, est-ce que ces prévisions sur les changements climatiques sont également tenues en compte?

4900

Un document déposé par le ministère des Relations internationales parlait de certaines perspectives assez désolantes pour le siècle qui vient, on dit que dans le bassin du Saint-Laurent et des Grands Lacs, certains experts anticipent une baisse de vingt et un pour cent (21%) du débit moyen.

4905

Alors si en plus d'éventuelles dérivations, dont vous semblez, monsieur Burton, vous aussi, entrer dans le même créneau qui nous fut désigné en début de semaine dernière à Québec, est-ce qu'en plus, des décisions sont prises ou des analyses sur la pollution sont faites en fonction de ce risque-là aussi, ce danger-là?

4910

**PAR M. JEAN BURTON:**

4915

Pour ce qui est de ce que je connais de plus près, donc on a entamé, depuis une année, un programme au Centre Saint-Laurent, qui vise à évaluer les impacts possibles des fluctuations de niveaux et de débits, selon les scénarios qui sont des scénarios générés par des modèles, et là c'est des vrais modèles, des modèles mathématiques qui nous donnent, vous dites vingt et un pour cent (21%), on a vu quarante pour cent (40%) à Montréal, un point trois (1,3) mètre donc au port, donc il y a toutes sortes de chiffres comme ça qui sont lancés.

4920

On a donc un vaste programme, qui a deux (2) composantes, une composante qui va générer les scénarios...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4925

Juste un instant. Je sais que monsieur Gingras doit partir, je tiens à vous remercier de votre présence, monsieur Gingras.

J'aurais eu encore quelques questions à vous poser, mais ce sera pour une prochaine! Merci.

4930 Allez-y, monsieur Burton.

**PAR M. JEAN BURTON:**

4935 Donc cette étude-là, qui est une étude, un vaste programme, va d'abord se faire en générant un certain nombre de scénarios, et là c'est des vrais modèles mathématiques, avec des écoulements dans le Saint-Laurent, et pour répondre à certaines questions qui ont été soulevées ce matin, il est exact que si on a des modifications de niveaux, parce qu'on parle toujours de niveaux quand on parle de la navigation, mais pour les ensembles des composantes du Saint-Laurent, les débits sont aussi très importants, notamment quand on parle de pollution, si on a moins de débit, on dilue moins; si on a moins de débit, la qualité de l'eau, à la fois pour la baignade, pour les prises d'eau, risque d'être affectée.

4940 4945 Donc on entreprend un programme qui va voir, d'une part, la génération d'un certain nombre de scénarios, de bas niveaux, de hauts niveaux, de niveaux moyens, avec une cartographie qui nous permettra de voir, dans l'espace, où ces changements-là vont se produire.

4950 Et en même temps, l'équipe de biologie, qui a déjà commencé à faire des liens entre les exigences des milieux humides, des différents composants fauniques, et des usages, pour essayer de dresser dans un programme de l'ordre de cinq (5) ans, quels sont les impacts appréhendés de modifications des niveaux et des débits.

4955 Mais c'est très nouveau, c'est très nouveau qu'on s'intéresse à ces questions-là dans le Saint-Laurent, on l'a jamais fait auparavant.

4960 4965 Et on s'aperçoit qu'il y a des vides énormes de connaissances, même en termes de relations simples entre les exigences d'habitats de certaines espèces abondantes et des questions de niveaux de débits. Donc on commence presque à la base, à essayer de restructurer la façon dont le Saint-Laurent fonctionne, en fonction de l'eau qui s'y écoule.

4970 Donc c'est un changement très important, dans ce qu'on a à regarder.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

4975 Est-ce qu'également, la question de la température, du réchauffement du Saint-Laurent, est pris en compte par ces modèles?

**PAR M. JEAN BURTON:**

4970 Pour l'instant, la question de température est prise en compte uniquement en termes d'effets sur le climat, et non pas en termes d'effets sur la température de l'eau, pour le moment. On fera la jonction avec la température de l'eau en fonction des débits, des débits d'écoulement, et

avec ses effets - ce qui est important en termes de température, c'est les effets sur l'oxygène dissous.

4975                   Donc des modèles vont générer un certain nombre de scénarios qui vont toucher les composantes physiques, chimiques, biologiques et humaines de notre compréhension qu'on a à développer du Saint-Laurent, de manière à fournir aux décideurs un certain nombre d'arguments, les mieux documentés possible, sur des impacts à prévoir de certains scénarios de débits et de niveaux, dans un avenir imprécis; personne peut dire dans combien de temps ça va nous arriver.

4980                   Mais de façon générale, la tendance est de croire que ce qu'on observe actuellement, que les climatologues appellent la variabilité climatique, c'est-à-dire qu'on a des bas niveaux dans le Saint-Laurent, actuellement, qui sont effectivement très bas, mais c'est pas la première fois qu'on a des bas niveaux dans le Saint-Laurent.

4985                   À quel moment est-ce qu'on passera de la variabilité climatique à un changement climatique permanent, ça, les climatologues n'osent pas encore nous donner un horizon temporel là-dessus.

4990                   Mais on semble, pour l'instant au moins, faire face à des changements qui sont significatifs dans les quantités d'eaux drainées dans ce système-là.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

4995                   Mais vous allez considérer que je suis peut-être une inquiète chronique, puisque ce matin, je vous exprimais une inquiétude, je vous en réexprime de nouveau, puisque ce matin vous m'avez dit que j'avais raison d'être inquiète, est-ce que des décisions d'éventuelles dérivations vont tenir compte de ces scénarios, puisque le besoin semble criant dans le Midwest américain, tant par vos propos d'il y a quelques minutes que par ce qu'on a entendu la semaine dernière.

5000                   **PAR M. JEAN BURTON:**

5005                   Deux (2) réponses à votre question! La réponse scientifique qui va vous dire, non, on n'en tiendra pas compte, parce que les décisions ne se prennent pas sur des bases scientifiques seulement, mais bien par un ensemble de considérations politiques, économiques et autres.

5010                   Mais je suis porté à penser que notamment, avec l'implication communautaire, avec la mobilisation des usagers, c'est ça qui fait réagir la politique finalement, que si on réussit à documenter de façon suffisamment serrée des effets sur le milieu, et que ces effets sont mesurables en termes sociaux et en termes économiques, qu'il y a moyen de convaincre des décideurs que c'est suffisamment important pour en tenir compte.

                         Mais ça prendra un joyeux équilibre entre des données scientifiques solides, mais qui seront toujours contestées, vous savez comme moi que la science a cette manie d'avoir toujours quelqu'un d'autre qui aura fait une autre recherche, qui va dire exactement le contraire, c'est ça la

5015 science, mais on essaie d'avoir des démonstrations suffisamment convaincantes pour qu'il se fasse une certaine mobilisation à la base, et que finalement, le problème des niveaux d'eau apparaisse comme étant un problème de société, et non pas une curiosité scientifique.

5020 Et tout ça à la fois amènera peut-être la Commission mixte, et les preneurs de décisions, à se dire, il y a quelque chose là qui est très important, il y a pas que la génération d'hydroélectricité et le trafic fluvial.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

5025 Est-ce que vous permettez, monsieur le Président, que j'essaie de voir si monsieur Hudon se sent assez costaud pour convaincre les décideurs!

**PAR M. MARC HUDON:**

5030 Juste un fait intéressant, l'autre jour en Ontario, on me demandait, il y avait des représentants de d'autres initiatives communautaires, avec le ministère des Ressources naturelles ontarien, qui eux ont débuté conjointement une étude sur les impacts des changements de niveaux d'eau, et ils me demandaient si on pouvait travailler ensemble, avec en plus si nous, de notre côté, ici au Québec, nous avions des relations; là, il fallait que je parle à Jean là-dessus, mais pour le faire avec les représentants ici des gouvernements intéressés à travailler conjointement avec le côté ontarien, sur les niveaux d'eau. C'était le point que je voulais apporter.

5040 Est-ce que je pourrais apporter un deuxième point d'éclaircissement sur le commentaire de la dernière personne qui a passé?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bien sûr.

5045 **PAR M. MARC HUDON:**

Je veux simplement communiquer à cette personne l'information qui nous a été dite sur le Comité navigation durable, relativement au projet de surcreusage et de la vitesse des navires.

5050 La raison du surcreusage, c'est pour permettre à la flotte moderne qui transborde actuellement au Port de Montréal, et non pas à de nouveaux navires, de passer des quantités substantielles additionnelles de conteneurs, bien entendu, mais toujours d'une manière sécuritaire.

5055 Et puis ça, c'est fait en fonction de la vitesse, par l'Association des pilotes au Québec, et puis là, s'il y en avait dans la salle qui pourraient compléter, mais il y a une limite de vitesse à respecter sur la voie navigable, et je veux pas prêcher pour eux, mais peu importe la grosseur des

navires, lorsqu'ils sont sur le chenal, la Garde côtière fait une vérification très fréquente de la vitesse des navires, pour la sécurité et l'érosion des berges, etc.

5060 **PAR LE PRÉSIDENT:**

On n'embarquera pas là-dessus.

5065 La seule chose que je voudrais vérifier avec vous, toutefois, c'est que dans les devis d'études que vous avez demandés, est-ce qu'il y a une relation entre la profondeur du chenal et la vitesse de l'écoulement de l'eau? C'est parce que c'était ça qui était posé comme question, est-ce qu'il passe plus d'eau, plus vite, quand le chenal est plus creux.

5070 **PAR M. MARC HUDON:**

Effectivement, oui, on avait demandé ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5075 Vous aviez demandé ça, il y a eu une réponse? Et la réponse était? Et la réponse était oui!

Monsieur Genest.

5080 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Je voudrais revenir, monsieur Burton, sur les conséquences des changements climatiques sur le système Grands Lacs-Saint-Laurent.

5085 Vous en avez pas parlé, je pense, comme tel dans votre présentation, mais j'ai lu des textes de Saint-Laurent Vision 2000 là-dessus, est-ce que vous pouvez nous faire le point, est-ce que vous avez l'information à portée de la main, sur les conséquences des changements climatiques sur le système Grands Lacs-Saint-Laurent?

5090 **PAR M. JEAN BURTON:**

Malheureusement, j'ai pas cette information-là. Je pensais que vous aviez déjà traité ça dans la première session.

5095 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Oui, mais étant donné qu'on traitait du Saint-Laurent, ça aurait été intéressant - je vais vous lire quelques éléments, vous me direz si vous êtes d'accord, c'est tiré de vos documents. Alors on parle, comme conséquences:

5100

"Une évaporation naturelle plus abondante, surtout dans la partie ouest; une augmentation du niveau d'eau dans l'estuaire et le golfe; des modifications d'habitats aquatiques et leurs effets potentiels sur la biodiversité, avec l'assèchement des zones humides du lac Saint-Pierre par exemple; des impacts sur la navigation, la production d'électricité et la santé humaine; des difficultés plus grandes à prévoir et contrôler les crues; et enfin des intrusions salines plus fréquentes dans l'estuaire fluvial, avec risque de contamination des nappes phréatiques."

5105

Alors c'est pas rien! C'est pour ça que je voulais vous entendre sur cette question-là.

5110

**PAR M. JEAN BURTON:**

Vous avez raison, c'est sérieux, et comme vous l'avez mentionné, peut-être qu'il faut le faire ressortir.

5115

C'est que le système est menacé des deux (2) bouts. Autant il est menacé dans la partie ouest, par une baisse des précipitations, donc moins d'eaux qui vont être drainées dans le système Grands Lacs-Saint-Laurent, moins d'eaux à Montréal, avec les effets que vous avez mentionnés sur l'hydroélectricité, la navigation, la santé, en même temps les changements climatiques amènent un rehaussement du niveau de la mer de l'ordre de cinquante (50) centimètres à un mètre.

5120

De sorte que les niveaux d'eau salée, au lieu de s'arrêter à l'Isle-aux-Coudres, risquent à ce moment-là de se retrouver jusqu'en haut de l'île d'Orléans, et peut-être même plus haut. De sorte que c'est les deux (2) bouts du système qui sont menacés par les changements climatiques.

5125

Et on a tendance à oublier le bout salé, de temps à autre, mais c'est une réalité.

5130

Pour bon nombre de pays, tous les pays qui sont notamment très développés sur le périmètre océanique, quand on parle de changements climatiques, c'est la première préoccupation, c'est le rehaussement du niveau de la mer. Mais notre système, il est menacé par les deux (2) bouts.

5135

Et l'ensemble des problématiques que vous avez mentionnées correspond fort bien à ce qui est associé généralement avec des effets long terme des changements climatiques.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci.

5140

**GASTON HERVIEUX**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5145 Alors monsieur Hervieux.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

5150 Bonjour. C'est une précision concernant les transferts du Mirex et le déplacement des sédiments, et j'ai une petite question à la fin, ça va être bref.

5155 Des sédiments par des Grands Lacs et des rivières tributaires du fleuve Saint-Laurent pourraient avoir passé en partie par les entrées d'eau potable qui alimentent quarante pour cent (40%) de la population du Québec. Il y a un expert qui a dit aussi que le fleuve Saint-Laurent n'accumulait pas beaucoup de sédiments.

5160 Alors la question, c'est qu'il y a dix (10) ans - pas la question, mais c'est-à-dire la suite de la précision - il y a dix (10) ans, dans les sédiments du Saint-Laurent, on a inventorié au moins huit cents (800) contaminants potentiellement dangereux, ce qui a été confirmé tout à l'heure, qui passent par exemple par le lac Saint-Pierre, et dont le Mirex aboutit, pour avoir eu une information officielle à ce sujet-là, il y a une dizaine d'années, ça aboutissait entre autres, le Mirex, à l'usine d'épuration d'eau de Sainte-Foy, pour passer directement aux robinets, faute d'avoir de l'équipement pour faire du traitement physico-chimique de l'eau. Ça, c'était la précision.

5165 Tant qu'à la question, est-ce qu'on peut entrevoir la planification d'une politique pour la formation de généralistes, pour conseiller et gérer les spécialistes des gouvernements, des lois et des règlements, pour assurer le développement durable.

5170 C'est qu'on voit...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Répétez-moi votre question, que je la comprenne bien.

5175 **PAR M. GASTON HERVIEUX:**

5180 C'est: à quand la formation de généralistes, parce qu'on parle de structures sectorielles, même ils sont subdivisés et subdivisés à plus finir, si bien que les gens savent pas ce qui se passe, si on parle de l'eau, tu vas voir les gens de la qualité de l'air, ils s'y perdent, tu vas voir les spécialistes sur la qualité de l'air, ils te renvoient aux gens de la qualité de l'eau, et dans des secteurs spécifiques, dépendamment de ta question, et on voit une très grande lacune, par l'expérience, qu'on a aucune conciliation de spécialistes.

5185 C'est-à-dire qu'on n'a pas de généraliste pour les gérer, ça fait que tout le monde essaie de faire tout son petit morceau, mais ça a aucun rapport avec la réalité de ce qui se passe dans la réalité.

5190 Alors à ce moment-là on se pose la question, à quant la formation de généralistes qui vont avoir une vue plus globale de l'ensemble des structures, et qui vont être capables de faire travailler les spécialistes sur des questions spécifiques, mais les interrelier par la suite, pour arriver avec des solutions plus globales et plus articulées, au sens de ce que semble vouloir dessiner, présentement même, le pourquoi qu'on est ici.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5195 Avez-vous une réponse à ça, monsieur Burton? Surtout pas une commission d'enquête!

**PAR M. JEAN BURTON:**

5200 Non, j'ai pas de réponse à ça.

5205 Ce qui me semble actuellement, en tout cas, venir comme tendance, c'est vrai qu'on a besoin de généralistes, mais ce qu'on voit peut-être plus, dans les travaux qu'on entreprend, c'est peut-être moins des généralistes que des outils d'intégration ou des façons d'intégrer de l'information qui provient d'une batterie de spécialistes qui, eux, génèrent des informations de type scientifique.

5210 Donc, ce qu'on voit apparaître actuellement, c'est peut-être des gens qui gèrent de mieux en mieux des outils de gestion de l'information, que ce soit des outils, des modèles, des systèmes d'information géographique, donc il y a une formule - ce serait bien d'avoir des généralistes formés, mais en attendant qu'ils sortent, j'ai aucune idée quand est-ce qu'il en viendra, mais pour l'instant, la formule qui semble marcher, c'est la formule du groupe de travail, mais avec des outils qui permettent d'intégrer des informations de différentes dimensions, dans un forum collectif, où chacun fait l'effort de comprendre ce que son voisin veut bien lui dire.

5215 Donc c'est le mieux qu'on fait pour l'instant, à défaut d'avoir de la formation.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5220 Il s'agit moins, à vos yeux, de former les gens que de trouver des processus à travers lesquels les informations circulent mieux et s'intègrent mieux?

**PAR M. JEAN BURTON:**

5225 À la fois ça, et aussi au niveau des spécialistes, cette double facette à leur formation, moi je pense qu'il est important d'avoir des gens très solides dans leur domaine, et qui savent de quoi

5230 ils parlent, d'une part, mais aussi chez eux la capacité d'écouter et de s'imprégner des préoccupations des autres domaines de spécialités, de sorte qu'on essaie ensemble d'arriver à une vision imparfaite d'une réalité complexe, mais au moins qu'on ne s'isole pas chacun dans son domaine.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

5235 Je voudrais revenir, finalement c'est ça, je partage un peu votre idée qu'un spécialiste doit aussi avoir un esprit plus scientifique, dans le sens qu'essayer par lui-même, par autodidacte, parce que l'enseignement va pas dans cette direction-là, de déborder le domaine dans lequel il est spécialisé, mais ça demeure important qu'en tant que gouvernement, que le gouvernement ait des spécialistes qui ont une formation plus générale, qu'il peut consulter les spécialistes, et on a un exemple ici, c'est qu'on n'est pas capable d'obtenir réponse à la majorité des questions, d'un thème 5240 à l'autre, à cause de cette lacune-là.

5245 Parce qu'on a des experts qui sont à la table, ils disent, ça c'est pas mon domaine, je peux pas répondre, et ils renvoient la balle tout le temps, et finalement, souvent même dans des processus de consultation, les questions sortent après les rapports ou, du moins, sortent après que le public est passé.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5250 Mon collègue va vous faire une petite mise au point là-dessus.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

5255 Monsieur, je partage pas votre opinion. On a eu beaucoup, depuis le début des ateliers, de mon humble point de vue, on a eu beaucoup de réponses à beaucoup de questions, et les experts qu'on a invités sont des gens très compétents, qui nous ont fourni des données précieuses, bien documentées, bien démontrées, alors je suis pas d'accord avec votre affirmation qu'on ne peut pas obtenir des réponses.

5260 On n'a pas eu toutes les réponses, on n'a peut-être pas eu celles que vous souhaitiez, mais pour la Commission, je pense qu'on peut dire qu'on a eu beaucoup de réponses.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

5265 Ce que je voulais souligner, c'était qu'on avait des lacunes tant qu'à obtenir des réponses à des questions qui faisaient l'objet des thèmes. C'est dans ce sens-là.

Et dans d'autres processus de consultation, même dans des audiences publiques, c'est encore plus majeur, parce que c'est moins public, moins publicisé, on a même vu faire des

5270 demandes de documents, ça allait même jusqu'à des écrits, qu'on n'a jamais obtenu pendant le processus de consultation; et puis même cela à titre de requérant d'audiences publiques, où on était les personnes qui devaient être censées apporter l'autre vision, une autre façon de voir un projet qui était soumis par un promoteur, et on voulait reprendre leurs propres études, on n'était pas capable d'avoir accès aux documents. Il y a des documents que ça a même pris des mois pour les obtenir.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça va, on n'en fera pas une discussion. Merci.

5280

---

**ANDRÉ BROUILLARD**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Normalement, j'ai fermé, tantôt, j'ai fermé la liste des micros, vous avez pas encore pris la parole aujourd'hui, vous?

5290

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**

Non, mais j'étais sur la liste.

5295

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors je vais vous écouter. Alors allez-y!

5300

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**  
Merci, monsieur le Président. Madame, monsieur! Je m'appelle André Brouillard, je suis membre du GAR, le Groupe d'action des riverains.

J'ai certains commentaires, et aussi quelques questions, ça va être très bref.

5305

En 1998, le BAPE a procédé à une consultation publique sur le Programme décennal de dragage et d'entretien des quais 14 et 15 à Sorel, il a déposé son rapport au mois de septembre, et la réponse reçue dernièrement de monsieur Bégin ne nous indique pas encore quand se fera l'application des recommandations du BAPE.

5310

Pouvez-vous nous informer si le dragage des quais de Sorel a eu lieu selon les recommandations émises dans le rapport du BAPE, est-ce qu'on pourrait me répondre là-dessus? Est-ce qu'on le sait, si le dragage a été fait?

5315 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je peux prendre la question, et vous obtenir la réponse. Je peux pas l'obtenir aujourd'hui, parce que j'ai pas quelqu'un de la région là-dessus, aujourd'hui, mais on va vous assurer une réponse, là.

5320

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**

Alors je vais continuer.

5325

Comme le ministre Bégin nous l'indique dans sa lettre, une stratégie de sélection volet planification du Plan d'action Saint-Laurent 2000 phase III, en attendant la mise en application de cette stratégie qui est prévue pour 2003, pouvez-vous nous dire si les sédiments dragués des quais de Sorel seront déposés selon les recommandations du BAPE, c'est-à-dire sur le sol et non pas dans le lac Saint-Pierre.

5330

J'aimerais avoir une réponse à ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5335

O.K., ça va.

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**

5340

Ce qui nous inquiète, monsieur le Président...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5345

Rappelez-moi juste votre nom, je l'ai perdu.

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**

5350

André Brouillard, comme la brume!

Ce qu'on voulait dire, monsieur le Président, c'est que ce qui nous inquiète dans tout ça, c'est qu'on a peur que le poisson soit noyé, comme ça arrive souvent. On forme un comité comme ça, le volet navigation, le ministre nous envoie une belle lettre, monsieur Bégin, nous disant

que, bon, il est très sensible à ça, la question des sédiments, mais nous, notre crainte, c'est que tout ça soit lavé dans un autre comité. Alors ça nous inquiète.

5355

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est-à-dire que là, rappelons, là vous nous parlez d'un dossier qui a été soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts, et sur lequel il y a eu une audience publique par le BAPE.

5360

Le rapport a été rendu public.

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**

5365

Oui, l'analyse a été remise au ministre, ça fait plusieurs semaines.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5370

Vous savez pas si la décision a été prise?

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**

5375

On sait rien encore. On sait simplement que le ministre nous dit qu'il y a un volet, Vision 2000, un groupe fédéral-provincial, qui va parler de navigation, qui va parler de sédiments.

5380

Nous, ce qu'on voudrait, c'est que ce soit pas inclus là-dedans. On veut que ce qu'il y a eu comme consultations publiques, à Yamachiche, on veut que ce soit une chose à part, traitée à part; on veut que le ministre se prononce là-dessus, et non pas qu'il nous prenne ça et qu'il nous mette ça dans un autre comité, pour noyer le poisson.

On a déjà vu ça, alors on voudrait pas que ça se répète. Alors c'est pour ça qu'on en parle. Pour nous, c'est important.

5385

On voudrait plus avoir de sédiments dans le lac Saint-Pierre, on vient de se faire faire la passe avec le dragage, là on est prudent. Et puis ça, ça dépend pas du fédéral, c'est une question provinciale.

5390

Alors on insiste particulièrement sur ce point-là. Alors j'aimerais ça avoir des réponses là-dessus, s'il vous plaît.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5395

Alors vous me reformulez clairement vos deux (2) questions, la première c'est sur le dragage?

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**

5400 Je voudrais bien savoir si le dragage a été fait. S'il a été fait, selon les normes également ou les propositions du BAPE.

Et la deuxième, bien sûr, c'est de savoir, c'est un peu la même question, mais on veut savoir si le dragage se fait, on veut savoir si les sédiments vont être déposés sur le sol, et non pas dans le lac Saint-Pierre.

5405 Il y a un endroit particulier de prévu, à Sorel, qui avait été recommandé par le BAPE du temps, et on pense que les sédiments devraient être déposés là, et non pas dans le lac Saint-Pierre.

5410 D'accord? Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5415 Alors je vais m'assurer qu'il y ait une réponse.

Une des choses qui peut être faite, c'est que la décision n'ait pas encore été prise, parce que normalement, quand un dossier est soumis au BAPE, c'est parce qu'il est soumis à la procédure, et la décision est prise par le Conseil des ministres, sur proposition du ministre de l'Environnement.

5420 Donc c'est possible que le ministère ait remis son rapport d'analyse environnementale, suite au rapport du BAPE, et la décision n'ait pas encore été prise, vous êtes peut-être entre cet entre-deux.

5425 Mais je vais m'assurer que vous obtenez une réponse, où est le dossier, à quelle étape il est rendu, et quelles sont les étapes subséquentes qui suivront.

**PAR M. ANDRÉ BROUILLARD:**

5430 On aimerait surtout une réponse favorable, en faveur du BAPE.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5435 Ça, je vous comprends! Merci monsieur.

**CONCLUSION**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5440

Alors en conclusion, vous n'êtes plus que trois (3) sur quatre (4) des experts, les gens aujourd'hui, ici, ont été, vous avez vu, absolument sceptiques à cause de deux (2) dossiers récurrents qui sont venus, dossier de dragage, dossier de tir, mais on était dans la bonne région pour ça, mais les gens demeurent donc fondamentalement sceptiques, en se disant, est-ce que les efforts que nous faisons, et il y a eu vos communications, notamment monsieur Gingras, qui est parti, qui a été assez sceptique sur la pollution toxique et sur la pollution bactériologique à partir des usines d'épuration, vous avez fait des interventions ce matin, et la question qu'on doit se poser, c'est que par rapport au Saint-Laurent, par rapport à la richesse de ce fleuve-là, de sa puissance, par rapport à la multiplicité des usages, à la diversité des pressions qui sont exercées là-dessus, vous êtes, les trois (3) qui restent, c'est intéressant parce qu'il y a un gestionnaire de haut niveau, il y a un spécialiste qui étudie le fleuve, il y a un intervenant qui fait la jointure entre les groupes du milieu et un programme gouvernemental, est-ce que nous sommes sur la bonne voie ou, au contraire, est-ce que les gens ont raison, actuellement ici, dans leur scepticisme, est-ce qu'à travers la logique de la sectorialisation et à travers l'intervention de très gros acteurs, finalement, le pire est à venir.

5450

Et si oui, quelles sont les méthodes ou les moyens dont on dispose pour protéger cette ressource extraordinaire qu'est le Saint-Laurent.

5460

C'est la question de quatre-vingt-quatorze mille piastres (94 000 \$) qui est posée! Allez-y, monsieur Hébert.

**PAR M. SERGE HÉBERT:**

5465

Moi, je parlerais pas en gestionnaire, je vais vous parler à partir des données que je vous ai présentées.

5470

Alors les tendances sont là, et je crois qu'au niveau des paramètres conventionnels, on est sur la bonne voie, effectivement, mais il reste des sommes à investir et des actions à entreprendre, si on veut récupérer les usages dans le fleuve, notamment tous les problèmes de débordements d'eaux usées par temps de pluie, les stations d'épuration qui n'assurent pas de désinfection encore.

5475

Et puis il y a des lacunes importantes au niveau de la connaissance du fleuve, notamment au niveau de la biodiversité et des espèces présentes, ça c'est certain.

Mais il y a de plus en plus de projets, il y a un réseau étiologique qui est en train d'être mis en place, avec une analyse des populations de poissons, des différentes tumeurs ou problèmes observés, donc c'est des champs d'études qui se développent.

5480

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci.

5485 Monsieur Hudon, vous sentez-vous d'attaque?

**PAR M. MARC HUDON:**

Toujours en train de foncer!

5490 Écoutez, je l'ai dit un peu plus tôt ce matin, pour ceux qui sont impliqués dans le Programme ZIP, nous, on est convaincu qu'on est sur une bonne piste, ça fait dix (10) ans que ça a été mis en oeuvre, cependant sur l'échelle de la vie c'est très court.

5495 Et puis pour les gens qui ne sont pas familiers avec le programme, qui doivent lutter, comme les gens qui ont parlé plus tôt au micro aujourd'hui, qui doivent lutter avec des moyens quasi inexistant, pour contrer des décisions ou des choix qui ont été pris, qui vont contre parfois la logique, on peut comprendre leur scepticisme, et avec le plus grand respect, aussi.

5500 Parce que nous, qui sommes dans le processus, je dirais de désectorialisation de tout le travail qui se fait au sein des gouvernements, c'est difficile de maintenir l'énergie et le focus sur le Saint-Laurent, parce qu'on a toujours une tendance à laisser tomber les armes de la concertation pour se laisser aller à des moyens de pression, qu'on voudrait faire plus efficaces, plus rapides.

5505 Alors oui, on est sur la bonne voie, peut-être que ça prendrait aujourd'hui une affirmation beaucoup plus visible d'une volonté politique de se réapproprier le Saint-Laurent, dans toutes les lois par exemple, d'avoir un chapitre sur le Saint-Laurent.

5510 Je vais parler de quelqu'un qui a probablement placé le Saint-Laurent avant sa propre vie personnelle, durant toute sa vie, qu'on connaît tous, Daniel Green, qui dit, bon an mal an à tout le monde, que le Saint-Laurent c'est un enfant orphelin, qui est dans notre cour à tous et chacun, et personne veut le prendre et dire, c'est à moi et je vais m'en occuper!

5515 Alors le milieu communautaire le fait, nous on essaie de le faire d'une manière organisée, qui va transiter avec le temps.

5520 Moi, je vois dans le temps une opportunité où il va y avoir une ouverture vraiment sincère, vraiment plus complète des gestionnaires, de ceux qui ont un pouvoir décisionnel, et là je parle pas seulement des gouvernements, les utilisateurs aussi, ceux qui vivent sur les rives aussi, et où il va y avoir cette opportunité de dire, bien, est-ce qu'il y a quelque chose qu'on peut faire, et est-ce que ça a été essayé, et est-ce que la communauté est prête à embarquer dans une aventure collective, si on peut dire.

Et je voudrais qu'on soit à ce rendez-vous là, prêt du mieux qu'on le peut, plutôt que de laisser aller des initiatives qui ne sont pas raccordées et qui mènent souvent à de la propagande

5525 sur des abus ou des faussetés, et ça je dis pas que c'est le cas aujourd'hui du tout, mais on a tendance tous à faire ça, pour protéger ce qui a été cher pour nous dans le passé, et qu'on essaie de se réapproprier le plus rapidement possible.

5530 Alors oui, l'implication communautaire, et oui, vos craintes sont justifiées, et elles doivent se véhiculer. Et de concert, en harmonie, parce que nous, on est témoin que les partenaires gouvernementaux et les décideurs, les utilisateurs ont ouvert des portes importantes, et des brèches de concertation, comme ça s'est jamais fait auparavant, et on souhaite que tout le monde en ait une bonne prise de conscience.

5535 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci.

5540 Monsieur Burton.

**PAR M. JEAN BURTON:**

5545 Question difficile! Une des raisons pour laquelle je vous ai brandi ce rapport couleur saumon, tout à l'heure, le Défi du Saint-Laurent, c'était que pour éviter qu'on tourne en rond encore, et qu'on examine le patient sans arrêt, à l'époque j'étais dans une autre vie, je représentais l'industrie manufacturière sur cette commission-là, et je dois dire que plusieurs années plus tard, dix (10) ans plus tard, il y a de nets progrès qui sont mesurables dans le Saint-Laurent, en termes de la qualité d'eau, des sédiments, des contaminations dans le biotat.

5550 Mais ce qui est le plus remarquable, je dirais, au-delà des effets mesurables des énormes interventions qui ont été faites, aussi bien dans les Grands Lacs que le secteur du Saint-Laurent au Québec, ce qui est le plus remarquable et le plus encourageant, je dirais, à ce moment-ci particulièrement, c'est l'intérêt que manifestent les usagers et les riverains eux-mêmes pour le Saint-Laurent, ce qui était pas le cas il y a dix (10) ans.

5555 Et ce qui me laisse à penser qu'au-delà des perceptions négatives, qui demeurent encore sur le Saint-Laurent, et à chaque fois qu'il y a une publication par un ministère de bonnes nouvelles sur le Saint-Laurent, il y a toujours une levée de critiques qui disent, ça peut pas être vrai!

5560 Alors on va revenir, et on va continuer à vous dire que ça s'améliore, mais il y a dans la société encore cette perception que c'est pas possible, le Saint-Laurent, c'était trop malade pour être récupérable.

5565 Mais ce qui est vraiment intéressant, et ce qui à mon avis est vraiment un gage de l'avenir, c'est cette nouvelle relation qui commence à se mettre en place entre des usagers, des riverains, qui décident qu'eux-mêmes peuvent faire quelque chose, et des gouvernements qui commencent à penser dans un nouveau partage de rôles entre la façon habituelle qu'avait l'État de régler les

problèmes à partir d'en haut et des approches qui sont plus participatives, avec une nouvelle définition de rôles et de responsabilités.

5570

Et moi, je crois beaucoup au Programme ZIP, pour y avoir travaillé depuis 89, et je pense qu'on est en train de développer autour du Saint-Laurent un mode différent de règlements de problèmes.

5575

On n'a pas tous les outils, on n'a pas toutes les connaissances, et je voyais, dans une des questions soulevées dans le rapport de monsieur Deshaies, la question des connaissances, on n'a pas toutes les connaissances.

5580

Par contre, on a énormément de solutions, en termes technologiques. On est dans une société économiquement prospère, oublions-le pas, on a un engagement de plus en plus important des usagers, et je suis tout à fait d'accord avec Marc.

5585

Ce qui a empêché le Défi du Saint-Laurent, qui était le projet exemplificateur du développement durable du ministère Lincoln, de voir le jour en 88, c'est le feu à Saint-Basile et son départ. Mais ça devait être le projet du gouvernement du Québec, dans la foulée de la grande stratégie du développement durable.

5590

Alors cette idée-là, elle est toujours valable, et tant qu'il n'y aura pas vraiment un engagement clair de tous les niveaux politiques, et significatif en termes de ressources, d'accompagnement scientifique et technique, financier aussi, ce projet va devoir reposer sur les épaules d'un nombre limité de convaincus, mais qui vont pas lâcher.

5595

Mais ce qui nous manque, c'est cette petite étincelle qui en ferait quelque chose de grand, et non pas juste quelque chose de beau. Et c'est ce qui manque pour l'instant.

5600

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci de cette belle parole de conviction.

5605

Il me reste vraiment à faire une petite correction, dans notre document sur le fleuve Saint-Laurent, il y a une citation d'un journaliste important, monsieur Bruno Bisson, malheureusement l'attribution est faite au journal Le Soleil, je pense que le rédacteur étant de Québec a pensé qu'il n'y avait de bon journal qu'à Québec, il s'est trompé, c'est le journal La Presse. Alors on fait la correction.

5610

Et deuxièmement, il me reste à vous annoncer aussi les autres thématiques, demain aux même place, même heure, neuf heures (9 h), l'assainissement des eaux industrielles, un dossier qui est particulièrement complexe. La semaine prochaine, à Montréal, au Musée d'art contemporain, mardi l'eau et la santé publique, mercredi 16 juin la pérennité des infrastructures municipales de l'eau, le 17 juin la gestion des infrastructures des services d'eau, et le 18 juin l'exportation de l'eau.

Je tiens à remercier chacune des personnes présentes ici aujourd'hui, j'espère que la journée vous aura été utile pour la compréhension de la dynamique du fleuve et des enjeux qui sont impliqués dans la gestion du fleuve, et la dynamique des acteurs qui permet aussi possiblement d'espérer des jours meilleurs pour notre fleuve.

Je remercie beaucoup nos panelistes, monsieur Stéphane Gingras qui a dû quitter, monsieur Serge Hébert, monsieur Marc Hudon, monsieur Jean Burton. Merci beaucoup et à demain matin, au revoir!

5625

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 10 JUIN 1999  
À NEUF HEURES (9 H)

5635 Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

5640 FLORENCE BÉLIVEAU,  
Sténotypiste officielle.